

Travailleurs de tous les pays, construisons la IVe Internationale !

Le CRI des travailleurs

Journal du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste)

N° 25. Janvier-février 2007. Prix : 1,5 €. Prix de soutien : 2 €.

**QUELLE CAMPAGNE ÉLECTORALE
POUR LES COMMUNISTES RÉVOLUTIONNAIRES ?**

**POUR LA LUTTE DE CLASSE !
POUR UN VRAI PROGRAMME
ANTI-CAPITALISTE UNITAIRE,
COHÉRENT ET CONSÉQUENT !**

- **NON À L'UMPS : NI SARKOZY, NI ROYAL !**
- **AUCUNE CONFIANCE ENVERS LE PCF ET LES
« ANTI-LIBÉRAUX », FLANC-GARDES DU PS !**
- **CRITIQUE DES PROGRAMMES PT, LO ET LCR**
- **VOTE FRANC ET MASSIF POUR LO-LCR !**

<i>Lutte de classe</i> Non à la prétendue « Sécurité sociale professionnelle » !	<i>Lutte des enseignants</i> Pour la grève jusqu'au retrait des décrets de Robien !	<i>Venezuela</i> Les nationalisations annoncées par Chavez sont-elles un pas vers le socialisme ?
--	---	---

Qui sommes-nous ?

Le Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste), constitué sur la base du « *Projet de programme CRI* » (cf. notre site <http://groupecri.free.fr>), entend être **une organisation de combat pratique et théorique, intervenant dans la lutte des classes** pour aider à la mobilisation et à l'organisation politiques du prolétariat, de la jeunesse révoltée et de tous les opprimés, et pour contribuer à la reconstitution de leur conscience communiste révolutionnaire internationaliste.

Il entend aider à cette lutte de classe dans la mesure de ses moyens, en montrant, à chaque étape, que la satisfaction des revendications ouvrières et populaires, l'aspiration des masses à vivre dans des conditions décentes, leur aspiration à la dignité, au bien-être et au bonheur, se heurtent constamment à la logique même d'un mode de production barbare, **le mode de production capitaliste, qu'il ne s'agit pas de réformer ou d'« humaniser », mais de détruire.** Car celui-ci, avec ses firmes multinationales assoiffées de profit et ses États impérialistes et oppresseurs, réduit des masses toujours plus nombreuses à la guerre, à la misère, au chômage, aux épidémies et à la déchéance, condamne la plupart des hommes et des femmes à l'exploitation, à l'oppression, à l'aliénation, au dénuement et à l'ignorance, et menace l'avenir même de notre planète. Pourtant, grâce aux progrès de la productivité, de la technique, de la science et de la connaissance en général, **un autre monde est plus que jamais possible**, un monde où tous ces maux soient à jamais éradiqués, un monde où les êtres humains ne subiront plus le joug d'un mode de production fondé sur le profit, où ils ne subiront pas davantage la monstrueuse dictature stalinienne des pays soi-disant « socialistes » du XXe siècle, mais où ils deviendront maîtres de leur propre destin, après s'être approprié collectivement les moyens de production et d'échange, qu'ils géreront eux-mêmes dans le cadre de leurs conseils et dans le but de la satisfaction des besoins de tous.

Dans l'objectif de **l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes**, le Groupe CRI cherche, à tout moment, à aider le prolétariat, la jeunesse révoltée et tous les opprimés à définir leurs revendications et leurs aspirations sociales et politiques de la manière la plus claire possible, afin de les aider à ne compter que sur eux-mêmes, donc sur l'unité de leurs rangs et sur leur propre organisation politique indépendante, et non sur les patrons, les gouvernements, les États, les institutions internationales impérialistes (en particulier l'ONU) les démagogues et les bureaucraties de tout poil. Il entend les aider à trouver par leur propre expérience pratique le chemin vers le programme de la révolution communiste.

Un tel combat exige la **construction d'une Internationale communiste révolutionnaire, la IVE Internationale**, assurant théoriquement et pratiquement la continuité du communisme révolutionnaire qui s'est développé au sein de la Ière Internationale, animée notamment par Marx et Engels, au sein de la IIe Internationale avant sa dégénérescence réformiste, ses trahisons contre-révolutionnaires et sa transformation en appareil bourgeois, et au sein de la IIIe Internationale, l'Internationale communiste fondée notamment par Lénine et Trotsky, avant sa dégénérescence stalinienne contre-révolutionnaire.

Le Groupe CRI est né du constat que la IVE Internationale, fondée par Léon Trotsky en 1938, n'avait jamais été construite, bien que, depuis lors, dans des dizaines de pays, des centaines de groupes et d'organisations et des dizaines de milliers de militants s'y soient employés, méritant comme tels tout notre respect, quelles que soient les erreurs, les faiblesses et les fautes plus ou moins graves qu'on peut leur reprocher. Au-delà des circonstances objectives, notamment la toute-puissance despotique des règnes stalinien et social-démocrate sur le mouvement ouvrier pendant des décennies, **toutes les organisations qui se sont réclamées du combat pour la IVE Internationale ont été incapables de la construire.**

Qui plus est, les principales organisations internationales qui se réclament aujourd'hui de la IVE Internationale, dirigées et encadrées par la génération des « soixante-huitards », parfois sous l'autorité étouffante d'un « patriarche » devenu trotskyste dans les années 1930-1940, sont devenues au fil des ans des **organisations de plus en plus centristes** — ni révolutionnaires, ni exactement réformistes, mais toujours davantage opportunistes à l'égard des appareils petits-bourgeois, sociaux-démocrates et/ou staliniens, leurs directions respectives s'étant cristallisées en micro-appareils bureaucratiques, persuadés d'être les seuls détenteurs de la vérité, souvent despotiques en interne et aujourd'hui sclérosés de manière manifestement irréversible. Tel est le cas en particulier, pour nous en tenir aux organisations les plus connues en France, de la **LCR, dont la direction est centriste-droitière**, constamment opportuniste à l'égard du réformisme en général, de l'« altermondialisme » en particulier, voire de l'ONU, sans parler de son appel à voter Chirac en 2002 ; du **CCI « lambertiste »** auquel se réduit pratiquement le **PT, et dont la direction est centriste-trade-unioniste** (para-syndicale), constamment opportuniste à l'égard de la *bureaucratie syndicale* (notamment de FO) et de plus en plus *nationaliste* ; et de **LO, dont la direction est centriste-attentiste**, économiste (sans perspective politique concrète), parfois *gauchiste*, toujours *électoraliste* et finalement *incapable de rompre avec une sorte de culte paralysant du PCF* considéré comme « le parti de la classe ouvrière ».

C'est pourquoi, sans se tromper d'ennemi (l'ennemi principal est la bourgeoisie, ses États et ses partis de droite comme de gauche, à commencer par les partis soi-disant « socialistes » et « communistes »), le Groupe CRI **considère les différentes directions centristes comme des obstacles à la construction de l'Internationale communiste révolutionnaire**, il lutte contre elles politiquement à l'intérieur même du camp prolétarien, dans le respect des principes intangibles de la libre discussion et de la démocratie ouvrière, et tout en œuvrant de toutes ses forces — contrairement à ces mêmes directions centristes — au combat unitaire des organisations ouvrières dès que c'est possible (front unique ouvrier). Conscient que les centaines de militants communistes révolutionnaires authentiques de ces organisations centristes ne sauraient être identifiés avec les micro-appareils qui les dirigent, et qu'ils seront tout au contraire nombreux à participer tôt ou tard à la recomposition inévitable des forces qui construiront la IVE Internationale, le Groupe CRI entend ainsi aider ces militants, comme les travailleurs en général et en particulier les jeunes, à comprendre la nature des vieux appareils centristes cristallisés, afin de contribuer dans la mesure de ses moyens à la construction du parti communiste révolutionnaire internationaliste dont nous avons tous plus que jamais besoin pour notre lutte de classe.

Le CRI des travailleurs est le journal du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste). N° ISSN : 1763-8305.
Tirage du n° 24 (novembre-décembre 2006) : 200 exemplaires (le prix de vente est le prix coûtant). En outre, plus de 2900 personnes et organisations (françaises et étrangères) reçoivent ce journal par Internet. — **Pour s'abonner, nous contacter.**
Contacts : Tél. : 06 64 91 49 63 — Courriel : groupecri@free.fr — Site Internet : <http://groupecri.free.fr>
Comité de rédaction : Laura Fonteyn, Paul Lanvin, Gaston Lefranc, Antoni Mivani, Quôc-Tê Phan, Nina Pradier, Frédéric Traille et Ludovic Wolfgang (responsable légal). Sauf indication contraire (tribunes libres), les articles rédigés et signés par un membre du comité de rédaction sont le produit d'une élaboration collective et expriment la position de l'ensemble du comité de rédaction. Les lecteurs sont invités à participer à l'élaboration en proposant articles, témoignages et documents.

NOTRE CAMPAGNE

Pour la lutte de classe

En ce début d'année 2007, l'atonie de la lutte de classe ouverte, que nous remarquons et tentions d'expliquer en ouverture de notre précédent numéro, tend à devenir véritable léthargie.

Malgré la sympathie qu'elle a rencontrée dans l'opinion, la mobilisation de Noël pour l'hébergement des sans-logis et pour le prétendu « droit au logement opposable » apparaît plus comme un coup médiatique piloté par d'hypocrites valets des politiciens que comme une véritable mobilisation autonome des sans-logis, des sans domicile fixe et des mal-logés ; celle-ci exige en fait une lutte d'ensemble de la classe ouvrière, mais ni les directions syndicales, ni les partis de gauche, voire d'extrême gauche, ne se battent dans ce but : il revient donc aux communistes révolutionnaires de le défendre (lire l'article de Frédéric Traille).

De son côté, la lutte des enseignants du secondaire contre les décrets de Robien a la capacité de s'amplifier (la grève du 18 décembre, imposée par la pression de la base, a été un succès et de nombreux enseignants et syndicalistes de lutte se battent pour enclencher un véritable mouvement), mais les principales directions syndicales font tout pour que ce ne soit pas le cas : elles refusent de se battre pour préparer et construire la grève jusqu'au retrait, alors que la victoire d'une telle orientation serait possible au moment où le gouvernement ne peut pas prendre le risque d'un conflit majeur dans le pays. Au lieu de se battre pour gagner, les principales directions syndicales appellent à une nouvelle « journée d'action » sans lendemain le 20 janvier et, au lieu de se concentrer sur le combat contre de Robien, elles dérivent l'objectif de la mobilisation vers une prétendue « interpellation des candidats à la présidentielle » — selon les termes du SNES, syndicat majoritaire. C'est pourquoi les militants syndicaux lutte de classe de l'enseignement ont à se battre pour aider leurs collègues à se frayer le chemin de la grève jusqu'au retrait des décrets de Robien et contre toute nouvelle suppression de postes (lire les déclarations et tracts du CILCA reproduits dans ce journal, ainsi que

les documents syndicaux progressistes que nous reproduisons).

Quant aux directions des confédérations, après avoir passé l'automne à soutenir le projet de loi Chirac-Borloo sur le prétendu « dialogue social » et à rencontrer le MEDEF dans le cadre de tables rondes visant à préparer les contre-réformes du prochain gouvernement (qu'il soit de droite ou de gauche), elles ont terminé l'année en participant à la conférence sur l'emploi et les revenus convoquée par Villepin ; elles ont ainsi cautionné une nouvelle opération de concertation visant à les soumettre aux analyses et projets du gouvernement, même si la mise sur la touche du Premier ministre les a obligées à se montrer réservées à l'égard de ses propositions. Aujourd'hui, au lieu de se consacrer à un travail de syndicalisation, d'information sur les projets en cours de contre-réformes et de préparation des travailleurs aux luttes à venir, qui requièrent une orientation de lutte de classe résolue, les directions des confédérations se subordonnent elles aussi aux échéances électorales en se consacrant avant tout à la promotion auprès des candidats de leurs projets respectifs de « sécurité sociale professionnelle ». Or, au-delà de leurs différentes variantes, ces projets rejoignent en fait ceux du patronat, des économistes bourgeois et des politiciens de l'UMP, du PS et du PCF : tout en s'appuyant sur des aspirations profondes des travailleurs et des chômeurs, ce sont en réalité des armes de guerre contre les acquis existants, dans la mesure où ils s'inscrivent dans le cadre du capitalisme et visent expressément à accorder une plus grande « liberté » aux patrons, sous prétexte de donner en échange plus de « sécurité » aux salariés. Il est donc nécessaire de combattre ces projets, notamment à l'intérieur de la CGT (on lira ci-dessous l'analyse et les propositions du CILCA à ce sujet).

**Contre le néo-réformisme
« anti-libéral », flanc-garde du PS
bourgeois**

Dans cette situation politique générale, la grande majorité des militants du mouvement ouvrier se concentre, à l'appel de leurs directions respectives, sur la question des

élections, chacun derrière son « champion » ou sa championne de gauche ou d'extrême gauche. Pourtant, aucune des forces en présence ne mène à ce jour de campagne véritablement porteuse d'une alternative de classe, d'un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent, capable de nourrir ou de préparer les luttes des travailleurs en leur proposant des perspectives.

Or, si ces forces en avaient la volonté politique, la situation se prêterait plus que jamais à une telle campagne : la large majorité de voix obtenue par Ségolène Royal lors de la consultation interne au PS et l'échec total de la candidature d'un Fabius reconverti en représentant de « gauche » de ce parti, confirment une nouvelle fois, de manière spectaculaire, la rupture de celui-ci avec ce qu'il pouvait lui rester de tradition ouvrière réformiste. (C'est l'occasion pour nous de revenir de manière détaillée sur la nature bourgeoise jusqu'à la moelle du PS, analogue au parti démocrate américain : lire l'article de Nina Pradier.)

De fait, l'explosion finale des « collectifs unitaires anti-libéraux » confirme l'impasse d'une orientation qui s'oppose à la politique de la droite et au « social-libéralisme », mais refuse toute perspective de rupture avec le capitalisme et notamment avec le PS, même après la désignation de la très réactionnaire Ségolène Royal. Il pourrait en effet sembler étonnant que ces collectifs et les différentes forces politiques qui les animaient n'aient pas réussi à s'entendre sur une question aussi secondaire que le nom de leur candidat à la présidentielle, alors qu'ils étaient d'accord sur le fond — tant sur l'orientation que sur la stratégie d'alliance avec le PS au second tour des élections et au Parlement. Mais en fait l'issue pitoyable de leur prétendue « élan unitaire » était inscrite nécessairement dans cette orientation elle-même, dans cet « antilibéralisme » qui n'est rien d'autre qu'un néo-réformisme adapté à l'époque des contre-réformes : à partir du moment où ce cartel de forces politiques disparates avait en commun de ne pas vouloir rompre avec le capitalisme (cf. à ce sujet l'article de Gaston Lefranc), leurs choix ne pouvaient être déterminés que par des

logiques d'appareils matériellement dépendants du système.

D'un point de vue démocratique formel, et quelle que soit la sincérité de certains militants aspirant à « faire de la politique autrement », c'est surtout la mauvaise foi de petits bourgeois et de petits appareillons sans base sociale qui explique la contestation de l'évidente légitimité accordée par la majorité absolue des 700 collectifs à la candidature de Marie-George Buffet. Mais, plus profondément, dans l'exacte mesure où eux-mêmes ne voulaient pas non plus rompre complètement avec le PS, les ci-devant partenaires du PCF ne pouvaient pas l'empêcher de peser de tout son poids dans les collectifs où il était de loin la force principale (sans compter la *majorité* de ses 93 978 adhérents qui n'ont pas participé aux collectifs¹). Or, quelles que soient les aspirations unitaires, voire anti-capitalistes dans certains cas, de ses militants, le PCF ne pouvait que subordonner ses choix à l'objectif fondamental qui a en fait toujours été le sien en tant que parti ouvrier réformiste depuis sa stalinisation achevée à la fin des années 1920 : préserver coûte que coûte son appareil, notamment ses élus — hier au service de la politique contre-révolutionnaire de Staline et de ses successeurs, aujourd'hui au service du capitalisme français et de son État, comme tous les réformistes. Sauf qu'aujourd'hui, le déclin du PCF fait que cet objectif passe par sa subordination directe au PS.

C'est pourquoi, après avoir mis l'accent, pendant des mois, sur sa critique du « social-libéralisme » et mis de côté la question d'une participation à un éventuel gouvernement PS, le PC affiche clairement la couleur depuis l'explosion des collectifs et le

¹ Selon les chiffres qui circulent, les 700 collectifs auraient regroupé environ 20 000 personnes, dont une forte minorité n'était évidemment pas au PCF. Mais, selon un document du PCF rendant compte des résultats du vote interne du 20 décembre — pour le maintien de la candidature de Marie-George Buffet comme candidate des collectifs ou pour un « autre candidat » —, il y avait 93 978 adhérents en droit de voter. Autrement dit, la grande majorité des membres du PCF n'ont pas participé aux collectifs antilibéraux. Du reste, 52 893 adhérents ont participé au vote du 20 décembre (soit 56,28 %), se prononçant pour Marie-George Buffet à 81,07 %. Il est vraisemblable que la grande majorité des 9 808 qui ont voté pour l'option d'un « autre candidat » sont la majorité des militants du PCF investis dans les collectifs.

lancement de sa campagne : désormais, il n'a plus la préoccupation de séduire les militants les plus anti-capitalistes des collectifs et de ses propres rangs. C'est ainsi que, dans sa résolution du 4 janvier, le Conseil national affirme qu'il s'agit non seulement de « *battre la droite* », mais aussi de « *construire une majorité de gouvernement à gauche* » ; le texte a beau préciser ensuite que « *la candidature de Marie-George Buffet (...) vise à permettre la constitution d'une majorité et d'un gouvernement déterminé à mettre en œuvre une politique rompant franchement avec les logiques libérales imposées à notre peuple depuis si longtemps* », les choses sont claires : pour montrer sa bonne volonté au PS et obtenir de sa part l'octroi d'un nombre convenable de circonscriptions gagnables, le PCF n'hésite plus à annoncer ouvertement, au prix de quelques requêtes plus ou moins vagues destinées à faire avaler la pilule, sa disponibilité pour participer le cas échéant à un gouvernement dirigé par Ségolène Royal.

Pour l'unité des forces qui se réclament de l'anti-capitalisme sur la base d'un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent

Les campagnes électorales offrent une occasion particulièrement propice pour faire connaître massivement le programme du communisme révolutionnaire. De fait, dans la situation présente, l'aspiration au changement des électeurs et l'importance qu'accordent les principales forces politiques, syndicales et médiatiques du pays aux échéances électorales, entraînent indéniablement un certain intérêt des travailleurs et des jeunes pour la politique, en tout cas une plus grande attention qu'en temps normal aux discours politiques. C'est pourquoi les communistes révolutionnaires ne peuvent pas rester indifférents à ces élections, même si elles ne changeront évidemment rien en elles-mêmes à la politique qu'impose la bourgeoisie aux travailleurs par l'intermédiaire de son État, quelle que soit la couleur du gouvernement.

Une véritable campagne communiste révolutionnaire doit servir à dénoncer le capitalisme et les forces qui le défendent ouvertement (UMP, UDF, PS...) ou hypocritement (PCF, principales directions syndicales...), à mettre en avant les revendications immédiates des travailleurs et des

jeunes, mais aussi à montrer que la satisfaction de celles-ci nécessite une lutte de classe aboutissant à un gouvernement des travailleurs, par les travailleurs et pour les travailleurs eux-mêmes. Car seul un tel gouvernement serait capable d'imposer un véritable « plan d'urgence », en commençant par exproprier sans indemnités ni rachats les grands groupes capitalistes et en commençant à substituer à l'appareil d'État actuel un État démocratique des travailleurs auto-organisés. Telle est la méthode trotskyste du **programme révolutionnaire de transition**, qui n'a rien d'une ligne déclamatoire abstraite, mais pose les questions politiques dans leur véritable dimension : celle d'une perspective historique, irréductible aux luttes immédiates et à plus forte raison aux échéances électorales.

Malheureusement, aucune des organisations qui se présentent aux élections de 2007 ne profitent de la campagne pour populariser un tel programme et une telle perspective. Pourtant, le choix ouvertement capitaliste libéral du PS et la vassalisation du PCF au premier étant désormais connus et définitifs laissent un grand espace vacant pour une telle orientation, qui aurait en outre pu être portée en commun par les forces qui se réclament de l'anti-capitalisme, à commencer par la LCR et LO, voire le PT. Mais chacun de ces trois partis s'est lancé tête baissée dans sa propre campagne, sans la moindre perspective sérieuse à proposer pour la classe ouvrière, puisque aucun ne met en avant un véritable programme anti-capitaliste cohérent et conséquent. S'ils se réclament des travailleurs, dénoncent le système capitaliste et mettent en avant un certain nombre de revendications en elles-mêmes justes, LO et la LCR ne le font que d'un point de vue réformiste, refusant de poser l'objectif fondamental de la rupture avec le capitalisme et de la conquête du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes ; quant au PT, il a créé de toutes pièces un prétendu « candidat des maires », Gérard Schivardi, qui défend certaines revendications des travailleurs et l'exigence de rupture avec l'Union européenne, mais qui ne le fait même pas d'un point de vue réformiste : il ne se réclame pas de la classe ouvrière, ne dénonce pas le capitalisme et mène avec le PT une campagne petite-bourgeoise, nationaliste et réactionnaire. (Cf. ci-après nos articles respectivement consacrés à ces trois organisations

d'« extrême gauche » présentes dans la campagne.)

C'est pourquoi le Groupe CRI continuera de combattre jusqu'aux élections pour un tel programme et pour que les organisations qui se réclament de l'anti-capitalisme, tout particulièrement LO et la LCR, le défendent ensemble par une campagne unitaire. Au demeurant, cette orientation nécessaire pour des raisons stratégiques, reste justifiée aussi tactiquement tant que la question des législatives n'est pas réglée par ces organisations, voire pour la présidentielle elle-même, puisque O. Besancenot n'est pas du tout sûr d'obtenir les 500 parrainages de maires nécessaires pour se présenter — de sorte que la question d'un appel de la LCR à voter Laguiller se posera peut-être, pouvant alors fournir l'occasion, si les militants des deux organisations l'imposent, d'une ouverture de véritables discussions politiques entre celles-ci.

Certes, face aux principales organisations d'« extrême gauche », le Groupe CRI n'a pas les moyens de sa politique : il n'a pas la force d'aider

leurs militants, et plus généralement l'avant-garde des travailleurs et des jeunes, à imposer à leurs directions un changement d'orientation et un engagement dans une campagne unitaire anti-capitaliste. Nous en sommes donc réduits à un travail de conviction auprès des militants individuels, qui n'est d'ailleurs pas sans écho, prouvant que la mise en œuvre à plus grande échelle de notre orientation pourrait faire évoluer les choses...

Mais, au moment d'élections générales dont l'importance relative suscite l'intérêt d'une grande partie des travailleurs et des jeunes, les communistes révolutionnaires ne peuvent être indifférents aux résultats qu'obtiendront les organisations qui se réclament clairement de leurs intérêts spécifiques, qui dénoncent ouvertement le capitalisme et qui défendent des revendications justes, quoique dans une perspective réformiste. Ces organisations sont aujourd'hui LO et la LCR. C'est pourquoi, tout en continuant plus que jamais à critiquer leur orientation réformiste et leur division

irresponsable, le Groupe CRI a décidé d'intégrer dans sa campagne l'objectif que LO et la LCR obtiennent un maximum de voix. Dans l'état actuel de la campagne de ces deux organisations pour la présidentielle, il appelle donc les militants lutte de classe, les travailleurs et les jeunes à :

- **Faire connaître massivement ses propositions pour une campagne unitaire** sur la base d'un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent ;

- **Voter et faire voter massivement pour O. Besancenot ou A. Laguiller au choix ;**

- **Participer à la fois aux comités de soutien à Laguiller et à Besancenot** quand les deux existent dans une ville ou un quartier (ou à celui qui existe quand il n'y en a qu'un), sous réserve qu'il soit possible d'y critiquer l'orientation des deux candidats et notamment d'y présenter, dans le cadre de la discussion, une véritable perspective communiste révolutionnaire.

Ludovic Wolfgang

PROPOSITIONS DU Groupe CRI POUR UN PROGRAMME ANTI-CAPITALISTE COMMUN, COHÉRENT ET CONSÉQUENT

Nous publions de nouveau ici la proposition du Groupe CRI « pour un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent ».

Une coalition réellement anti-capitaliste utiliserait la campagne électorale pour faire connaître massivement la perspective d'une rupture avec le capitalisme et d'une véritable alternative gouvernementale. Son programme pourrait par exemple se concentrer sur une douzaine de revendications cohérentes et conséquentes, répondant aux aspirations de la majorité... **et que l'on trouve pour la plupart sous une forme ou sous une autre, à un moment ou à un autre de l'actualité, dans les programmes d'action, les journaux et les tracts de la LCR, de LO et du PT :**

- **Interdiction des licenciements collectifs** et luttes communes immédiates pour aider les travailleurs à faire échec aux plans de licenciements par les méthodes de la lutte de classe (grèves, manifestations, solidarité matérielle avec les grévistes, occupation des entreprises...).

- **Interdiction de la précarité :** suppression du CNE et de toutes les lois de droite et « de gauche » qui l'ont instaurée depuis vingt-cinq ans, transformation de tous les contrats précaires en CDI ou postes de fonctionnaires selon les cas.

- **Baisse générale du temps de travail pour embaucher les chômeurs et mettre fin à la précarité**, sans perte de salaire, sans annualisation et sans flexibilité (abrogation des dispositions des lois Aubry sur ces points).

- **Ouverture des postes à tous les concours** dans les trois Fonctions publiques à hauteur des besoins.

- **Augmentation générale des bas et moyens salaires**, le SMIC à 1500 euros nets tout de suite, non au « salaire au mérite », échelle mobile des salaires contre l'inflation.

- **Abrogation des lois Balladur et Fillon sur les retraites :** retour aux 37,5 annuités pour tous, baisse de l'âge de la retraite, prise en compte intégrale des années d'études, de formation, de précarité et de chômage.

- **Défense de la Sécurité sociale :** non aux déremboursements, suppression des exonérations de cotisations patronales, augmentation

de ces cotisations patronales à hauteur des besoins, pour le remboursement à 100 % de tous les soins et médicaments pour les assurés sociaux.

- **Arrêt des attaques contre les immigrés :** arrêt des expulsions, régularisation de tous les sans-papiers avec la carte de séjour de 10 ans, retrait de la loi CESEDA et de toutes les lois anti-immigrés de droite et de gauche, fermeture des centres de rétention, facilitation des procédures de naturalisation pour ceux qui le souhaitent, défense du droit d'asile.

- **Retrait des réformes Fillon et Allègre-Lang contre l'école publique, de la réforme Lang contre les diplômes universitaires (LMD), etc.,** création des postes d'enseignants, de chercheurs et de personnels nécessaires.

- **Retrait des projets de privatisation (GDF, aéroports de Paris, Poste...)** et renationalisation sous le contrôle des travailleurs des entreprises privatisées, défense et développement des services publics utiles à la population (hôpitaux, écoles, poste, transports, etc.).

- **Droit au logement :** non aux expulsions, réquisition des logements

vacants, construction massive et obligatoire de logements sociaux, réfection des logements délabrés, plafonnement des loyers.

• **Retrait des troupes françaises de tous les pays où elles interviennent**, pas un homme, pas un sou pour les opérations impérialistes (Afghanistan, Liban, Côte d'Ivoire, etc.).

Mais ces exigences n'ont de sens que si les conditions de leur satisfaction sont indiquées clairement aux travailleurs : au cours de la campagne électorale, il faudrait dire clairement qu'**elles sont directement et frontalement anti-capitalistes car elles impliquent des mesures de confiscation immédiate d'au moins une partie des pouvoirs et des profits des capitalistes**. Il faudrait par conséquent dire clairement que la

seule façon de les imposer est la mobilisation des travailleurs eux-mêmes, leur lutte de classe la plus résolue, incluant notamment l'exigence de **contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises** et le **recours à l'arme de la grève, jusqu'à la grève générale**. En s'appuyant ainsi sur les luttes des travailleurs, un gouvernement réellement anti-capitaliste serait capable de commencer à mettre en œuvre une véritable rupture avec toute la politique des gouvernements de droite et de gauche, avec le système politico-institutionnel de la Ve République et de l'Union européenne. Il s'agirait nécessairement d'un **gouvernement au service des travailleurs, qui serait contrôlé par eux à tous les niveaux**,

avec des élus mandatés, révocables et rémunérés au niveau du salaire moyen.

Avec ce programme, cet objectif gouvernemental et un discours franc et clair, une véritable alliance anti-capitaliste permettrait indéniablement d'**« aider les masses, dans le processus de leurs luttes quotidiennes, à trouver le pont entre leurs revendications actuelles et le programme de la révolution socialiste. Ce pont doit consister en un système de revendications transitoires, partant des conditions actuelles et de la conscience actuelle de larges couches de la classe ouvrière et conduisant invariablement à une seule et même conclusion : la conquête du pouvoir par le prolétariat »** (Léon Trotsky, Programme de transition de la IVe Internationale).

SUR LA CAMPAGNE DU PT

EN PROPULSANT LA CANDIDATURE DE SCHIVARDI ET SA CAMPAGNE PETITE-BOURGEOISE, NATIONALISTE ET RÉACTIONNAIRE, LE PT FRANCHIT LA BARRIÈRE DE CLASSE

Rendant public le 18 novembre 2006 un choix fait en réalité de longue date, la direction du PT a fabriqué de toutes pièces la candidature à la présidentielle de Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) et membre du PS de 1975 à 2003. Quel est le programme de celui qui se présente comme « candidat des maires » ?

Un certain nombre de revendications de Schivardi seraient correctes en elles-mêmes...

Bien évidemment, il est juste de vouloir défendre les services publics et des acquis démocratiques comme la laïcité ou l'autonomie des communes, même si cette dernière n'est en fait que très limitée dans le cadre de l'État bourgeois. De ce point de vue, si l'on s'en tient aux revendications mises en avant par Schivardi, une bonne partie semblent correctes :

- Revendications pour la défense de l'école publique et laïque : **« réouverture de nos écoles publiques communales », « abrogation des lois anti-laïques », « fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée »** (communiqué n° 2) ;

- Revendications en défense des services publics : **« abroger les directives de privatisations de La Poste », « maintien de services réservés, c'est-à-dire le monopole de la**

poste, [comme de] tous les services publics : EDF, GDF, SNCF, DDE, les hôpitaux et leurs services (chirurgie, maternités...) etc. » (communiqué n° 7) ;

- Refus de la décentralisation qui **« remet en cause l'égalité en droit des citoyens dans la République et aboutit à transférer aux collectivités locales les charges de l'État (...) »**, ce qui conduit à **« privatiser les services transférés de restauration scolaire et d'entretien et à augmenter les impôts. (...) Plus il y a de "décentralisation" et plus l'État nous enlève nos services publics de proximité (poste, école, maternité de proximité, hôpitaux, DDE, perception) »** ; et il faut refuser le transfert aux collectivités locales des personnels TOS de l'Éducation et du financement de leurs retraites (communiqué n° 5).

De plus, les revendications mises en avant par Schivardi pour le droit au logement sont correctes : **« (L'État) doit prendre la responsabilité de reloger immédiatement les 100 000 personnes à la rue en réquisitionnant notamment les logements vendus par les bailleurs institutionnels. L'État doit : • stopper la démolition des 350 000 HLM décidée par le plan Borloo, les réhabiliter sans augmentation de loyer, ni de charge ; • construire massivement des logements HLM ; • rétablir l'aide à la pierre qui a permis de construire**

avant 1975 3 millions de HLM et de loger 80 % des familles ouvrières. » Et il faut dénoncer que **« les délibérations de nos conseils municipaux visant à interdire les expulsions des familles frappées par la crise soient immédiatement cassées par les préfets »**.

Enfin, il serait formellement juste d'exiger l'abrogation du Traité de Maastricht et la rupture avec l'Union européenne s'il s'agissait de dénoncer leur nature capitaliste et la manière dont les États bourgeois nationaux s'en servent comme d'armes de guerre pour briser les acquis du prolétariat.

... si elles n'étaient pas avancées au service d'une orientation nationaliste et réactionnaire

Mais ce n'est nullement cette orientation anti-capitaliste que défend Schivardi. Non seulement, au moment où nous écrivons ces lignes, à la mi-janvier, près de deux mois après le début de sa campagne, Schivardi n'a presque pas parlé de **« la défense de toutes les conquêtes sociales, du droit au travail, de la Sécurité sociale »** qui est pourtant officiellement inscrite dans son programme : de fait, ces thèmes, et notamment les revendications proprement ouvrières, n'ont presque pas été évoqués dans ses communiqués successifs, publiés sur

son site de campagne et dans *Informations ouvrières*, le journal du PT. Mais surtout, dans toutes les déclarations du candidat propulsé par la direction du PT, la dénonciation de l'Union européenne ne se fait pas au nom des intérêts de la classe ouvrière, mais en défense des « institutions politiques et sociales de la République », c'est-à-dire en défense de l'État bourgeois bien français, qui serait menacé de « disparition » (*sic*, interview sur France 3 Languedoc-Roussillon, 3 janvier). La politique de l'Union européenne est dénoncée non parce qu'elle est capitaliste, mais parce qu'elle conduirait selon Schivardi au « déclin de la France » (*sic bis*, communiqué de presse n° 7). Corrélativement, il épargne largement le gouvernement français et ses prédécesseurs, en présentant l'ensemble des attaques dont sont victimes les communes, la laïcité, les services publics, etc., comme des actes de la seule Union européenne dont le gouvernement français serait le valet — alors qu'en réalité celle-ci n'existe naturellement que par la volonté des bourgeois européennes, représentées par leurs États nationaux qui se mettent d'accord sur une stratégie et des mesures communes pour briser les acquis des travailleurs et promouvoir au maximum les intérêts des capitalistes.

Patrons et travailleurs : même combat contre l'Union européenne, pour « la France » ?

Mais Schivardi ne raisonne pas en termes de lutte de classe (pour ne pas parler de socialisme ou même d'anticapitalisme) : il ne parle même jamais de « classe ouvrière » et de « patronat ». En revanche, il se prononce pour défendre « notre industrie » (lettre aux habitants de Mailhac, 23 novembre), « nos entreprises » (communiqué de presse n° 6 du 23 décembre) ; autrement dit, le candidat fabriqué par le PT nie la question fondamentale de la propriété privée des moyens de production et d'échange et diffuse une idéologie de la communauté d'intérêts entre le travail et le capital. De ce point de vue, que peut valoir sa proposition d'« interdire les suppressions d'emploi et les délocalisations », qu'il n'avance d'ailleurs qu'en passant, au détour d'une phrase (communiqué de presse n° 4), sans jamais en faire un véritable thème de campagne, mais dans le cadre de sa ligne de « défense de la souveraineté des nations » (*ibid.*) ?

Pour obtenir une telle mesure, il ne compte pas sur la lutte de classe prolétarienne — et moins encore sur un gouvernement des travailleurs, qui serait en fait seul capable de l'imposer ! Manifestement, il compte sur un sursaut national, sur une union sacrée des patrons et des travailleurs sauvant la « nation » et « l'État » français de l'Union européenne. Dès lors, on ne s'étonne pas que Schivardi soit soutenu (et il s'en vante !) par « des maires de droite, de gauche, de toutes sensibilités politiques » (interview sur France Info, 9 janvier).

L'orientation chauvine et donc fatalement interclassiste de Schivardi le conduit logiquement à se concentrer avant tout sur la demande que l'État bourgeois français intervienne par des mesures protectionnistes pour l'industrie et l'agriculture « nationales ». Il s'agit donc pour lui de se battre non contre le capitalisme, mais pour des mesures protectionnistes censées l'améliorer (de leur point de vue). En fait, à l'heure où la seule alternative historique pour l'humanité est celle qui oppose le socialisme à l'impérialisme, cette ligne nationaliste et protectionniste, qui plus est dans un pays impérialiste comme la France, ne peut être qu'une utopie réactionnaire.

Viticulteurs de France, tous ensemble contre les viticulteurs étrangers !

C'est ce que prouve de façon éclatante la défense passionnée des viticulteurs par Schivardi — dont en revanche aucun communiqué de presse, à la mi-janvier, ne concerne spécifiquement les ouvriers ou d'autres catégories de salariés. Rappelons que, selon une analyse élémentaire des classes sociales, les viticulteurs ne sont pas des prolétaires, mais des producteurs privés de marchandises, c'est-à-dire des bourgeois petits, moyens ou grands ; et, si beaucoup sont de petits propriétaires familiaux, victimes du grand capital (endettement, grande distribution...), il y a aussi des moyens et gros viticulteurs, qui sont d'authentiques capitalistes puisqu'ils exploitent une main d'œuvre de salariés agricoles (notamment saisonniers). S'il est juste de défendre tactiquement certaines des revendications des petits viticulteurs indépendants (non exploités de salariés), c'est seulement dans la mesure où cela permet qu'ils s'allient à la classe ouvrière pour combattre le grand capital dans une perspective socialiste, définie par la classe

ouvrière (seul un État ouvrier pourrait « protéger » les petits propriétaires marchands indépendants, tout en développant une politique de collectivisation des terres par l'expropriation des grands domaines). Or ce n'est nullement de cela qu'il s'agit dans l'orientation de Schivardi et de la direction du PT : ils se font les porte-parole de la petite bourgeoisie paupérisée en tant que telle, c'est-à-dire en tant que classe historiquement réactionnaire, qui croit pouvoir trouver dans « l'État » et la « nation » de la bourgeoisie une protection contre la mondialisation capitaliste. Notons d'ailleurs, car ce n'est évidemment pas une coïncidence, que Schivardi comprend d'autant mieux la petite bourgeoisie rurale qu'il est lui-même « maçon de profession », c'est-à-dire un petit propriétaire, et notable rural (maire et conseiller général). De fait, il rappelle, avec une fierté toute patriotique que, « encore actuellement le solde de la vente de nos vins équivaut à la vente de 100 airbus par an » et il tempête contre « les pouvoirs publics » qui « se sont fait les alliés de Coca-Cola plutôt que des vignerons » (lettre aux habitants de Mailhac, 23 novembre). De manière tout à fait logique, la croisade de Schivardi, et donc aussi du PT, pour le vin français, les conduit à s'en prendre non seulement à la grande firme américaine, mais... aux viticulteurs des autres pays, accusés d'envahir le marché européen avec leur sale piquette : « Hors Europe, où les exigences de qualité ne font pas l'objet de réglementation, où les droits de plantation sont illimités, les superficies de vignobles ont augmenté considérablement au cours de ces 20 dernières années. Exemple : Afrique du Sud 29 %, Australie 169 %, États-Unis 26 %, Chili 48 %, Nouvelle Zélande 240 %. Alors qu'elle diminuait de 16 % en Europe des 15. Cela s'est traduit par une augmentation spectaculaire des importations de vin de ces pays. Exemple : Afrique du Sud 770 %, Australie 500 %, Chili 270 %, États-Unis 160 %. » (*Ibid.*) Et, dans un autre texte, Schivardi affirme : « La dérégulation totale et la loi du marché » mènent « à la dissolution de la viticulture nationale dans le marché mondial d'un vin dénaturé » (communiqué du 1^{er} décembre). Pour Schivardi et la direction PT, voilà l'ennemi : c'est le vin étranger ! Viticulteurs de tous les pays, faites-vous la guerre ! À l'opposé de prolétaires, que leur situation même, extérieure à la logique du profit,

conduit à s'unir pour faire valoir collectivement leurs intérêts, il est dans la nature sociale des petits bourgeois de tout poil (riches ou pauvres), dans la mesure où ils vivent par et pour le marché, de ne pouvoir raisonner que dans le cadre indépassable à leurs yeux de la concurrence. Schivardi va jusqu'au bout de cette logique nécessairement haineuse et réactionnaire en dénonçant comme un scandale majeur de la politique viticole européenne, le fait que « *le Languedoc-Roussillon en fera presque totalement les frais, alors que depuis des années Espagne et Italie plantent sans retenue (150 000 ha de plantations illicites)* » (*ibid.*). Autrement dit, haro sur les viticulteurs italiens et espagnols, ces privilégiés, ces bandits ! Schivardi voudrait-il qu'on leur envoie la police ? Cette orientation nationaliste est bien plus répugnante que toutes les piquettes du monde !

Une hostilité contre l'Union européenne... à géométrie variable !

D'ailleurs, l'hostilité de Schivardi à l'égard de l'Union européenne, parce qu'elle est nationalo-protectionniste et non anti-capitaliste, trouve vite ses limites : tout en faisant appel à l'État français contre les « *concurrents* » italiens et espagnols, il ne manque pas d'en appeler aussi à l'UE pour protéger les Européens... des étrangers extra-communautaires ! Passons sur le fait que, longtemps responsable et élu du PS, il ait voté Oui au traité de Maastricht en 1992 (reportage sur France 3 Languedoc-Roussillon, 3 janvier) : après tout, chacun peut changer d'avis. Mais, alors qu'il ne cesse de dénoncer l'Union européenne en paroles, il ne lui en demande pas moins... d'intervenir pour protéger la viticulture européenne ! « *Le problème n'est pas uniquement national, écrit-il. Il faut interpeller à la fois les élus nationaux et européens, interpeller le gouvernement français et les institutions européennes afin d'exiger une véritable protection de la viticulture européenne.* » (*ibid.*) Et que faut-il leur demander ? Non seulement « *une aide immédiate de 4 000 euros non remboursable pour tous les viticulteurs en difficulté* » et « *une T.V.A. à 5,5 %* » (ce qui serait en soi acceptable dans le cadre d'une véritable alliance ouvrière et paysanne faisant appel à la mobilisation), mais surtout « *une taxe à l'importation des vins des pays hors de la communauté européenne* » — ce qui revient à faire

appel à l'Union européenne de la bourgeoisie pour qu'elle ruine les viticulteurs d'Afrique ou d'Amérique plutôt que les Latins¹. Et, griotte sur la gâteau, si l'on peut dire, Schivardi n'hésite pas à exiger en outre de l'UE qu'elle sacrifie la santé des prolétaires (largement majoritaires chez les centaines de milliers d'alcooliques que compte le pays, fléau social majeur qui pèse considérablement sur la combativité et la conscience de la classe ouvrière) aux intérêts particuliers des petits bourgeois viticulteurs : pour accroître le marché du vin national, Schivardi revendique « *que le vin soit reconnu comme un aliment et non comme un alcool* » (*sic, ibid.*) — ce qui revient à préconiser la levée des limitations de la publicité pour le vin, l'abandon de fait des politiques publiques de prévention, etc.

Il est impossible que les militants du PT boivent jusqu'à la lie l'infâme mixture servie par leur direction

Gérard Schivardi est donc clairement un membre et un représentant de la petite bourgeoisie rurale qui, paupérisée par la mondialisation capitaliste, se réfugie dans le protectionnisme et le nationalisme réactionnaires. En propulsant cette candidature et en faisant appeler aussi à l'UE pour protéger les Européens... des étrangers extra-communautaires ! Passons sur le fait que, longtemps responsable et élu du PS, il ait voté Oui au traité de Maastricht en 1992 (reportage sur France 3 Languedoc-Roussillon, 3 janvier) : après tout, chacun peut changer d'avis. Mais, alors qu'il ne cesse de dénoncer l'Union européenne en paroles, il ne lui en demande pas moins... d'intervenir pour protéger la viticulture européenne ! « *Le problème n'est pas uniquement national, écrit-il. Il faut interpeller à la fois les élus nationaux et européens, interpeller le gouvernement français et les institutions européennes afin d'exiger une véritable protection de la viticulture européenne.* » (*ibid.*) Et que faut-il leur demander ? Non seulement « *une aide immédiate de 4 000 euros non remboursable pour tous les viticulteurs en difficulté* » et « *une T.V.A. à 5,5 %* » (ce qui serait en soi acceptable dans le cadre d'une véritable alliance ouvrière et paysanne faisant appel à la mobilisation), mais surtout « *une taxe à l'importation des vins des pays hors de la communauté européenne* » — ce qui revient à faire

¹Ce protectionnisme bourgeois n'a évidemment rien à voir avec les mesures que pourrait prendre un État ouvrier détenant le monopole du commerce extérieur et définissant les modalités de l'alliance du prolétariat avec les petits paysans, artisans et commerçants indépendants. Dans un pays impérialiste comme la France, il n'a même pas l'aspect partiellement anti-impérialiste qu'il peut revêtir dans certaines conditions pour les États coloniaux ou semi-coloniaux.

sa candidature ! Au contraire, il conteste avec virulence que sa candidature soit « *une candidature politique de Parti ou une candidature présentée par l'extrême gauche* » (lettre aux habitants de Mailhac, 23 novembre). Ce sont les journalistes qui doivent dire eux-mêmes qu'il est soutenu par le PT. Les militants du PT qui penseraient, grâce à cette candidature, faire connaître leur parti aux travailleurs à l'occasion de ces élections, donc faire avancer la cause du mouvement ouvrier telle qu'ils la conçoivent, peuvent aller se rhabiller ! Leurs dirigeants leur demandent d'être les bons petits soldats d'un candidat dont toute la campagne officielle les ignore et les méprise ! C'est pourquoi il est urgent que les militants lutte de classe du PT se dressent pour faire échec à la fuite en avant révisionniste et suicidaire impulsée par la direction sans principes de Gluckstein et consorts : c'est l'existence même de leur parti en tant que parti ouvrier (quoique centriste sclérosé) qui est menacée.

L. W.

LO DÉNONCE LE CAPITALISME ET SES VALETS, MAIS DÉFEND UNE ORIENTATION RÉFORMISTE ET SANS PERSPECTIVE

LO dénonce le capitalisme, la droite, le PS et le PCF...

Comparée à la campagne du PT, celle de LO se situe clairement « dans le camp des travailleurs ». De fait, elle dénonce, en termes à la fois populaires et concrets, la politique du grand patronat et du gouvernement, ses dégâts pour le « monde du travail », la « classe ouvrière » et les « classes populaires ». Globalement, il s'agit d'une orientation de dénonciation juste du système capitaliste lui-même : « Il faut qu'il y ait dans cette campagne au moins quelqu'un qui dénonce ce système dans son ensemble, qui dise qu'il est catastrophique pour la société ; qui dise que, si on veut véritablement changer le sort de la majorité de la population, c'est à ce système qu'il faut s'en prendre vraiment. La raison de ma candidature à l'élection présidentielle de 2007 est de dire pourquoi et comment la mainmise de la grande bourgeoisie sur l'économie et la société est la cause des maux principaux dont souffre la société. » (Intervention d'Arlette Laguiller au meeting d'Annecy, 13 janvier, cf. <http://www.arlette-laguiller.org/page/000d-201.html> ; les citations suivantes sont également extraites de ce discours, repris avec quelques variantes mineures dans les autres meetings de campagne.)

Dès lors, LO explique à juste titre aux travailleurs que la candidature de Ségolène Royal a été propulsée par la bourgeoisie comme celle de Sarkozy et que la représentante du PS n'a aucune intention de s'en prendre aux intérêts de celle-ci : « Ségolène Royal est parfaitement acceptée par elle comme une alternative valable. (...) Si elle accompagne ses promesses d'une autre musique que celle de Sarkozy, elle n'est pas plus disposée que son concurrent à s'en prendre au grand patronat et à ses intérêts. Or, on ne pourra rien faire pour améliorer la situation des classes populaires sans s'en prendre à la dictature du grand patronat sur l'économie et sur la société. »

En outre, A. Laguiller dénonce correctement les illusions véhiculées par l'« anti-libéralisme », cette « expression vide de sens, inventée par ceux qui veulent dissimuler qu'ils ne

combattent ni le capitalisme ni le grand patronat »¹. Et elle montre en particulier que « les promesses (de Marie-George Buffet) n'engagent dans sa campagne comme la représentante d'une "gauche radicale de gouvernement", le seul gouvernement dont elle pourrait faire partie, le cas échéant, sera un gouvernement socialiste. Un tel gouvernement sera sous l'autorité de Ségolène Royal. Et Marie-George Buffet ne pourra que se taire ou démissionner, et elle ne voudra pas faire plus que ce qu'elle a fait pendant les cinq ans où elle a été ministre du gouvernement Jospin. Voter pour Marie-George Buffet, c'est donc, en réalité, voter pour Ségolène Royal et la politique de cette dernière. »

Enfin, LO met en avant des revendications en elles-mêmes justes : « Rien que pour revenir en arrière sur la régression sociale des dernières années, il faudra que les travailleurs imposent un certain nombre de revendications. Interdire les licenciements dans toutes les entreprises, à commencer par celles qui font du profit pour stopper la progression du chômage réel et de la précarité. Augmenter tous les salaires d'au moins 300 euros. Imposer un salaire minimum de 1500 euros net et qu'aucun salaire ne puisse y être inférieur. Transformer tous les contrats précaires en CDI. Comme il faut imposer la suppression de toutes les mesures contre la retraite et les retraités prises par Balladur, maintenues par Jospin et aggravées par Raffarin, avec une pension qui soit au minimum égale au Smic. Il faut aussi annuler toutes les privatisations dans les secteurs qui ont été des services publics ou qui devraient le devenir. La construction de logements sociaux en particulier devrait devenir un service public. »

... mais refuse toute perspective révolutionnaire...

¹ Contrairement aux autres, cette citation est extraite du discours prononcé par A. Laguiller au meeting de Beauvais le 13 décembre.

Cependant, là s'arrête l'aspect positif de la campagne de LO. Au lieu de poursuivre la démonstration en montrant que la seule perspective conforme aux intérêts du prolétariat et des travailleurs, c'est un gouvernement des travailleurs par et pour eux-mêmes, A. Laguiller affirme que les revendications pour lesquelles elle appelle à se battre « ne sont nullement des revendications révolutionnaires, loin de là ». Si elle ne sont pas révolutionnaires, c'est qu'elles sont réformistes : il n'y a pas de troisième possibilité quand on prétend vouloir « s'en prendre à ceux qui possèdent et dirigent à leur profit toute l'économie ». De fait, l'objectif affiché par Laguiller n'est pas une autre société, radicalement différente, une société dirigée par les travailleurs eux-mêmes, mais seulement des « mesures indispensables pour que les travailleurs retrouvent simplement leurs conditions d'existence d'il y a trente ans, où pourtant, déjà, la vie n'était pas rose pour le monde du travail ». Proposer de revenir trente ans en arrière n'est pas seulement absurde : c'est en outre renoncer à populariser l'objectif de la révolution. Au demeurant, contrairement à ce qu'elle faisait lors de ses précédentes campagnes, même si c'était souvent de façon formelle et idéaliste, Arlette Laguiller ne parle plus du communisme dans ses meetings : elle se contente maintenant de se dire « convaincue » que l'actuelle « société est destinée à être remplacée »... et d'affirmer, au prix d'une illusion électoraliste risible, qu'« une candidate qui combat leur système n'a qu'une seule chance d'être élue : être portée par un très puissant mouvement social », sachant que bien sûr, « même élue dans ce genre de circonstances exceptionnelles, je ne pourrais rien faire sans que le mouvement social se prolonge bien au-delà des élections et puisse imposer au patronat les décisions qui pourraient, qui devraient être prises contre leurs intérêts privés afin de sauver les intérêts de la collectivité »...

L'objectif affiché n'étant pas révolutionnaire, les moyens proposés ne le sont pas non plus, même si A. Laguiller fait appel aux travailleurs

pour imposer les revendications au patronat et au gouvernement quel qu'il soit. Elle ne préconise en effet avant tout une redistribution des richesses, selon une ligne typiquement réformiste, pour ne pas dire keynésienne : « Pour financer tout cela, il faudrait rétablir l'impôt sur les bénéfices des sociétés au taux de 50 % où il était dans le passé et supprimer toutes les faveurs fiscales qui ont été accordées aux plus riches au fil des ans. » Certes, elle ajoute que, « même pour (...) imposer (aux patrons et au gouvernement) les modestes objectifs que je viens d'énumérer, il faut que les travailleurs, que les consommateurs, que la population concernée, puissent contrôler le fonctionnement des entreprises, leurs stratégies et surtout leurs finances. Si on contrôle les profits des entreprises, si on contrôle d'où vient l'argent, par où il passe, quels sont les coûts réels de production, quels sont les profits et où ils vont, on pourrait empêcher qu'ils servent à racheter des entreprises déjà existantes. On pourrait vérifier qu'il est possible de créer des emplois correctement payés et en diminuant les efforts ou le temps de travail de chacun. Il faut imposer que la population ait un accès direct à tout ce que les conseils d'administration envisagent pour l'avenir de leurs entreprises ». Mais cette exigence de contrôle ouvrier, en soi juste, ne saurait être une solution pour imposer les revendications si elle ne débouche pas sur la perspective d'un gouvernement des travailleurs : il est évident que les patrons s'y opposeraient ou feraient tout pour le limiter et le contourner, de même qu'ils s'opposeraient évidemment à l'interdiction des licenciements, mesure incompatible avec le système de la propriété privée des moyens de production.

C'est pourquoi l'objectif qui doit être exposé clairement aux travailleurs, quand on se dit communiste révolutionnaire, c'est qu'il faut s'en prendre non seulement à la manière dont les richesses sont réparties et aux choix des entreprises, mais aussi, beaucoup plus fondamentalement, à la manière dont les richesses sont produites et au fait que les entreprises n'ont en fait guère le choix ! Car c'est le système capitaliste lui-même qui impose une répartition inégalitaire des richesses et les choix des patrons. Une orientation anti-capitaliste cohérente et conséquente, qui ne se limite pas à une dénonciation juste du système, doit

donc nécessairement déboucher sur la perspective d'un *gouvernement des travailleurs, par les travailleurs et pour les travailleurs*. Là réside la différence fondamentale entre le programme *révolutionnaire de transition* proposé par le IIIe Congrès de la IIIe Internationale, puis par la IVe Internationale fondée par Léon Trotsky (programme partant des revendications immédiates et traçant ouvertement la perspective de la prise du pouvoir par le prolétariat), et le programme *réformiste* proposé par LO, qu'on l'appelle ou non « programme d'urgence ».

... ne propose aucune alternative concrète pour l'organisation des travailleurs...

Dans la mesure même où elle refuse de populariser un programme révolutionnaire de transition (seul programme anti-capitaliste cohérent et conséquent), LO renonce à utiliser la campagne électorale pour soumettre à la réflexion des travailleurs la proposition de construire un nouveau parti pour les représenter, un véritable parti communiste, révolutionnaire et internationaliste. A. Laguiller affirme ainsi que son programme « n'est pas le programme d'une personne ou d'une organisation », sous prétexte que « seule l'action collective des travailleurs pourra [l'] imposer ». Autrement dit, au lieu d'appeler les travailleurs à construire une organisation communiste révolutionnaire, ou même seulement Lutte ouvrière, Laguiller met délibérément entre parenthèses cette question cruciale de l'organisation, sans laquelle aucun programme politique ne peut être porté. LO va jusqu'à cacher à des millions de travailleurs son existence en tant que parti : elle a décidé de ne même pas indiquer son propre nom (et moins encore ses coordonnées) sur les grands affiches publicitaires où l'on a pu voir, en décembre, le visage et le nom d'Arlette Laguiller. D'une part, il est très contestable, quand on est un petit parti, de déboursier des sommes faramineuses (évaluées à un tiers du budget total de LO pour les élections) pour une campagne de marketing : cet argent (produit du remboursement par l'État de la campagne de 2002) aurait été beaucoup mieux utilisé à la diffusion de centaines de milliers de tracts supplémentaires plusieurs fois par semaine dans les entreprises et les quartiers, à la distribution de journaux gratuits, au financement de jours de

congé pour renforcer l'investissement des militants, voire à des dons de solidarité pour des travailleurs qui auraient la bonne idée de profiter de la période électorale pour se mettre en grève... D'autre part, même si l'on considère comme utile le choix de ces grandes affiches publicitaires, il est inadmissible de ne pas les utiliser pour faire connaître l'organisation, appeler les travailleurs à construire le parti dont ils ont besoin, convoquer un meeting de masse ou diffuser des mots d'ordre plus concrets qu'un bien vague « qui d'autre peut se dire dans le camp des travailleurs ? ».

En refusant de populariser un programme révolutionnaire de transition et d'appeler les travailleurs à construire un parti pour le porter, LO renonce à prendre ses responsabilités en tant que force alternative aux partis de la « gauche plurielle ». Certes, A. Laguiller appelle à voter pour elle au premier tour « pour que les travailleurs, c'est-à-dire les ouvriers, les employés, les enseignants, les techniciens, les chômeurs, les retraités, puissent dire qu'ils ne se laisseront pas tromper par la droite, bien sûr, mais pas plus par ceux qui se disent de gauche. Il faut que les travailleurs puissent dire qu'ils ne se font aucune illusion sur les dirigeants politiques, qu'ils n'en attendent pas de solution à leurs véritables problèmes. Car, derrière les gouvernements, c'est le grand patronat qui décide et qui tire les ficelles. » (Meeting d'Annecy, 13 janvier.) Cependant, elle ne s'appuie pas sur la profonde méfiance de millions de travailleurs à l'égard des partis de la « gauche plurielle » pour en conclure que le moment est venu de construire une alternative organisée au PS qui était censé représenter jadis les intérêts de la classe ouvrière (même s'il était en fait réformiste) et au PCF qui s'aligne servilement derrière le PS. Certes, elle indique que le « plaisir » d'infliger une défaite à Sarkozy « ne suffit pas », car « il ne suffit pas de chasser les hommes de droite de la présidence de la République ou du gouvernement pour que la politique de droite en soit chassée pour autant. Cette politique de droite pourra être reprise à son compte aussi bien par un gouvernement de gauche, pour la bonne raison que c'est la politique exigée par le grand patronat. » Cependant, elle ne s'attarde guère sur le programme réactionnaire de S. Royal et elle ne consacre que quelques phrases à un rappel très général de la politique des gouvernements de gauche depuis un quart de siècle, au

lieu de revenir en détail sur leur bilan pour briser ce qu'il peut rester d'illusions chez les travailleurs tentés de voter pour eux au moins dans l'idée que leur politique sera « moins pire » que celle de la droite.

Or il s'agit d'une décision politique délibérée : la direction de LO a décidé de *ne pas* dénoncer trop fortement le PS et le PCF, se ralliant de fait à l'exigence de ces derniers qu'on s'attaque avant tout à la droite — ce qui revient à vouloir aider la gauche à gagner, comme LO ne s'en cache guère. Nous avons remarqué dans notre précédent numéro cette orientation affichée dès le premier meeting de campagne d'Arlette Laguiller, en octobre, et contraire à celle qu'elle avait en 1988 ou en 1995. Mais comment la direction de LO la justifie-t-elle ? Dans la résolution de son récent congrès consacrée à la « situation intérieure », on lit : pendant la campagne, « nous devons considérer que nos critiques principales doivent être dirigées contre la droite. (...) Nous dirons aussi ce que nous pensons du Parti socialiste, du Parti communiste et de leur politique. Nous devons cependant éviter de nous appuyer trop sur le passé, même récent, du gouvernement de la gauche plurielle. (...) Il ne faudrait pas que l'électorat populaire puisse reprocher à notre campagne d'avoir fait perdre la gauche. (...) Il faut donc être politique. » (*Lutte de classe* n° 101, déc. 2006-janv. 2007).

D'ailleurs, la pilule a manifestement du mal à passer auprès des militants de LO, peu habitués à ce qu'on leur enjoigne d'épargner le PS : à ceux qui, pendant les « caravanes » de l'été, avaient constaté que bien des travailleurs acquiesçaient à leur dénonciation de la politique de la gauche plurielle entre 1997 et 2002, la direction LO répond... qu'ils se « trompaient » et « confondaient le désir de ne pas relancer la discussion avec un accord véritable » ! (*Ibid.*) Autrement dit, au lieu de constater et d'encourager la rupture de nombreux travailleurs (certes pas tous, mais les plus conscients, ceux qui auraient le plus de chances d'être gagnés à la cause communiste révolutionnaire) avec les partis de gauche, la direction de LO préfère flatter ceux qui ne vont pas encore jusqu'au bout de cette rupture... et elle se soumet démagogiquement à leur opinion ! Pour faire accepter cette ligne capitulatrice aux militants dubitatifs, la direction de LO doit sortir la grosse artillerie : elle fait appel à... Trotsky

en personne (ce qui est rarissime dans ses publications) ! Elle rappelle que celui-ci, en juillet 1936, refusait d'exiger la démission de Blum, car cela impliquait, à ce moment-là, le retour au pouvoir de la droite. Si elle oublie fort opportunément de préciser que Trotsky n'en appelait pas moins à construire la IV^e Internationale sur la base d'un programme de transition révolutionnaire contre le gouvernement bourgeois de Blum (soutenu par le PCF), la direction de LO est cependant bien obligée d'ajouter : « *Il est vrai qu'à l'époque Trotsky considérait le PC et le PS comme des partis ouvriers* » (*ibid.*) ; mais, au lieu de poursuivre le raisonnement en se demandant si c'est encore le cas soixante-dix ans après et en analysant la nature de classe du PS, elle s'en tient là et passe à autre chose ! On reste donc sur sa faim, sans savoir si la formule concessive employée signifie que, selon LO, le PS n'est plus un parti ouvrier réformiste (mais alors, comment justifier le ralliement à l'objectif de battre la droite ?) ou si l'analyse de Trotsky vaut encore aujourd'hui (auquel cas cela mériterait pour le moins d'être justifié... sauf à s'en tenir précisément à un impressionnisme couvrant l'opportunisme démagogique ou électoraliste).

L'objectif que se fixe LO dans cette campagne est donc extrêmement limité : « *Il faut que le vote de l'électorat populaire soit ressenti comme l'annonce ou du moins la possibilité d'une menace. Plus il y aura de votes contestataires d'extrême gauche, plus cela redonnera confiance à tous ceux qui en ont assez de recevoir des coups et qui ont envie de les rendre. (...) Aidez-nous à faire en sorte que nombreux soient ceux qui, dans les classes populaires, en votant pour ma candidature, montrent qu'ils partagent les idées que je viens de défendre. C'est la seule façon d'assurer que cette élection fasse plus que de chasser Sarkozy et d'amener Ségolène Royal. Il faut que le score de l'extrême gauche contestataire montre, à la nouvelle équipe qui viendra au pouvoir comme au patronat, qu'à force de continuer la politique qui est menée depuis tant de temps, ils mettront le feu à la plaine !* » (Conclusion du meeting d'Annecy, 13 janvier.) Si l'on ajoute à cela le fait qu'Arlette Laguiller ne mentionne jamais la moindre lutte de classe récente, comme s'il n'y en avait aucune (pas même le puissant mouvement du printemps 2006, qui a pourtant offert une grève générale des

étudiants et des manifestations de trois millions de travailleurs et jeunes !), il apparaît clairement que l'objectif de LO se limite à une dénonciation juste du système capitaliste, à la popularisation d'un programme réformiste, mais privé de perspective organisationnelle, et à un objectif électoral purement protestataire, voire psychologique — puisqu'il ne s'agit en définitive que de commencer à « faire peur au grand patronat et à la bourgeoisie », en attendant qu'un jour il se passe quelque chose et qu'un « très puissant mouvement social » leur fasse « vraiment peur »...

... et refuse autant que la direction de la LCR toute idée de campagne commune avec celle-ci

Si le programme de LO était révolutionnaire, et si elle était seule à le défendre, on pourrait comprendre qu'elle tienne à se présenter seule aux élections. Mais ce n'est pas le cas, et les différences qui peuvent exister notamment avec la LCR (dont nous allons voir qu'elle défend un programme en fait très proche) ne sauraient donc justifier que l'une et l'autre mènent campagne en solitaire. Or, même après que la direction majoritaire de la LCR eut renoncé à l'automne à son espoir (illusoire, comme le dit à juste titre A. Laguiller) de faire rompre le PC d'avec le PS, la direction de LO n'a rien fait pour ouvrir la discussion avec elle dans le but de parvenir à un accord pour une campagne commune. La LCR n'ayant rien fait non plus en ce sens de son côté, les travailleurs les plus conscients — ceux qui ne se font pas d'illusions sur le PS et le PCF et qui ne veulent pas céder à la pression bourgeoise du prétendu « vote utile » — vont devoir choisir artificiellement entre Laguiller et Besancenot. Le slogan de campagne de celle-ci (« *qui d'autre peut se dire sincèrement dans le camp des travailleurs ?* ») est d'ailleurs sectaire : il implique que Besancenot ne soit pas lui aussi le candidat d'une organisation ouvrière. La campagne publique de LO intègre donc une dimension de concurrence avec celle de la LCR, même si la résolution de congrès et les déclarations de meeting affirment gentiment qu'elle souhaite la présence de Besancenot à l'élection présidentielle.

Au demeurant, le choix de la division est d'autant plus contestable qu'il risque de conduire à un échec électoral pour l'un comme pour

l'autre : il est probable que, avec la pression du prétendu « vote utile » ou du « danger Le Pen », et en l'absence d'une dynamique anti-capitaliste unitaire capable d'enthousiasmer les militants et de donner espoir aux travailleurs les plus avancés, LO et la LCR vont chacune dans son coin faire des scores assez faibles, inférieurs à ce qu'elles feraient en s'unissant. LO elle-même, d'ailleurs, ne pense pas

faire un bon score : la résolution de congrès juge que « nous risquons d'être laminés » et qu'en tout cas une « remontée de notre électorat » est « peu probable ». Autrement dit, LO fait le choix d'une campagne réformiste, voire électoraliste (campagne de marketing, effacement du nom du parti, limitation des critiques adressées au PS par crainte d'être accusée de l'avoir fait perdre...)

, mais ce n'est même pas pour gagner des voix ! Cette contradiction confirme à elle seule que, pour la direction de LO elle-même, il s'agit avant tout d'une candidature de témoignage, sans grand effet possible et sans véritable perspective.

L. W.

SUR LA CAMPAGNE DE LA LCR

LA LCR DÉNONCE LE CAPITALISME ET REFUSE TOUTE ALLIANCE AVEC LE PS... MAIS, DIVISÉE ET EN CRISE, ELLE PAIE LE PRIX DE SON ORIENTATION RÉFORMISTE DE TENDANCE « ANTI-LIBÉRALE »

La direction LCR porte une responsabilité égale à celle de LO dans l'absence d'une campagne anti-capitaliste commune. Elle a en effet fait le choix de chercher à s'allier avec le PCF et les « anti-libéraux », même si elle a fini par se rendre à l'évidence, en constatant que ceux-ci refuseraient de rompre avec le PS. Mais, au lieu d'en tirer la conclusion qu'il fallait rouvrir les discussions avec LO, pour tenter de parvenir à un accord comme lors des élections régionales et européennes de 2004, la direction LCR n'a pas plus que celle de LO essayé de le faire, préférant annoncer la candidature de Besancenot, tout en précisant qu'elle serait prête à la retirer en cas d'accord avec le PCF et les antilibéraux. Cependant, une forte minorité de la LCR (plates-formes 3 et 4 au dernier congrès, rassemblant à elles deux 34 % des voix) a refusé de soutenir la candidature d'O. Besancenot, fustigeant le « sectarisme » de la direction (alliance des plates-formes 1 et 2) parce que celle-ci, malgré ses graves ambiguïtés, refusait de cautionner la ligne de vassalisation au PS imposée par le PCF et les autres forces politiques animant les collectifs anti-libéraux. Piétinant toute discipline d'organisation, cette minorité a continué de s'investir pleinement dans les collectifs anti-libéraux, aggravant encore la confusion de la ligne défendue par la LCR en tant qu'organisation...

Le sabotage des droitiers petits-bourgeois menace l'existence même de la LCR

La faillite des « collectifs unitaires anti-libéraux » frappe donc

naturellement de plein fouet la LCR. Aujourd'hui, certains minoritaires, à l'image de Michel Husson, économiste en titre de la LCR et naguère d'ATTAC, ou Rémi Jean, militant en vue des Bouches-du-Rhône, claquent la porte de l'organisation avec fracas, manifestant un comportement typique de petits-bourgeois frustrés que toute une organisation (soit 2 800 militants) ne se soit pas pliée à leur stratégie minoritaire, voire personnelle. De leur côté, les responsables nationaux des tendances minoritaires — tendance Picquet-Sitel, d'une part, anciens de SPEB, d'autre part — décident de renforcer leurs liens et leur structuration pour poursuivre leur combat. Les premiers vont jusqu'à continuer de refuser à s'engager dans la campagne décidée par leur organisation, préférant continuer à participer à ce qui reste des collectifs anti-libéraux, certains s'engageant même dans la campagne d'une partie des « anti-libéraux » visant à revitaliser une candidature de José Bové contre celles de Buffet et de Besancenot. Les seconds, soucieux de convaincre des militants de la LCR, acceptent de participer à la récolte des parrainages pour Besancenot, mais non réellement à la campagne électorale elle-même — tout en fourbissant leurs armes pour poursuivre leur combat « anti-libéral unitaire » en vue des législatives ; certains n'excluent d'ailleurs pas, au moment où nous écrivons ces lignes, de se rallier eux aussi à la campagne pour la candidature de Bové...

Dans cette crise et dans tout ce conflit (et comme dans le cas du PT, quoique pour d'autres raisons) c'est l'existence même de la LCR en tant qu'organisation ouvrière se réclamant

de l'anti-capitalisme qui est en cause : sous prétexte d'une « unité » artificiellement drapée de toutes les vertus, les « droitiers » essaient de saboter toute orientation anti-capitaliste (fût-elle partielle et inconséquente), et même la candidature du porte-parole de leur propre parti, Olivier Besancenot, au profit de l'« anti-libéralisme » et du petit bourgeois José Bové. Les militants authentiquement révolutionnaires ne peuvent que condamner avec la plus grande fermeté les actes de sabotage de ces droitiers liquidateurs, d'autant qu'ils persistent dans leur démarche même après son échec cuisant. Cependant, ce n'en est pas moins la direction de la LCR (intégrant son aile gauche, le courant Démocratie révolutionnaire — DR, plate-forme 2) qui porte la principale responsabilité politique dans la crise actuelle de l'organisation.

Tout d'abord, les effets de l'abandon, depuis des années, du centralisme démocratique, se sont révélés dans toute leur nocivité : les minoritaires ont pu à loisir s'agiter pour discréditer leur propre organisation au sein des collectifs et beaucoup, pris dans une logique de micro-appareil, ont refusé de s'engager pour réaliser l'objectif, décidé par la majorité de la LCR, d'une candidature Besancenot (c'est une des raisons pour lesquelles le nombre de parrainages de maires recueilli par celui-ci risque d'être insuffisant, les ordres anti-démocratiques du PS à l'égard de « ses » maires n'expliquant pas tout). Or, si la LCR était une véritable organisation communiste révolutionnaire, tous ces petits bourgeois auraient été mis en demeure

de respecter la démocratie en se soumettant à la décision majoritaire et de l'appliquer ; si, en effet, la discussion et la critique, même virulentes, doivent être entièrement libres dans l'organisation et dans les publications des tendances, il est inadmissible de ne pas se soumettre, dans l'action, à la décision de la majorité, voire de lui mettre des bâtons dans les roues. Or ces mœurs de la décomposition petite-bourgeoise ont été introduites depuis des années dans la LCR par la direction elle-même ou avec son accord (et sans que DR s'y oppose depuis son intégration).

En outre, la direction de la LCR paie son refus complice de combattre politiquement, depuis des années, l'orientation ouvertement révisionniste des « droitiers ». Or la logique de cette orientation est la même que celle qui a conduit le courant brésilien Démocratie socialiste (courant du PT) à soutenir et à participer au gouvernement bourgeois de Lula-Alencar depuis 2002 et encore aujourd'hui. Si ce courant a explosé suite à cette politique de trahison et à l'exclusion d'une partie de ses militants oppositionnels par le PT de Lula (création du PSOL), il n'en est pas moins toujours membre de la « Quatrième Internationale » (Secrétariat unifié) dont la LCR est la section française. En effet, ni la direction internationale, ni celle de la Ligue n'ont réellement combattu et condamné la participation de Démocratie socialiste au gouvernement Lula, pourtant entièrement au service des impérialistes, du FMI, des capitalistes brésiliens et des propriétaires fonciers. Or le cas brésilien n'est pas isolé puisque la section italienne de la « Quatrième Internationale », Sinistra Critica, soutient elle aussi le gouvernement bourgeois de Romano Prodi, votant au Parlement pour sa politique, y compris les crédits de guerre servant à financer les interventions militaires de l'impérialisme italien, notamment en Afghanistan. En n'engageant pas une campagne internationale contre cette politique de sa section-sœur transalpine, la direction de la LCR la cautionne objectivement (même s'il lui arrive de la critiquer timidement) et aide ses propres droitiers à avancer dans leur projet de mener la LCR sur la même voie que leurs homologues brésiliens et italiens.

Enfin, la crise actuelle s'explique aussi par l'ambiguïté de l'orientation défendue par la direction de la LCR :

si elle a certes préservé jusqu'à présent l'indépendance de la LCR en refusant d'en faire une vassale du PS, elle n'en est pas moins réformiste, comme nous allons le voir. C'est pourquoi les militants révolutionnaires de la LCR ne peuvent compter sur leur direction pour surmonter la crise qui frappe leur organisation : eux seuls sont en capacité d'intervenir pour redresser la barre s'ils veulent éviter le naufrage.

O. Besancenot et la direction de la LCR dénoncent le capitalisme, le gouvernement, le PS et le PCF...

Certes, dans sa déclaration de candidature (« Pourquoi je suis candidat ? », texte du 15 octobre 2006, <http://besnacenot2007.org/spip.php?article29>), Olivier Besancenot se réclame des « jeunes, travailleurs ou chômeurs, qui savent comme moi ce qu'est l'exploitation » et affirme qu'il se « propose simplement d'être le porte voix de toutes celles et de tous ceux qui subissent l'exploitation et l'oppression sous quelque forme qu'elle soit et qui en ont assez que leurs vies soient sacrifiées sur l'autel des profits d'une toute petite minorité aussi égoïste que cynique. Je veux être le porte voix de leurs colères ». En outre, il s'appuie à juste titre (contrairement à LO) sur « la victoire retentissante du "non" de gauche contre le TCE, un grand vent de révolte de la jeunesse des quartiers, puis des millions de manifestants contre le CPE », ainsi qu'aux luttes des sans-papiers et contre les rafles. De plus, le candidat de la LCR justifie sa candidature en disant que « la contestation anticapitaliste qui s'est manifestée avec force dans la rue doit s'exprimer à nouveau dans les urnes ». Et il dénonce correctement les « politiques libérales-capitalistes menées depuis un quart de siècle », même si (comme LO) il insiste surtout sur celle des gouvernements de droite depuis 2002 : les licenciements, les profits exorbitants, les privatisations des « gouvernements qui se succèdent », les coupes budgétaires dans les services publics, les « attaques contre le code du travail, (...) la sécu et le droit à la retraite », la pauvreté, l'insuffisance des salaires, « les expéditions militaires en Afrique ou au Moyen-Orient pour y défendre les intérêts de la bourgeoisie française et de ses alliés, les gouvernements des États-Unis et d'Israël, dans une continuité néocoloniale et impérialiste séculaire », « le retour en force de

l'ordre moral avec des discriminations dans tous les domaines : sexuelles, sexistes et racistes », les provocations policières contre les jeunes des quartiers, etc.

D'autre part, Besancenot appelle à ne se faire « aucune illusion sur la politique de la direction du PS », car elle « incarne une gauche qui s'aplatit dès que le Medef fronce les sourcils, une gauche dont la politique est génétiquement modifiée en politique de droite dès qu'elle arrive au pouvoir ». Et il dénonce aussi, à juste titre, « la politique passée et actuelle de la direction du PCF, sa participation sans sourciller à un gouvernement qui, de 1997 à 2002, a privatisé plus que ses prédécesseurs de droite, sa prétention à vouloir poursuivre aujourd'hui encore la discussion avec une direction socialiste qui a renoncé à transformer la société ».

Enfin, O. Besancenot appelle les travailleurs à participer à sa campagne, avec un objectif clair de lutte et de légitime construction organisationnelle : « La LCR est entrée en campagne. Une campagne ouverte qui veut rassembler celles et ceux qui sont en accord avec les idées que je développe. Je les appelle à prendre contact avec les sections de la LCR » et à « retrouver le chemin de luttes massives et unitaires ».

... mais le programme révolutionnaire, « c'est pour quand ? »

Cependant, Besancenot et la LCR se rallient au slogan « chasser la droite », même si cela revient à aider cette gauche à revenir au pouvoir : « De Sarkozy comme de Chirac et de Villepin, ces zélés serviteurs du Medef, on en a soupé. Alors il faut tous ensemble s'en débarrasser, c'est une mesure de salubrité publique. Il faut shooter la droite sans l'ombre d'une hésitation. » Cette orientation est celle de la direction de la LCR même après la désignation de Ségolène Royal comme candidate du PS (cf. par exemple l'éditorial d'Alain Krivine dans *Rouge* du 5 janvier). Avec encore moins d'hésitation que LO, la LCR persiste donc à cultiver le mythe d'un PS « moins pire » que la droite.

De plus, s'il était correct d'intervenir tactiquement dans les « collectifs anti-libéraux » sur une orientation de front unique en se battant pour un programme anti-capitaliste et en aidant les militants, notamment ceux du PCF, à rompre avec leur direction qui n'en voulait

pas, cette démarche devait être abandonnée à partir du moment où l'orientation de ces collectifs, notamment leur refus de rompre avec le PS, avait été décidée — disons lors de son adoption définitive à Nanterre en septembre 2006. Or non seulement la LCR n'est pas intervenue dans ces collectifs en défendant un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent (comme nous allons le voir), mais en outre elle a continué d'entretenir la confusion en faisant croire, même après septembre, qu'il n'était pas encore impossible de faire rompre les collectifs et le PCF d'avec le PS. C'est ainsi que, dans sa déclaration de candidature datée d'octobre, Olivier Besancenot se prononce encore pour « *des candidatures unitaires de la gauche anticapitaliste et antilibérale aux élections de 2007* » et pour « *poursuivre la discussion avec tous ceux qui ont mené ensemble la bataille victorieuse du 29 mai, avec tous les partis qui ont appelé à voter "non", du PCF à LO* », à condition que l'« *accord politique* » intègre « *la garantie absolue que cette candidature unitaire n'aille pas à terme servir de caution à la direction du PS par souci "d'efficacité"* ».

En réalité, tout le problème est que le programme de la LCR elle-même se limite fondamentalement, comme celui de LO, à une orientation réformiste, d'autant plus qu'il cultive quant à lui une ambiguïté sur la question de l'« *antilibéralisme* » : au lieu de mettre en avant une orientation clairement anti-capitaliste, la LCR laisse croire qu'« *antilibéralisme* » et « *anticapitalisme* » seraient au fond la même chose. Et, dans une lettre datée du 7 novembre 2006 adressée au Collectif national pour des candidatures unitaires¹, la direction de la LCR adresse des critiques secondaires au programme des antilibéraux, en demandant des mesures un peu plus radicales : pour le SMIC à 1500 € nets (au lieu de 1500 € bruts), pour une position claire sur le nucléaire, pour que l'attribution des droits soit liée au seul critère de résidence et pour mettre en avant la nécessité de la lutte pour appliquer le programme. Ces désaccords ne portent donc pas sur l'essentiel, à savoir la différence entre un programme anticapitaliste et un programme « *antilibéral* » dans le cadre du système capitaliste. Dès lors, les tendances « *unitaires* » de la LCR, qui approuvent le programme des

antilibéraux, ont beau jeu de demander : « *Reste maintenant une question lancinante : qu'est-ce qu'une candidature isolée de la LCR défendrait de fondamentalement différent ?* »² De son côté, *Avanti !*, petit courant de gauche de la LCR (plate-forme 5), critique à juste titre la position de la direction de la LCR concernant le programme des antilibéraux : celle-ci a « *considéré que le texte présenté ne posait pas de problème essentiel* »³.

De fait, O. Besancenot ne défend ni un véritable programme révolutionnaire axé sur la perspective d'un gouvernement des travailleurs, ni même un programme réformiste avancé, qui proposerait de rompre progressivement avec le capitalisme en tant que tel, avec l'Union européenne et avec l'État actuel. Certes, il cite une formule de Louise Michel prônant le « *partage du pouvoir* », mais il s'agit d'un clin d'œil purement rhétorique, qui n'a rien à voir avec l'objectif clair de la prise du pouvoir par et pour les travailleurs. Et, s'il se propose de porter l'« *espoir (...) de voir un jour naître une nouvelle société qui permette à la fois l'émancipation collective et l'épanouissement individuel* », il n'en dit pas plus sur ce point qu'A. Laguiller, refusant d'évoquer en termes propres le socialisme et le communisme. En fait, il limite lui-même son objectif de la manière suivante : « *La politique que nous voulons passe par le partage des richesses pour en finir avec les inégalités, le chômage et la précarité généralisée. Elle exige d'avoir la volonté de faire en sorte que le mot "égalité" placardé sur le fronton de toutes nos écoles ne soit plus un slogan creux mais devienne une réalité de la vie quotidienne entre les hommes et les femmes, entre les générations, entre les choix d'orientation sexuelle, entre les cultures et quelles que soient nos origines. Elle nécessite de sortir de l'ère du profit qui engendre les guerres, détruit nos vies et la planète. Tout ceci passe bien sûr par des mesures d'urgences concrètes que j'aurai l'occasion de défendre dans cette*

² Cf. le site Internet http://www.lcr-rouge.org/articleMV.php3?id_article=4925

³ <http://avanti-lcr.org/bulletin/Avanti38.pdf> — Cependant, malgré sa critique pertinente du programme des anti-libéraux, *Avanti !* n'en a pas tiré les conséquences pratiques, en se disant prêt (encore en novembre 2006), comme la direction de la LCR, à soutenir un candidat antilibéral armé d'un tel programme à la condition qu'il soit clair sur le refus d'une alliance parlementaire et gouvernementale avec le PS.

campagne. » Or le « *partage des richesses* » n'est pas un objectif réellement anti-capitaliste, encore moins révolutionnaire, puisqu'il cantonne la lutte des classes à une distribution moins inégalitaire, sans remettre en cause fondamentalement le système capitaliste.

Quant aux « *mesures d'urgence* » préconisées par la LCR, par exemple celles proposées par ses cinq affiches de campagne (« *Un emploi stable et un logement décent pour tous/Des moyens pour les services publics* » ; « *Interdiction des licenciements/32 h sans perte de salaire avec embauches* » ; « *300 euros nets de plus par mois/Pas un revenu inférieur à 1 500 euros nets* » ; « *Rattrapage immédiat des salaires [des femmes par rapport à ceux des hommes]/Loi-cadre contre les violences faites aux femmes* » ; « *Réquisition des logements vides/Blocage des prix des loyers* »), elles sont très justes en elles-mêmes, mais rien n'est dit sur la façon de les imposer. Certes, O. Besancenot et la LCR en appellent de façon générale à la lutte ; mais la direction de la LCR fait croire qu'il serait possible, avec une bonne mobilisation, d'« *imposer au futur gouvernement une politique de rupture avec les lois du capitalisme, qu'elles soient défendues par la droite ou par la gauche respectueuse* » (éditorial d'Alain Krivine dans *Rouge* du 5 janvier). Or, dire cela, donner cet objectif aux travailleurs, c'est renoncer à tracer la perspective du gouvernement des travailleurs par et pour eux-mêmes. Idéologiquement, c'est une orientation typiquement réformiste consistant à limiter l'objectif des luttes à une pression sur l'État bourgeois et ses gouvernements, au lieu de remettre en cause leur existence. Pratiquement, c'est en outre tout à fait irréaliste aujourd'hui, au moment où les travailleurs subissent défaite sur défaite (comme le note A. Krivine lui-même dans l'article cité). De fait, les seules fois dans l'Histoire où des luttes ont permis d'imposer à des gouvernements bourgeois des mesures anti-capitalistes (de grandes réformes significativement attentatoires aux intérêts de la bourgeoisie) sont des moments de lutte révolutionnaire, comme en 1936 ou à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Or nous n'en sommes pas là et, tout particulièrement dans une campagne électorale, il s'agit donc de faire progresser la conscience de classe en popularisant un véritable programme de transition révolutionnaire — qui est

¹ Cf. le site Internet http://www.lcr-rouge.org/article.php3?id_article=4940

SUR L'« ANTI-LIBÉRALISME »

LE PROGRAMME DES « COLLECTIFS ANTILIBÉRAUX » OU L'HUMANISATION ILLUSOIRE DU CAPITALISME

Lors de leur réunion nationale des 14 et 15 octobre 2006 à Nanterre, les « collectifs unitaires antilibéraux » avaient adopté un programme intitulé « *Ce que nous voulons* »¹. Tuons d'entrée le suspense : c'est un programme de rupture, non pas avec le capitalisme, mais avec toutes les traditions du mouvement ouvrier. En ce qui concerne le vocabulaire, l'absence de référence au « communisme », au « socialisme », à la « lutte de classe » et même à l'existence des « classes » témoigne de l'abandon de cet héritage, en retrait par rapport au réformisme classique qui se prononçait, au moins en paroles, pour le socialisme (en retrait également par rapport au programme du PCF², dont il s'inspire pourtant largement, et qui parle encore d'une « visée communiste »).

Ce programme conjugue d'un côté les formules creuses, et d'un autre côté un catalogue de mesures ambiguës qui sont soit de belles promesses n'ayant aucune chance de se concrétiser (compte tenu du cadre dans lequel elles sont censées être mises en œuvre), soit des renoncements maquillés par la boursofflure du verbe.

Ainsi ce texte nous parle-t-il de « *pouvoir des peuples de décider de leur destin* », reprend le concept à la mode de « *démocratie sociale et participative* » et plaide pour un contrôle accru du « politique » et de la « société » sur « l'économie » : « *La société est la fin et l'économie le moyen.* » De belles paroles qui ne dépareraient pas chez Royal ou Sarkozy, qui reprennent la rhétorique de l'Église et qui dessinent la perspective d'une vie meilleure pour l'Homme.

Et comme nous allons le voir, faute de proposer le début d'un commencement de rupture avec le

capitalisme, nous n'avons plus qu'à nous en remettre à Dieu, ou plutôt à ses oripeaux : « *l'économie sociale et solidaire* », la multiplication des « *droits individuels et collectifs* ». Voici les nouveaux fétiches de nos « antilibéraux » qui se posent en alternatives au fétichisme du marché des « libéraux ». La bataille des fétiches fait rage pour mieux masquer leur commune allégeance aux piliers du capitalisme.

Passons en revue le kit antilibéral.

Du côté des **institutions**, on promet une VI^e République « *représentative et participative* » qui étend « *la logique démocratique au monde de l'entreprise* ». Alléchant, sauf qu'il s'agit d'une démocratie où les participants n'ont pas le droit de changer les règles du jeu, et notamment la division fondamentale entre ceux qui possèdent les moyens de production et ceux qui sont réduits à leur vendre leur force de travail. Il s'agit simplement de donner des « droits » aux salariés afin de les faire participer « démocratiquement » au bon déroulement de leur exploitation.

Du côté du **marché du travail**, on nous promet le SMIC à 1500 € bruts (un peu mieux que Fabius) et on annonce, comme l'UMP et le PS, la convocation d'une conférence nationale avec patrons et syndicats, où le gouvernement demandera gentiment aux patrons de répercuter la hausse du SMIC et d'augmenter ainsi tous les salaires de 300 €. Mais pas question de contraindre les patrons³ ! Il faut les inciter à être des « *bourgeois dans l'intérêt de la classe ouvrière* »⁴, voilà la quintessence du programme de ces « socialistes bourgeois » tel que l'avait caractérisé Marx il y a déjà 160 ans⁵.

³ Le programme précise seulement : « *Le nouveau gouvernement y pèsera en faveur d'une revalorisation générale des salaires, de l'ordre de 300 euros.* » (Nous soulignons.)

⁴ Extrait du *Manifeste du parti communiste*, 1848, <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?manifeste2>

⁵ En promettant de changer la vie sans bouleversement politique et sans toucher aux moyens de production, le « *socialisme*

Pas question non plus d'interdire l'ensemble des contrats précaires qui se sont multipliés depuis 25 ans (même si, à l'instar du PS⁶, on nous promet tout de même l'abrogation du CNE). Il faut avoir « l'objectif » de cette interdiction, sans doute le temps de convaincre les exploités de devenir des « patrons citoyens ». Et aussi le temps de se convaincre soi-même puisque les emplois précaires dans la fonction publique ne seront pas résorbés immédiatement, mais « rapidement », ce qui revient à subordonner l'objectif à des critères arbitraires et/ou à des limites budgétaires (comme ce fut le cas du « protocole Sapin » sous le gouvernement Jospin). En outre, on donnera aux travailleurs l'illusion du pouvoir en permettant aux élus du personnel de disposer d'un « *droit de veto suspensif sur les décisions de licenciement collectif et de délocalisation* » (et aucun pouvoir supplémentaire sur les licenciements « individuels », pourtant les plus nombreux aujourd'hui et décidés souvent à titre de sanction), mais bien sûr le dernier mot devra revenir au patronat.

Le programme plaide pour l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font du profit. C'est apparemment radical, mais cela pose un problème. En effet, il faut définir un indicateur de profit et s'assurer que les patrons ne le trafiquent pas. Si cet indicateur permettait à un grand nombre d'entreprises d'afficher un « profit » négatif et donc de licencier, il ne serait qu'un effet d'annonce. Dans le cas inverse, les patrons pourraient de toute façon délocaliser sans problème, puisque rien n'est prévu pour entraver la liberté patronale de transporter leurs capitaux et leurs machines où bon leur semble.

Enfin, la mesure phare, qui fait consensus sur tout l'échiquier

bourgeois », tel que caractérisé par Marx dans le *Manifeste*, ne peut que s'en remettre aux bourgeois pour agir en faveur des ouvriers.

⁶ Cf. <http://projet.parti-socialiste.fr/tag/le-texte-du-projet/parte-i-reussir-le-plein-emploi-dans-un-developpement-durable/>

¹ Cf. le site Internet des collectifs : <http://www.alternativeagauche2007.org/IMG/rtf/Cequenousvoulons-V8a-201006.rtf>

² Cf. notre article paru dans Le CRI des travailleurs n° 21 sur la préparation du congrès du PCF de 2006 : <http://groupecri.free.fr/article.php?id=70>

politique bourgeois, de « Sécurité sociale professionnelle » est ici reprise sous le nom de « *Sécurité des parcours de travail et de vie* ». Son principe général est de flexibiliser le marché du travail avec en contrepartie pour le salarié un « filet de sécurité ». La mesure n'est pas détaillée dans le programme, mais on nous promet un filet de sécurité généreux : le salaire et les droits associés seraient « garantis ». Ainsi, en travaillant un mois, pourrions-nous conserver notre salaire sans travailler aussi longtemps que souhaité. C'est évidemment ridicule, et cela ne peut être qu'une promesse démagogique, cachant la réalité de ce projet : l'obligation pour le chômeur, s'il veut toucher quelque chose, d'accepter tout ce que le patronat voudra lui imposer (stages, formations, etc.). (Cf. ci-dessous à ce sujet la déclaration du CILCA *Non à la prétendue « sécurité sociale professionnelle »* !)

Du côté du financement de la **protection sociale**, le programme plaide pour la remise en cause des exonérations de cotisations patronales (décidées par les gouvernements de gauche et de droite). Mais il ne s'agit pas d'utiliser ces fonds pour financer la protection sociale et notamment les retraites par répartition (alors que par ailleurs on affirme vouloir rétablir, sans nous dire comment, le « *droit à la retraite à taux plein à 60 ans sur la base de 37,5 annuités sur la base des 10 meilleures années* » !), mais de redistribuer cet argent au patronat ! Autrement dit, on veut supprimer un cadeau au patronat pour en créer un nouveau ! Le tour de passe-passe consisterait à créer des « *fonds régionaux pour l'emploi et la formation* » qui prendraient en charge la bonification des prêts bancaires (c'est-à-dire qui paieraient une partie des intérêts des prêts à la place des patrons) et qui seraient « *dotés des 20 à 23 milliards d'euros annuels représentant les exonérations de cotisations sociales patronales* ». Encore une fois, on veut faire croire qu'on peut améliorer la situation des

travailleurs sans s'attaquer aux intérêts patronaux !

Du côté de **l'enseignement supérieur**, on nous fait de belles promesses (suppression des frais d'inscription, absence de sélection à l'entrée des cursus), mais les antilibéraux ne demandent même pas l'abrogation des décrets LMD de 2002 (pris par le gouvernement Jospin). Cette réforme est pourtant fondamentale puisqu'elle transforme les diplômes nationaux en diplômes locaux et individualisés. Elle est le complément logique à la précarité sur le marché du travail. Pourtant, nos antilibéraux affirment courageusement que « *le dispositif LMD fera l'objet d'un bilan* »...

Du côté des **services publics**, on nous annonce qu'un « *plan d'abrogation de toutes les lois qui ont privatisé des entreprises publiques* » sera, non pas mis en œuvre... mais « *mis en discussion* » ! Les antilibéraux ne savent pas encore quelles entreprises seront renationalisées, et ils ne disent pas si elles le seront immédiatement, mais ils savent déjà que ces opérations seront accompagnées des « *mesures financières et juridiques nécessaires* », c'est-à-dire en clair le dédommagement des capitalistes ! En outre, les antilibéraux affirment que les services publics doivent relever d'un monopole public « *quand les conditions le rendent possibles* ». Cela restera donc pour les antilibéraux une pétition de principe puisque – comme nous allons le voir – il est inenvisageable pour eux de ne pas respecter la législation européenne (qui organise la concurrence sur le marché de l'électricité, des télécommunications, de la poste, etc.).

Du côté de **l'Union européenne capitaliste**, en effet, le projet met en avant trois « *initiatives fortes* » : état des lieux des textes européens, appel aux peuples européens pour réorienter l'UE, et retrait de la signature de la France du projet de Traité constitutionnel européen. Il ne suffit pas de caractériser ces initiatives de

« fortes » pour qu'elles le soient. Concrètement, les antilibéraux acceptent de gouverner dans le cadre des traités existants, en espérant un jour prochain les réformer. En attendant, on se couche, on oublie les belles promesses et on explique que ce n'est pas notre faute, mais que les autres sont très méchants.

Enfin, du côté des **relations internationales**, les antilibéraux, derrière la fumée des belles déclarations humanistes, promettent la poursuite de la politique impérialiste française : maintien des troupes françaises au Liban, application de toutes les résolutions de l'ONU sur le Proche-Orient (y compris celles qui condamnent la résistance anti-impérialiste). Loin d'être le conseil d'administration des impérialistes, l'ONU est présentée, au moins potentiellement, comme une instance au service des peuples. Il s'agit donc de renforcer sa légitimité et son rôle.

La principale faiblesse du programme n'est pas dans l'insuffisance (pourtant réelle) des mesures d'urgence exigées, mais dans son caractère totalement illusoire, dans la mesure où il refuse de s'en prendre réellement au capitalisme. En refusant de s'attaquer à la propriété privée et de rompre avec l'Union Européenne capitaliste, ces mesures, aussi timides soient-elles, ne pourront pas être réalisées.

Ce programme fait croire que l'on peut améliorer sensiblement les conditions de vie des travailleurs sans s'attaquer aux intérêts capitalistes. Ainsi le texte veut-il rassurer les « entreprises » (cache-sexe des patrons, mais ce mot est aussi tabou pour nos antilibéraux) : toutes les mesures prônées ne pénaliseront pas les « entreprises », au contraire : « Les entreprises profiteront de l'amélioration du niveau de vie et du développement des services publics » ! Heureusement que nos antilibéraux sont là pour expliquer aux capitalistes ce qui est bon pour eux !

Gaston Lefranc

SUR LA NATURE DU PS

LE PS N'EST PLUS UN PARTI OUVRIER RÉFORMISTE : C'EST UN PARTI PUREMENT ET SIMPLEMENT BOURGEOIS

L'« extrême gauche » ne s'unit... que pour se rallier au mot d'ordre du PS : « battre la droite »

La plus grande partie de l'« extrême gauche » (LCR, LO, PT, petits groupes « trotskystes »...) se rallie aujourd'hui au mot d'ordre du

PS et du PCF selon lequel il s'agirait, dans les élections de 2007, de « battre

la droite»¹. Que ce mot d'ordre débouche ou non sur l'appel explicite à voter pour le PS aux seconds tours des élections (présidentielle et législative), il revient objectivement à couvrir ce parti sur la gauche, en présentant sa politique comme « moins pire », donc en bon français comme meilleure, ou comme pouvant être meilleure, que celle de la droite.

Nous avons montré dans notre précédent numéro que la politique du PS et de la gauche plurielle au pouvoir en 1997-2002 n'avait pas été plus favorable aux travailleurs que celle de la droite depuis 2002, mais que cette dernière en était au contraire la suite logique : dans le cadre de l'« alternance », la succession de la droite et de la gauche aux affaires ne change rien d'essentiel à l'orientation générale d'une politique de plus en plus régressive car tout entière au service du grand capital.

Il s'agit maintenant d'approfondir l'analyse en revenant sur la question fondamentale de la nature même du Parti socialiste. En effet, quelles que soient les nuances entre le PS et l'UMP, une chose est sûre : aucune organisation trotskyste ou communiste révolutionnaire digne de ce nom ne peut soutenir ou même simplement appeler à voter pour un parti purement bourgeois. Par exemple, aucune organisation trotskyste ou communiste révolutionnaire digne de ce nom ne soutient ou n'appelle à voter pour le Parti démocrate américain : bien qu'il ne soit indéniablement pas identique au Parti républicain (il repose non seulement sur des descendants d'esclavagistes sudistes et des fractions de la bourgeoisie, mais aussi sur la petite bourgeoisie intellectuelle et les couches supérieures du salariat, et il a par là même une fibre « sociale » que l'autre n'a pas), il s'agit pour tout le monde d'un parti

¹ Pour la LCR, « *virer la droite en 2007 est pour nous une mesure de salubrité publique* » (lettre au collectif national pour des candidatures unitaires du 7 novembre 2006). — Pour LO, « *la candidature d'Arlette Laguiller (...) permettra au moins à l'électorat populaire de contribuer, par son vote, à chasser si possible la droite, mais en exprimant sa défiance vis-à-vis des dirigeants de la gauche, qui l'ont déjà trompé bien des fois* » (*Lutte ouvrière* du 20 octobre). — Pour le PT, le problème est que la gauche ne voudrait pas « *vraiment battre la droite* » (éditorial d'*Informations ouvrières*, 21 décembre) et son refus de rompre avec l'Union européenne « *nourrit l'abstention et risque de faire passer la droite* » ; or, « *oui, c'est une certitude, il faut battre la droite* » (communiqués de presse n°4 et 3 de Gérard Schivardi).

purement et simplement bourgeois (il n'a jamais eu la moindre référence à la lutte de classe et a toujours défendu un programme intégralement et ouvertement capitaliste). Par conséquent, la seule raison pouvant justifier de soutenir de façon critique le PS ou même simplement d'appeler à voter pour lui, serait qu'il ne s'agisse pas d'un parti purement bourgeois, mais, malgré sa politique, d'un parti qui resterait un parti ouvrier réformiste.

Malheureusement, ni la LCR, ni LO, ni le PT ne posent cette question : ils se contentent de reprendre à leur compte l'idée selon laquelle il y a une différence entre la « droite » et la « gauche », sans livrer la moindre analyse de classe du PS et de son évolution. Par cette position purement empirique, ils font preuve d'une désinvolture théorique inadmissible quand on se réclame du marxisme : ils capitulent démagogiquement (en fait pour des raisons purement électoralistes) face aux illusions de cette fraction des travailleurs pour qui le PS au pouvoir ne changera pas leur sort, mais mènera du moins une politique « moins pire » que la droite. Seuls certains petits groupes s'efforcent de justifier leur appel à voter pour le PS en affirmant, avec au moins le mérite de la cohérence formelle, qu'il est encore un parti ouvrier réformiste.

Mais la cohérence formelle n'est pas la pertinence réelle : selon le Groupe CRI, cette caractérisation de la nature du PS est aujourd'hui caduque. Même si l'on accorde une certaine pertinence descriptive et superficielle aux notions de « droite » et de « gauche », le PS n'est en tout cas plus un parti ouvrier réformiste, mais il est devenu un parti purement et simplement bourgeois. Il en découle qu'aucune considération de tactique ou de circonstances ne saurait justifier que les trotskystes ou les communistes révolutionnaires le soutiennent, même du bout des lèvres, ou appellent à voter pour lui, fût-ce au second tour, sous prétexte de « battre la droite ».

Parti ouvrier indépendant et parti « ouvrier bourgeois »

Dans la tradition trotskyste, on désigne couramment les partis réformistes (« social-démocrates », « travaillistes » ou « socialistes », selon les pays) comme des « partis ouvriers bourgeois ». Cette expression, apparemment contradictoire dans les termes, servait à signifier la nouvelle

nature de ces partis après leur passage définitif dans le camp de la bourgeoisie, passage révélé de façon éclatante par le vote des crédits de guerre et le soutien à leur bourgeoisie « nationale » respective au moment de la Première guerre mondiale. À l'origine, ces partis étaient officiellement marxistes (comme le SPD allemand, moteur dans la IIe Internationale) ou non (comme le Labour Party britannique ou la majorité de la SFIO dirigée par Jean Jaurès), mais ils étaient des partis ouvriers (tout court), ce qu'on peut appeler des partis ouvriers indépendants : ils exprimaient et défendaient, de manière plus ou moins conséquente, les intérêts historiques spécifiques du prolétariat, encourageant la lutte de classe et se fixant l'objectif du socialisme. Mais, au fil des années, de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1914, sous la pression des États bourgeois impérialistes, ces partis étaient devenus progressivement des partis réformistes et parlementaristes : ils avaient renoncé à l'objectif de la révolution sociale par les méthodes de la lutte de classe, au nom d'une transition graduelle et pacifique du capitalisme au « socialisme », lui-même réduit en fait à une sorte d'étatisation par la loi des grands moyens de production. Dans la mesure où ils renonçaient de fait à la lutte de classe indépendante et à la révolution, ces partis devenaient des piliers constitutifs du système social bourgeois, canalisant les aspirations et les luttes prolétariennes en échange de quelques concessions de la bourgeoisie (réformes sociales, gestion de municipalités, etc.). Mais, dans la mesure où ils continuaient néanmoins à se réclamer en parole du prolétariat et du socialisme (dans leur programme, leurs congrès, leur presse, voire leurs meetings), tout en présentant les miettes octroyées par la bourgeoisie comme les récompenses tangibles de leur propre « réalisme », ces partis réformistes gardaient l'appui de la classe ouvrière et continuaient à incarner ses espoirs de transformation sociale. Autrement dit, *devenus bourgeois par l'idéologie et la politique de leurs directions, ces partis n'en étaient pas moins restés « ouvriers » par leur base sociale, par leur programme officiel et par la tradition historique dont ils se réclamaient.*

C'est cette fonction bien particulière des partis réformistes qui justifia, pour la majorité de l'Internationale communiste,

l'adoption de la tactique du « front unique ouvrier » lors du III^e Congrès en 1921 : au moment où la vague révolutionnaire ouverte en 1917 marquait une pause, les communistes comprirent que les partis réformistes (notamment le SPD allemand et le Labour anglais) garderaient un certain temps le contrôle de la majorité de la classe ouvrière. Dès lors, à la fois pour aider à mobiliser celle-ci et pour qu'elle comprenne par sa propre expérience l'impasse du réformisme, ils décidèrent de s'adresser systématiquement aux organisations réformistes en leur faisant des propositions concrètes d'actions communes — y compris pour la conquête du pouvoir —, tout en ne cédant évidemment pas d'un pouce sur le propre programme révolutionnaire et par conséquent sur la nécessité de critiquer le réformisme en tant que tel.

Enfin, pour Trotsky et les partisans de la IV^e Internationale, cette nature « ouvrière bourgeoise » est aussi celle des partis communistes après leur stalinisation totale et définitive constatée au début des années 1930, dès lors qu'ils abandonnèrent toute lutte réellement révolutionnaire et socialiste, servant exclusivement les intérêts de la bureaucratie d'URSS. Celle-ci, en effet, avait renoncé à tout objectif révolutionnaire pour assurer son propre maintien au pouvoir, qui impliquait la stabilité des rapports sociaux fondamentaux en Europe et au niveau international dans le cadre d'un compromis avec l'impérialisme. Dès lors, les PC soumis aux intérêts de la bureaucratie du Kremlin participaient, en collaboration avec les sociaux-démocrates, à la canalisation de la lutte de classe dans le cadre de l'ordre existant¹. Ils bénéficiaient en échange eux aussi de concessions de la part des États bourgeois, qui renforçaient à leur tour leur idéologie réformiste, bien que leur base sociale fût souvent nettement plus prolétarienne que celle des sociaux-démocrates.

L'existence de puissants partis ouvriers bourgeois contrôlant la classe ouvrière a marqué le cœur du XX^e siècle, des années 1920 aux années 1980. Les organisations révolutionnaires, essentiellement trotskystes, restant quant à elles ultra-minoritaires (pour des raisons objectives et subjectives sur lesquelles il n'est pas possible de revenir ici), il

¹ Sur cette politique de la SFIO et du PCF stalinien en France en 1934-1936, cf. l'article de Laura Fonteyn consacré au « Front populaire » dans *Le CRI des travailleurs* n° 22 (printemps 2006).

était particulièrement juste de s'adresser aux organisations réformistes social-démocrates, travaillistes ou staliniennes avec une tactique de front unique ouvrier, non seulement dans la lutte de classe directe, mais aussi sur le terrain électoral. Il était juste, notamment, d'appeler à ce qu'ils s'unissent sur la base d'un programme ouvrier et même d'appeler tactiquement à voter pour eux *malgré* leur programme réformiste quand il s'agissait d'infliger une défaite aux partis directement représentatifs de la bourgeoisie².

Mais aujourd'hui, en 2007, la situation n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'elle était des années 1920 aux années 1980. Quel que soit le critère retenu, le Parti socialiste français actuel ne peut plus être considéré comme un parti ouvrier bourgeois, contrairement à la SFIO de Léon Blum ou de Guy Mollet, et même au PS de Mitterrand dans les années 1970.

Critères de définition d'un parti ouvrier-bourgeois

Critère du programme politique fondamental

Le critère du programme politique fondamental et donc de la tradition historique dans laquelle s'inscrit un parti est décisif si l'on veut cerner sa nature. Il ne s'agit cependant pas de s'en tenir au programme immédiat : l'histoire montre que, pour les élections, par exemple, les partis ouvriers réformistes se contentent généralement d'un programme social de réformes très limitées, pour montrer

² Par exemple, en France, il était juste d'appeler à voter pour le PS et son candidat Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle en 1974 et en 1981, et pour les candidats PS ou PCF les mieux placés aux seconds tours des législatives. C'est ce que faisaient LO, la LCR et l'OCI (le CCI du PT actuel). En revanche, on ne peut approuver la tactique de l'OCI consistant à appeler à voter Mitterrand dès le premier tour, non seulement en 1981, mais même en 1974 (alors que le premier secrétaire du PS était quasiment sûr d'être présent au second tour, puis que le PC appelait à voter pour lui dès le premier et que la droite partait en ordre dispersé). Il fallait se battre alors (déjà !) pour une candidature commune des organisations se réclamant du trotskysme, dans la perspective d'une unification ; au minimum, les partis révolutionnaires devaient présenter leurs propres candidats aux élections, comme l'ont fait LO et la LCR en 1974, LO en 1981 (avec un programme cependant déjà centriste et électoraliste).

à la bourgeoisie qu'ils ne sont pas dangereux ; inversement, des partis bourgeois peuvent mettre en avant des revendications progressistes (démocratiques, voire sociales) quand ils cherchent à gagner l'électorat populaire ; c'est le cas du Parti démocrate américain dans les années 1930-1960, du Parti radical français signataire du programme du « front populaire » en 1936 et d'« union de la gauche » dans les années 1970, etc. — C'est en fait le critère du *programme fondamental, historique*, qui est décisif pour définir un parti comme « ouvrier », même réformiste. C'est ainsi que, *malgré* leur fibre « sociale » à tel ou tel moment de leur histoire, le Parti démocrate américain ou le Parti radical français n'ont jamais été des partis ouvriers, parce qu'ils ne se sont jamais prononcés, même seulement en paroles, contre le capitalisme, pour le socialisme. En revanche, les partis social-démocrates étaient considérés par l'Internationale communiste comme des partis ouvriers (réformistes) *malgré* le passage de leur direction du côté de la bourgeoisie (vote des crédits de guerre en 1914, trahison de la révolution allemande en 1918-1923, complicité dans l'assassinat de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht en janvier 1919, etc.). De même, Trotsky considérait la SFIO de Léon Blum comme un parti ouvrier (réformiste) *malgré* sa participation au gouvernement bourgeois du Cartel des gauches en 1924-1926, malgré sa politique traître de liquidation de la grève générale en France en mai-juin 1936, etc.

Or force est de constater qu'il n'y a plus la moindre différence majeure entre le programme fondamental du PS et celui de l'UMP : tous deux se réclament du capitalisme et des exigences immédiates du grand capital (au nom de la « mondialisation »), ils mettent en œuvre une politique semblable reposant sur les contre-réformes sociales, l'accroissement de la flexibilité du travail, la déréglementation du marché du travail, les privatisations, les restrictions de budgets pour les services publics utiles à la population, les cadeaux au patronat, le renforcement des politiques répressives en général, anti-jeunes et anti-immigrés en particulier, une politique extérieure chauvine et impérialiste, etc. C'est d'ailleurs pour cela que le PS ne propose même pas de revenir sur la majorité des mesures prises par la droite depuis 2002 et, en ce qui concerne celles qu'il annonce

vouloir réviser, ce n'est de toute façon pas pour rétablir les acquis, mais pour proposer une contre-réforme légèrement différente ou différée, comme par exemple sur la question des retraites ou de GDF. Cette identité de programme sur l'essentiel a été exprimée de façon très claire par la fameuse couverture de *Paris-Match* qui, au printemps 2005, quelques semaines avant le référendum, affichait Nicolas Sarkozy et François Hollande posant côte à côte dans un costume identique (et il ne s'agissait pas d'un photo-montage, mais d'une mise en scène volontaire des protagonistes). De même, l'éditorial du *Monde* analysait, au lendemain du résultat du vote interne pour la candidature présidentielle, que « *le cumul des scores de Mme Royal et de M. Strauss-Kahn montre que plus de quatre socialistes sur cinq ont voulu tourner la page du parti d'Épinay* ». Comme aux États-Unis, au Japon, en Allemagne, en Grande-Bretagne, etc., la régulation de la vie politique « démocratique » bourgeoise se fait désormais par l'« alternance » entre deux grands partis bourgeois (flanqués de leurs alliés respectifs), représentant des fractions différentes de la bourgeoisie. Cette « alternance » est indispensable pour faire croire aux masses que leur voix compte dans la vie politique (donc qu'il y a régulièrement des changements de personnel politique le plus apparent) et pour donner à celle-ci une certaine souplesse permettant de pallier l'usure inévitable des gouvernements et, le cas échéant, pour répondre de manière nuancée, avec différentes couleurs de poudre aux yeux, aux aléas de la lutte des classes.

Critère de l'action gouvernementale

En second lieu le critère de l'action gouvernementale est important pour bien saisir la nature d'un parti, à condition d'être cerné correctement. Tout au long du XXe siècle, les partis ouvriers réformistes ont régulièrement été au pouvoir et ont à chaque fois mené une politique contre-révolutionnaire ou anti-révolutionnaire : c'était la mission qui leur revenait dans le cadre de l'État bourgeois lorsque les partis traditionnels de la bourgeoisie n'étaient plus capables de canaliser seuls la colère prolétarienne et populaire. C'est ainsi que le SPD allemand a dirigé le gouvernement pendant la vague révolutionnaire de 1918 à 1923, avec pour mission

d'empêcher la révolution ; la SFIO, soutenue par le PCF, a eu comme mission d'empêcher la révolution en France en 1936 ; la SFIO et le PCF ont eu comme mission commune d'empêcher la révolution en France en 1944-1947 (gouvernement tripartite avec les gaullistes) ; etc. Une fois la situation stabilisée, la bourgeoisie faisait généralement en sorte que ces partis ne puissent pas garder le pouvoir et les remplaçait par ceux qui la représentaient directement. Cependant, dans un certain nombre de cas, la bourgeoisie a laissé les partis ouvriers réformistes exercer le pouvoir bien que la situation ne soit pas révolutionnaire, comme pour le Parti social-démocrate en Suède, le Parti travailliste en Australie, le Labour Party en Grande-Bretagne, le SPD en Allemagne dans les années 1970. Cependant, dans tous ces cas, il s'agissait d'un compromis historique de court, moyen ou long terme avec la bourgeoisie, qui leur laissait le pouvoir en échange d'une politique canalisant la lutte de classe, et au prix de concessions assez substantielles qu'il n'était pas question de remettre en cause, sous peine de faire s'écrouler le compromis social ainsi obtenu. Autrement dit, *ces partis ouvriers réformistes au pouvoir géraient les affaires courantes de la bourgeoisie, mais ne mettaient pas en cause fondamentalement les conquêtes des travailleurs* — non parce qu'ils étaient amis du prolétariat, mais parce que la préservation de ces conquêtes était la condition même de leur propre pouvoir.

Or ce n'est pas ainsi que s'est comporté le PS dans les années 1980 et que se sont comportés tous les ex-partis ouvriers réformistes quand ils ont été au pouvoir depuis le début des années 1980. Le dernier quart de siècle est dominé par l'offensive de la bourgeoisie contre les conquêtes sociales. Confrontée aux crises économiques des années 1970 et constatant le reflux de la lutte de classe au niveau international à partir de la fin de cette même décennie, les capitalistes ont estimé que le moment était venu de reprendre les réformes qu'ils avaient dû concéder depuis la Seconde Guerre mondiale : pourquoi continuer à les financer alors que cela limitait le taux de profit et que la lutte de classe ouvrière entraînait dans un cycle descendant ? Dans cette nouvelle situation, et pour la première fois dans l'histoire, les partis qui étaient jusqu'alors réformistes ont constitué des gouvernements bourgeois non

pour briser une montée révolutionnaire des masses (absente dans les principaux pays de la fin des années 1970 à la fin des années 1990), ni pour maintenir un compromis avec la bourgeoisie sur la base de la gestion des réformes (compromis précisément remis en cause partout dans le monde), mais pour *prendre eux-mêmes en charge une politique de démantèlement des réformes et des acquis*. En effet, dans bien des cas, la bourgeoisie a estimé que ces partis, en raison de leurs liens historiques, sociaux et syndicaux avec le prolétariat, étaient souvent les mieux à même de lui faire avaler la pilule au nom du « réalisme ».

Mais la conséquence logique de cette politique a précisément été une rupture à large échelle de la classe ouvrière d'avec les ex-partis réformistes. Au cours des vingt dernières années, des centaines de milliers de prolétaires ont cessé de voter pour ces partis (se réfugiant largement dans l'abstention ou dans le « vote protestataire »), des dizaines de milliers n'ont pas repris leur carte, mais ont été remplacés, comme dans le PS français, par des gens de la bourgeoisie et des classes moyennes. Quant aux travailleurs qui votent encore aujourd'hui pour les ex-partis réformistes, ils ne le font généralement plus avec l'illusion qu'ils mèneront une politique favorable à leurs intérêts (ils savent par expérience que cela ne sera pas le cas), mais ils espèrent éviter ainsi une politique encore pire. En un mot, *un parti réformiste qui non seulement ne fait plus de réformes, mais met en œuvre la destruction de celles qu'il avait gérées jusqu'à présent, cesse nécessairement d'être un parti réformiste* et devient donc un parti purement et simplement bourgeois (selon des rythmes et des modalités qui peuvent naturellement varier d'un pays à l'autre).

Critère de la composition sociologique

Enfin, le critère de la composition sociologique d'un parti est très important pour cerner la nature des grands partis, de ceux qui pèsent réellement dans la lutte de classe. Si ce critère ne *suffit* pas à lui seul pour définir leur nature (certains partis bourgeois et surtout petits-bourgeois, voire fascistes, peuvent compter beaucoup d'ouvriers dans leurs rangs), il est évident pour les marxistes que la présence massive de prolétaires dans un parti n'en est pas moins une condition *nécessaire* pour qu'il puisse

s'agir d'un « parti ouvrier », même réformiste¹.

Or, selon un article de Dominique Bègles dans *L'Humanité* du 18 novembre 2005, la dernière enquête du CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) sur le PS, qui date de 1998, n'avait compté que 5 % d'ouvriers parmi ses adhérents, alors que cette catégorie rassemble 28 % de la population adulte en France. Selon la direction du PS, dans la vague d'adhésion spontanée qui a suivi le 21 avril 2002, les ouvriers représentaient seulement 5,17 % des 25 000 demandes ; et, si la proportion d'employés s'y élevait à 21,67 %, celle des cadres supérieurs atteignait 11,77 %, celle des cadres moyens 17,11 %, celle des enseignants (en fait plus professeurs qu'instituteurs) 15,78 %. Au demeurant, rien ne dit que ces nouveaux adhérents spontanés, traumatisés par l'événement, soient nombreux à être restés au PS après réflexion (en fait, sur les 25 000 demandes, seule une sur deux a été confirmée et validée dans les mois suivants). En tout cas, la transformation de la composition sociologique du PS est une tendance lourde depuis les années 1970 : déjà en 1985, une étude publiée par le PS lui-même cinq ans plus tard dans la *Nouvelle revue socialiste*, citée dans un article de *L'Humanité* du 12 décembre 1990, parlait carrément

¹ Nous parlons ici de la composition sociologique globale du parti, non spécialement de sa direction. En effet, celle-ci comprend souvent, dans les faits, un assez grand nombre d'intellectuels d'origine bourgeoise ou petite-bourgeoise, qu'elle soit réformiste ou révolutionnaire. Le fait est que, dans l'Histoire, les grands dirigeants marxistes ont été fréquemment issus de la bourgeoisie grande, moyenne ou petite, à commencer par Marx et Engels eux-mêmes, puis Guesde, Lafargue, Plekhanov, Bebel, Kautsky, Labriola, Lénine, Trotsky, etc. D'une part, il est indispensable, pour un parti révolutionnaire, que sa direction intègre le plus possible de prolétaires formés au marxisme. Mais, d'autre part, les marxistes ne sont pas « ouvriéristes », contrairement par exemple aux proudhoniens qui menaient combat dans l'AIT (la Première Internationale) contre les intellectuels, ou aux ultra-gauchistes des années 1920. En particulier, pour les militants bolcheviques, le parti communiste révolutionnaire naît (et doit naître) de la fusion entre le mouvement ouvrier spontané et la théorie marxiste, qui ne peut lui être apportée que « de l'extérieur », c'est-à-dire en particulier des intellectuels ralliant à la cause du prolétariat (cf. Lénine, *Que faire ?*, trad. fr. de J.-J. Marie, Paris, éd. du Seuil, 1966, notamment pp. 88-99).

d'« embourgeoisement ». Selon cette étude, en effet, « la part des cadres moyens et supérieurs a plus que doublé (de 25% [au début des années 1970] à 65% en 1985), alors que le groupe ouvriers plus employés a diminué de 7 % et que les travailleurs indépendants ont presque disparu... L'écart entre le Parti socialiste et la société française s'est ainsi considérablement creusé en dix ans. Enfin, le caractère protégé de la population militante face aux aléas de la conjoncture économique apparaît avec force : en 1985, il y a 10 % de chômeurs dans la population active, il n'y a que 2 % parmi les militants... Dans l'enquête de 1985, certains indices confirment un renforcement de la présence des militants socialement privilégiés au sein du parti. (...) Les nouveaux adhérents, membres de couches moyennes, ont remplacé peu à peu les militants de statut social modeste. Par un effet de déplacement, de renforcement, la structure interne du parti s'est homogénéisée dans les couches supérieures de la stratification sociale. »

La composition sociale de l'électorat du PS confirme les constats concernant ses adhérents : selon l'article cité de Dominique Bègles, « seulement 12 % des ouvriers ont (...) voté en faveur de Lionel Jospin, contre 14 % pour Jacques Chirac, et 26 % pour Le Pen, mais 24 % des cadres ont voté pour lui, contre 13 % pour Jacques Chirac et 8 % pour Le Pen. À y regarder de plus près, cette évolution reflète à la fois une déconnexion des fractions déclinantes de la vieille classe ouvrière des usines frappées par les restructurations et les délocalisations, et des fractions montantes du nouveau prolétariat précaire des services. Une tendance déjà observée aux municipales de 2001, notamment à Lyon ou Paris, avec la séduction d'un électorat aisé : les fameux "bo-bo" (bourgeois-bohèmes). »²

² Toutes les études de démographie électorale confirment ces indications. Là encore, il n'y a que quelques militants et groupes particulièrement sclérosés qui refusent de voir l'évolution sociale de l'électorat du PS et le changement de la signification politique du vote des travailleurs qui continuent malgré tout de lui donner leurs voix. Ce sont les mêmes militants et groupes qui voient dans la moindre victoire électorale du PS une déferlante du vote prolétarien, comme lors des élections régionales de 2004. En réalité, comme nous l'avions montré dans *Le CRI des travailleurs* n° 12 (avril 2004), à partir d'une analyse détaillée des résultats, le PS

Ces analyses sont confirmées également par le sociologue Emmanuel Todd, spécialiste des consultations électorales : interrogé dans *Libération* du 24 novembre 2006, il déclare : « Le Parti socialiste est une organisation à l'intérieur de laquelle, jusqu'à l'arrivée des nouveaux adhérents par Internet, 40 % des adhérents étaient des élus, et une proportion considérable des employés municipaux, départementaux ou régionaux. En fait, pour les trois quarts des votants de jeudi dernier [désignation du candidat pour la présidentielle], la première préoccupation n'était pas de refléter les tendances profondes de la société, mais d'assurer la victoire électorale de leur employeur en obéissant aux injonctions des instituts de sondage qui leur ont promis la victoire inéluctable de Ségolène Royal. D'autant que les nouveaux adhérents viennent souvent des classes supérieures — tendance bobo ou non — et reflètent faiblement la réalité sociologique du pays. C'est donc un parti largement décroché de la société qui a désigné Ségolène Royal (...) Comme Jospin en 2002, le vote Royal est surreprésenté dans ce que j'appelle la France paisible : une France semi-rurale, où les vieilles industries sont absentes et qui ne compte pas beaucoup d'immigrés (...) ». Selon Emmanuel Todd, il ne reste rien d'autre que des « traces » de la « carte électorale de la tradition socialiste » : seules ces « traces » rappellent le passé d'un PS « perméable à l'influence du monde populaire et à ses difficultés économiques », et Todd les repère dans le vote interne pour... Fabius ; or celui n'a recueilli que 18,5 % des voix (dont il faudrait encore retrancher celle de ses amis de l'appareil en fait tout aussi « social-libéraux » que lui)³.

n'avait recueilli, au premier tour de ces élections, que très peu de voix supplémentaires par rapport aux législatives de 2002 (après la présidentielle), les travailleurs, tout particulièrement les prolétaires, avaient majoritairement boycotté ce scrutin et, globalement, la droite et la gauche plurielle, prises ensemble, étaient très nettement minoritaires dans le pays... Ce n'est qu'au second tour de ces régionales que le vote pour la gauche plurielle de quelques centaines de milliers de travailleurs supplémentaires (qui n'avaient pas voté au premier tour pour le PS tant ils s'en méfiaient, mais ont voulu sanctionner la droite) lui ont permis d'obtenir une majorité absolue.

³ E. Todd repère aussi l'embourgeoisement du PS dans le discours même de Royal, qui est selon lui complètement déconnecté des préoccupations des classes populaires, mais

Embourgeoisé jusqu'à la moelle, le PS est en outre incapable d'attirer la jeunesse, ce qui est un autre signe révélateur de sa nature bourgeoise : en 1998, les moins de 30 ans ne représentaient que 5 % des effectifs du PS, et les 30-39 ans 9 %, alors qu'ils étaient 67 % à avoir plus de 50 ans et 40 % à être retraités. Selon la direction, la vague d'adhésions après le 21 avril 2002 aurait permis un rajeunissement du parti (avec 17,25 % de moins de trente ans et 39,58 % de moins de quarante parmi les nouveaux adhérents) ; mais cela ne saurait suffire à inverser une tendance multi-décennale : selon l'étude déjà citée de 1990, on lit : « Si Epinay (congrès constitutif du nouveau PS, NDLR) a été l'occasion d'un rajeunissement des rangs du parti, après 1971 on assiste au contraire à un vieillissement relatif... Dans les enquêtes SFIO de 1951 et 1954, 32 % des adhérents avaient moins de quarante ans, en 1960, 26 %, et en 1973, 36 %. Il y en a 33 % en 1985. Inversement, la part des quarante-cinquante ans augmente en 1985 par rapport à 1973 (respectivement 28 % et 23 %). » En un mot, il y a « une réelle tendance au vieillissement, particulièrement accusée en tout cas chez les cadres du Parti socialiste que sont les délégués aux congrès ».

Réponses à quelques objections

correspond bien à celles de la bourgeoisie et des classes moyennes : « Le vote du 21 avril 2002, le non à la Constitution européenne, les émeutes ou les manifestations contre le CPE, montrent que seul un projet économique se saisissant du libre-échange, des délocalisations, du niveau des salaires, pourra lui permettre [à Royal] d'aller vers cet électorat [ouvrier et populaire]. Mais je ne vois rien de tel dans son image ou dans ses discours. La décentralisation parle à un parti d'élus ou d'employés municipaux. Le débat sur la carte scolaire exprime surtout l'inquiétude des classes moyennes face au risque de déplacement de leurs enfants. Le féminisme satisfait les classes supérieures, qui conçoivent le couple comme l'union de deux individus libres sans enjeu économique réel. Mais, dans les milieux populaires, le couple mélange inextricablement choix sentimentaux et survie économique, et il est possible que la thématique, sans déclencher d'hostilité, soit perçue comme dénuée de pertinence politique. En réalité, qui veut fuir la réalité économique en activant les valeurs sociétales, la sécurité et les questions d'identité, finit toujours, s'il veut être efficace, par désigner un bouc émissaire — c'est-à-dire par renforcer Jean-Marie Le Pen. »

Au cours de nos discussions avec d'autres groupes ou militants, un certain nombre d'objections ont été opposées à cette analyse. À notre avis, aucune n'est probante, mais il convient de les présenter pour éviter tout malentendu, en y répondant de la façon la plus précise possible¹.

Les partis ouvriers réformistes faisaient-ils des réformes ?

Une première objection consiste à nous reprocher de surestimer le caractère réellement « réformiste » des partis réformistes : « Opposer la politique de contre-réforme des ex-partis "réformistes" au pouvoir aujourd'hui à leur politique passée de partis "ouvriers-bourgeois" suppose qu'alors, ils étaient "réformistes". Or, comme vous le dites vous-mêmes (...), les réformes des années 1936 ou 1945 furent des sous-produits de la vague révolutionnaire, et pas l'œuvre des "réformistes" qui se sont contentés d'en tirer profit pour contrôler la classe ouvrière. » (VP) — Cet argument ne convient pas, car il n'y a en fait pas de contradiction dans la position qu'il est censé réfuter : si la bourgeoisie a dû confier aux partis réformistes le soin d'exercer le pouvoir en période révolutionnaire, c'est à la fois parce qu'il y avait une poussée révolutionnaire des masses (de sorte que les grandes réformes — congés payés, Sécurité sociale, etc. — concédées par la bourgeoisie sont bien des « sous-produits de la lutte révolutionnaire ») et parce que les partis réformistes avaient la confiance de la classe ouvrière. Or la confiance de la classe n'avait pu être acquise et conservée par les réformistes sur la seule base de leur programme officiel : sa source constamment renouvelée

¹ Nous présentons ici de manière synthétique les objections qui nous ont été adressées lors de discussions avec différents militants et groupes, notamment avec Vincent Presumey (ancien trotskyste lambertiste, aujourd'hui social-démocrate de « gauche » dans le PS, éditeur de la *Lettre de Liaisons*) et avec deux groupes de formation également trotskyste-lambertiste, issus de l'explosion du Comité fondé par Stéphane Just (le CCIT, avec qui nous avons eu des discussions orales en 2005, et le Groupe bolchevik, avec lequel nous avons eu un échange écrit en 2003-2004). Cf. les textes complets de ce échanges (dont nous reprenons ici souvent les formulations) sur notre site <http://groupecri.free.fr> (rubrique « Discussions »). Pour rendre le plus fidèlement possible les objections énumérées, nous citons notamment celles de V. Presumey (notées « VP ») et du Groupe bolchevik (notées « GB »).

était qu'ils se battaient réellement pour de (petites) réformes depuis des décennies, non sans succès partiels au Parlement et dans les conseils municipaux. Autrement dit, *un parti réformiste n'est pas avant tout réformiste parce qu'il octroie de fait les grandes réformes quand il est au gouvernement, mais parce que premièrement il combat pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de la classe ouvrière — présentée par lui comme base de la marche vers le socialisme —, et deuxièmement parce que, dans les faits, il obtient des succès partiels qui lui permettent de se présenter à la classe ouvrière comme un parti qui la sert efficacement*. Ne pas comprendre cela, c'est ne rien comprendre au réformisme, en le concevant d'un point de vue purement moral, comme une « trahison » soudaine, au lieu de comprendre qu'il ne peut exister qu'en cogérant le système capitaliste au prix de réformes limitées, mais non moins effectives. C'est ce qu'explique Lénine, pour qui la base socio-économique du réformisme est l'imposition et la gestion de réformes comme moyens d'intégrer l'aristocratie ouvrière dans la société bourgeoise, en les finançant par les surprofits impérialistes². L'obtention de réformes est le seul moyen de canaliser la lutte de classe. De fait, les millions de travailleurs membres du SPD réformiste dans l'Allemagne des années 1920 avaient un argument de poids contre leurs collègues communistes : abstraction faite de l'idéologie démocrate anti-soviétique de leur organisation, ils pouvaient faire valoir que celui-ci avait bel et bien mis en place des réformes améliorant réellement leurs conditions de vie... et ils avaient le plus souvent du mal à croire sur parole les communistes qui leur rétorquaient, à juste titre, que ces réformes avaient été en réalité une trahison, le prix à payer par la bourgeoisie pour acheter la paix sociale, le sous-produit de la lutte de classe.

Royal, Blair, Schröder sont-ils pires que les sociaux-démocrates de 1914 ?

Une deuxième objection, corrélative de la précédente, revient à nous accuser de sous-estimer le caractère contre-révolutionnaire des réformistes « classiques » : « Si l'on

² Cf. *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, préface aux éditions allemande et française, Éd. en langues étrangères, Pékin, pp. 9-10, ainsi que pp. 128-131.

mesure le degré d'« embourgeoisement » de ces partis à la quantité de coups qu'ils portent à la classe ouvrière, alors c'est en 1914, en s'engageant dans la boucherie, et en 1919, en massacrant Karl, Rosa et les spartakistes, qu'ils battent tous les records et, à cette aune, le Jules Guesde de 1914 et les Noske et Scheidemann du SPD sont d'« emblée "pires" que nos Blair, Schröder et DSK ! » (VP). Dans le même esprit, certains vont jusqu'à faire mine de nous demander si « les lois Aubry sont plus graves que l'écrasement de la révolution allemande de 1919 et que les guerres coloniales » (GB). En fait, cet argument est purement empirique et, pour tout dire, sentimental : bien sûr, trahir une révolution effective est forcément « pire », pour des révolutionnaires, que de « seulement » faire passer des contre-réformes. Mais la gravité d'une politique est proportionnée à l'intensité d'une situation, et il ne s'agit pas de faire un décompte macabre : la « mesure du degré d'embourgeoisement » des PS, SPD, etc., ne porte pas tant sur la quantité de sang ouvrier qu'ils ont versé ou contribué à verser par leur politique, que sur le programme qu'ils défendent, leur rôle sur l'organisation et la conscience de la classe ouvrière et la manière dont ils sont perçus par celle-ci comme par la bourgeoisie.

**Keynésianisme et social-libéralisme
ne sont-ils pas deux variantes
d'une même politique capitaliste ?**

Selon une troisième objection, nous ne comprendrions pas la nature fondamentalement capitaliste de la politique menée par les réformistes « classiques » quand ils étaient au pouvoir jusque dans les années 1970 : le passage de ces partis « du keynésianisme au néolibéralisme », nous explique-t-on, ne signifie pas en lui-même un changement de nature, puisqu'il s'agit là de deux « variantes de la même politique bourgeoise » et que par conséquent la modification n'est en somme que de degré « à partir du moment où l'on analyse que la politique de ces partis se situe "du côté de l'ordre bourgeois" » (VP). Mais le point de départ de cet argument est faux. Qu'il s'agisse de la SFIO de Blum (distinguant l'« exercice du pouvoir » dans le cadre de l'État bourgeois et l'objectif ultime, « maximal », de la « conquête du pouvoir »), de la SFIO de Mollet (qui, tout en envoyant le contingent en Algérie, ne perdait pas une occasion

de prononcer des discours très radicaux rappelant l'objectif de la dictature du prolétariat) ou même dans une certaine mesure du PS de Mitterrand (se fixant officiellement l'objectif de « rompre avec le capitalisme ») — dans tous les cas, le « keynésianisme », c'est-à-dire en fait la gestion des réformes dans le cadre du système capitaliste, n'était pas comme tel le programme officiel du parti socialiste : c'était seulement sa politique quand il était au gouvernement (l'« exercice du pouvoir »)... comme d'ailleurs celle de la droite, qui ne menait pas une politique très différente jusque dans les années 1970. Or cela n'est pas un détail : la nature d'un parti réformiste se définit précisément par son programme officiel, son idéologie, ses références historiques, *sans lesquels il ne pourrait pas recruter massivement les prolétaires et canaliser leurs aspirations*. Le « réformisme » dans le mouvement ouvrier ne se définit nullement par le keynésianisme comme programme, mais par l'idée que, pour parvenir au socialisme, il faut *accumuler les réformes* favorables aux travailleurs sur la base de compromis avec la bourgeoisie. Dès lors, rompre ouvertement avec ce programme et cette idéologie, supprimer dans le discours et le programme tout référence au socialisme, à la lutte de classe et même aux réformes, mettre au contraire en œuvre une politique de destruction constante et systématique de ces réformes... tout cela implique un changement de nature.

**La politique du PS ne peut-elle pas
redevenir « réformiste » ?**

Une quatrième objection consiste à dire que la politique du PS et de ses homologues dans les autres pays pourrait « redevenir réformiste », c'est-à-dire que, dans une autre situation, sous la pression des masses, ils pourraient concéder de nouveau des réformes à la classe ouvrière, comme ils l'ont fait dans le passé, bien qu'ils aient cessé de le faire aujourd'hui : « On ne peut pas affirmer que leur évolution (des partis social-démocrates) (...) est "irréversible" puisqu'on ne peut pas affirmer que les politiques *bourgeoises* d'une manière générale ne peuvent pas, devant la menace révolutionnaire, redevenir "réformistes". Ce qui est irréversible, c'est le passage définitif du côté de l'ordre bourgeois de leurs appareils. » (VP) Il y a ici confusion : une chose

est de dire que, en cas de menace révolutionnaire, la bourgeoisie pourra bien évidemment à l'avenir, comme elle l'a fait par le passé, concéder des réformes ; autre chose est de dire que les partis qu'elle chargera d'accomplir ce travail seront *par là même* « réformistes ». Non seulement ce n'est pas ainsi que se définit un parti réformiste, comme nous l'avons vu, mais en outre il peut très bien y avoir des conquêtes ouvrières majeures arrachées par la mobilisation révolutionnaire ou pré-révolutionnaire des masses sans que la bourgeoisie ait besoin pour cela d'appeler des partis réformistes au pouvoir : cela a été le cas par exemple aux États-Unis ou en Argentine après la Deuxième Guerre mondiale ; dans ces pays, il n'y a jamais eu de grands partis social-démocrates, réformistes : la bureaucratie syndicale suffit à contrôler la classe ouvrière en la dépolitisant complètement, et elle doit être d'autant plus puissante, d'autant plus intégrée à l'État, que la bourgeoisie ne peut pas lui confier directement le pouvoir en cas de crise. D'ailleurs en cas de crise politique ouverte, justement parce qu'il n'y a pas de partis réformistes de masse pour canaliser la colère des masses, la situation est beaucoup plus difficile à contrôler pour la bourgeoisie (d'où la nécessité de recourir à l'armée, comme cela a été le cas en Argentine et dans beaucoup de pays coloniaux et semi-coloniaux de situation analogue, et à plus petite échelle aux États-Unis contre les émeutes des Noirs dans les années 1960). Par conséquent, même si un parti comme le PS se remettait, dans le contexte d'une situation révolutionnaire, à concéder des réformes aux masses, cela ne prouverait nullement qu'il serait « réformiste ».

Sauf que, en réalité, il est peu probable que le PS puisse être considéré comme un recours pour la bourgeoisie en cas de crise révolutionnaire : au contraire, dans une telle situation, le PS serait certainement l'une des premières cibles, avec l'UMP, de la colère prolétarienne justement parce qu'il est devenu un parti bourgeois et qu'il liquide les acquis sociaux depuis des années. Si donc la bourgeoisie décidait de jouer alors la carte du « réformisme » (la principale autre solution à sa disposition étant le recours à l'armée et le fascisme), c'est qu'elle pourrait essayer de compter sur d'autres forces politiques réformistes, qui ne manqueront pas de se constituer

le jour où les actuelles directions syndicales et le PCF ne suffiront plus à canaliser les luttes comme ils le font aujourd'hui. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du combat pour la construction d'un parti révolutionnaire rigoureusement délimité de tous les réformistes et de leurs flancs-gardes centristes : il n'est pas difficile d'imaginer que la grave dérive centriste des actuelles organisations d'extrême gauche pourrait aisément déboucher sur la constitution de nouveaux partis réformistes au service de l'ordre bourgeois ; de fait, c'est déjà le cas dans une large mesure de tendances liées au Secrétariat Unifié de la « IV^e Internationale », telles que Démocratie socialiste au Brésil (dont les députés et le ministre Rossetto participent au gouvernement bourgeois de Lula-Alenkar) ou Sinistra Critica en Italie (dont les députés et sénateurs soutiennent le gouvernement bourgeois de Prodi, allant jusqu'à voter les crédits de guerre). C'est le sens du combat du Groupe CRI contre l'orientation opportuniste de la direction de la LCR (dont la fraction Picquet ne fait que développer la version la plus aboutie), contre la dérive républicaine petite-bourgeoise et social-chauvine de la clique Lambert-Gluskstein qui dirige le PT, contre l'attentisme dépolitisé de LO... et pour le regroupement des révolutionnaires sur la base d'un programme anti-capitaliste cohérent et conséquent...

Le PS n'a-t-il pas des liens avec les syndicats ?

Une cinquième objection concerne les liens du PS avec les syndicats : si le PS est devenu un parti bourgeois, nous dit-on, comment expliquer ses liens avec les syndicats ouvriers ? — Mais, d'une part, les liens d'un parti avec un syndicat ne suffisent nullement à définir sa nature : le Parti démocrate américain est lié à la bureaucratie de l'AFL-CIO (confédération ouvrière réformiste), qui lui fournit de l'argent, des militants et des millions d'électeurs ; or le Parti démocrate n'en est pas moins un parti bourgeois. De même, le Parti justicialiste en Argentine est lié à la principale centrale, la CGT, qui lui fournit également un appui décisif dans la classe ouvrière et des millions d'électeurs ; pourtant, nul ne doute qu'il s'agisse d'un parti bourgeois. On pourrait également parler des liens étroits de certains secteurs de FO, en France, avec certaines fractions de

l'UMP : cela ne fait évidemment pas de ces fractions de l'UMP des fractions ouvrières réformistes (et d'ailleurs cela n'empêche pas non plus que FO reste une confédération ouvrière, quoique réformiste et historiquement très droitière).

D'autre part, les liens du PS avec les syndicats ouvriers réformistes sont en fait très limités. L'étude citée ci-dessus, parue dans la *Nouvelle revue socialiste* en 1990, constatant l'« embourgeoisement » des adhérents du PS, notait déjà que « *les difficultés du Parti socialiste à établir des liens avec le syndicalisme et à s'implanter de façon durable dans les entreprises ont laissé se perpétuer et même s'approfondir le fossé entre l'organisation et le monde ouvrier* ». Aujourd'hui, ce sont surtout les liens avec les « syndicats » jaunes et avec les franges les plus droitières de certains syndicats ouvriers qui restent relativement forts. Les deux principaux syndicats (réformistes) du mouvement ouvrier, la CGT et la FSU, restent dirigés aujourd'hui par des militants, sympathisants ou anciens militants du PCF (et de la LCR, dans le cas de la FSU), non du PS ; or, s'il suit toujours davantage le PS dans la voie qui a conduit celui-ci à devenir un parti purement et simplement bourgeois, de même que la CGT se « CFDTise » à un rythme accéléré, le PCF n'en est pas encore au même stade, sans qu'on sache d'ailleurs s'il y parviendra avant de se décomposer intégralement. Les liens actuels du PS avec les syndicats se réduisent en fait aux

- liens, organiques, avec l'UNSA, petite structure qui regroupe avant tout des enseignants petits-bourgeois et des policiers, non des prolétaires ;

- liens de certaines fractions du PS avec la CFDT, qui est le syndicat le plus ouvertement collaborateur et n'a en fait jamais appartenu au mouvement ouvrier réformiste au sens classique du terme ;

- liens, limités, d'autres fractions du PS avec certains secteurs de FO, qui est un petit syndicat, comme le montre à chaque manifestation sa faible capacité de mobilisation, et qui en outre a plutôt connu une relative évolution vers la gauche dans les années 1980-1990 — donc au moment même où le PS était au pouvoir, au prix d'une certaine autonomisation à l'égard de ce parti, même si les grands chefs de FO y gardent leur carte ;

- liens enfin avec l'UNEF, structure squelettique (contrairement à la CGT ou à la FSU chez les salariés, comptant

encore des centaines de milliers de membres chacune), qui se *réduit* pour l'essentiel à son appareil, c'est-à-dire aux futurs dirigeants, cadres et élus du PS ; au demeurant, ce qu'il reste du caractère syndical classique de l'UNEF — largement contrecarré par la pratique systématique de la cogestion — s'explique par ses liens avec la minorité de gauche du PS (sans parler ici du rôle de la LCR/JCR), plutôt qu'avec la direction du PS proprement dite.

En un mot, comme dans le cas de sa composition sociologique, il ne reste des liens passés du PS avec les syndicats que des *traces* — concrètement quelques poignées de vieux syndicalistes réformistes résiduels, auxquels s'ajoutent quelques autres poignées d'anciens « trotskystes » qui s'accrochent à leurs basques tout en leur servant de caution ; mais cela ne saurait suffire à modifier sa nature désormais totalement bourgeoise de ce parti. C'est ce dont témoignent l'impuissance et la couardise des courants de la « gauche » du PS (Mélenchon, Filoche-Dolez, pour ne pas parler d'Emmanueli), incapables de construire une alternative au programme de la direction, se ralliant sans principe à Fabius sous prétexte qu'il avait appelé à voter Non, incapables d'emporter la conviction d'une partie significative des adhérents... et appelant finalement à voter malgré tout pour Royal.

Quant aux liens noués entre le PS et la direction de la CGT ces dernières années (ovation de Thibault aux derniers congrès, etc.), ils restent limités et ils s'expliquent non par la nature ouvrière du PS, mais par... la CFDTisation de plus en plus marquée de la CGT, dont l'aboutissement serait précisément sa liquidation en tant que syndicat ouvrier. Cette évolution de la CGT s'explique elle-même par la crise du PCF, qui conduit certains bureaucrates à chercher de nouveaux maîtres : il est logique que la transformation des partis réformistes classiques en partis purement bourgeois, d'une part, et la crise générale des ex-partis staliniens, d'autre part, conduisent à une recomposition des bureaucraties syndicales, dans le sens d'une soumission de plus en plus ouverte au capitalisme, à l'État bourgeois et donc à ses partis. Si, à ce jour, la CGT, la FSU et FO restent des syndicats ouvriers (quoique réformistes et par ailleurs très affaiblis en termes d'effectifs), les tendances à leur

transformation en purs et simples rouages de l'État bourgeois (à l'image de la CES) sont de plus en plus prononcées. C'est pourquoi le combat contre la baisse des effectifs syndicaux, pour la préservation de l'identité de classe de ces syndicats ouvriers, pour leur défense en tant qu'instruments de lutte des travailleurs (malgré leur grave déformation réformiste depuis des décennies), est aujourd'hui l'un des enjeux cruciaux de la lutte de classe.

Si le PS est un purement bourgeois, pourquoi la CGT, FO et la FSU restent-elles ouvrières-bourgeoises ?

Une sixième objection, liée à la précédente, consiste à dire qu'« *il n'y a (...) pas de muraille de Chine entre l'évolution des appareils du PS, du SPD ou du Labour et celle des syndicats* » (VP), de sorte que si notre analyse concernant les partis réformistes est vraie, alors elle doit s'appliquer aussi aux syndicats réformistes. — En fait, cet argument n'a de validité que dans sa généralité proclamatoire, non pour l'analyse concrète de l'évolution concrète de la situation : en réalité, il y a à la fois une tendance de plus en plus prononcée à la transformation des syndicats ouvriers réformistes en simples rouages du capitalisme et de l'État bourgeois (à l'image de la CES et de la CFDT) et une nette différence de rythme entre la transformation des partis réformistes et celle des syndicats qui leur étaient liés. Cette différence de rythme s'explique par la fonction particulière des bureaucraties syndicales au sein de la gence réformiste : mêmes réformistes, les syndicalistes se distinguent des responsables politiques en ce qu'ils ne dépendent pas du suffrage universel (inter-classiste par définition), mais sont condamnés par leur fonction même à rester les soi-disant représentants des travailleurs. C'est pourquoi, même s'ils sont soutenus et financés par la bourgeoisie, les entreprises et l'État, perdre totalement la confiance dont ils jouissent encore chez une partie significative des travailleurs, ce serait perdre leur assise sociale elle-même — alors que la perte de confiance de l'électorat prolétarien envers le PS, par exemple, n'empêche pas ce parti de garder ses élus grâce aux voix de fractions entières de la bourgeoisie et des classes moyennes. En ce sens, la défense de leur propre fonction et de leurs propres intérêts de bureaucraties, notamment de la gestion

des réformes, passe par un minimum de défense de ces réformes quand celles-ci sont attaquées. De manière générale, cette fonction particulière des bureaucraties syndicales explique pourquoi ils sont régulièrement amenés à appeler les travailleurs à se mobiliser, même si c'est évidemment dans un cadre strict qu'ils font tout pour ne pas déborder : c'est leur légitimité même de responsables syndicaux qui serait mise en cause s'ils ne le faisaient jamais. Ne pas comprendre cela revient à croire que les bureaucraties n'auraient aucune base matérielle et ne seraient qu'un ensemble de méchants bonshommes à la tête des organisations ouvrières.

C'est cela qui explique par exemple le fait, à première vue étonnant car contraire à l'évolution générale des réformistes, que les dirigeants de FO aient dû *gauchir* quelque peu leur discours dans les années 1980-1990, même à l'égard des gouvernements du PS auquel ils sont pourtant liés ; la raison en est que leur survie même dépend de la préservation au moins partielle de quelques réformes à gérer dans le cadre du système, et ils font donc monter les enchères avant de collaborer. De même, le retard et la relative autonomie de l'évolution des bureaucraties syndicales par rapport à celle de partis comme le PS, le SPD allemand ou le Labour britannique, expliquent qu'à l'intégration de plus en plus poussée des syndicats à l'État et notamment à leur co-élaboration des contre-réformes gouvernementales, répond la résistance partielle de certains secteurs des appareils syndicaux eux-mêmes. C'est ce qui explique la crise des dernières années dans l'appareil de la DGB allemande, dont un secteur (autour de Lafontaine et des fondateurs du WASG) a rompu avec l'appareil du SPD au pouvoir, en rêvant de revenir aux « Trente Glorieuses ». De même, on assiste à chaque congrès des TUC et du Labour britanniques à une fronde (timorée et inconséquente) de secteurs réformistes « classiques » contre la politique de Blair et contre le « New Labour » lui-même, dont la refondation dans les années 1990 a consisté précisément à rendre le parti travailliste beaucoup plus indépendant à l'égard des syndicats, rompant avec une tradition historique séculaire. Inversement, la faiblesse de la gauche du PS (qui n'a pas su trouver un autre représentant, pour son combat interne, que le très libéral Fabius, lequel n'a pas été capable de rassembler plus de 20 %

des voix lors du vote pour la candidature à la présidentielle) montre que les résidus de courants réformistes « classiques » au sein de ce parti, plus ou moins liés aux syndicats, sont réduits à la portion congrue, bel et bien battus historiquement par les « sociaux-libéraux » qui ont promu Ségolène Royal (sans parler de Strauss-Kahn).

Précisons pour finir que ces tensions et conflits qui traversent la bureaucratie syndicale ne signifient nullement que des secteurs de celle-ci puissent être en tant que tels gagnés pour le combat révolutionnaire, car ils restent profondément réformistes, au sens classique du terme, et sont donc destinés aux poubelles de l'Histoire, à une époque où la bourgeoisie reprend les conquêtes l'une après l'autre. Cependant, nier que ces contradictions traversent la bureaucratie syndicale, ce serait là encore ne pas voir la réalité et risquer, en particulier, de ne pas profiter de ces divisions pour aider les militants lutte de classe et les travailleurs à se réappropriier les syndicats contre les bureaucraties de tout poil.

L'origine historique d'un parti suffit-elle pour définir sa nature ?

Tout le problème, pour les communistes révolutionnaires, et tout particulièrement pour ceux (majoritaires dans les organisations d'« extrême gauche » grandes et petites), qui ont été formés dans les années 1960-1970, est de ne pas tomber dans ces poubelles de l'Histoire avec les réformistes « classiques ». Or c'est à ce risque qu'ils se condamnent s'ils ne comprennent pas que la situation a profondément changé par rapport à celle des années 1920-1970 et s'ils persistent à appliquer les catégories du passé à des processus dont la nouveauté leur échappe. Tel est pourtant le sens d'un des principaux arguments qui nous est objecté, et que nous avons gardé pour la fin non parce qu'il est le plus fort, mais parce que, tout en étant le plus faible, il est malheureusement le plus courant... Les partis comme le PS, le Labour, le SPD, etc., nous dit-on, seraient encore des partis ouvriers-bourgeois parce qu'ils ont une « *origine ouvrière* », qu'ils sont « *issus du prolétariat* ». « *Voilà ce que veut dire "ouvriers" quand on parle de ces partis* », disent les uns (GB). « *Dans le cas du PS français, disent les autres, sa tendance à rompre ses liens avec le mouvement*

ouvrier pour évoluer en parti de type démocrate-chrétien (Rocard-Delors-Aubry) ou démocrate à l'américaine (Fabius-DSK) se heurte aux rapports de classe et à la place que, pour des raisons historiques (...), il y occupe, ce qui fait que toute avancée sérieuse en ce sens entraîne, non pas sa métamorphose, mais sa liquidation.» (VP, nous soulignons.)

Cet argument est parfaitement contraire à tout raisonnement matérialiste historique, il relève de l'idéalisme le plus caricatural. Comment l'origine d'une réalité socio-historique pourrait-elle déterminer en soi sa réalité contemporaine, des décennies plus tard ? Comme toute réalité historique, les partis politiques connaissent des transformations qui, à un moment donné, conduisent soit à un changement de nature (PS, SPD, Labour...), soit à la décomposition et à la mort clinique (PC dans bien des pays). En particulier, l'offensive de la bourgeoisie contre l'URSS, d'une part, contre les acquis sociaux dans les pays capitalistes, d'autre part, a fait voler en éclats l'ordre de Yalta : effondrement du stalinisme, fin de l'« État-providence » assis sur les conquêtes sociales et la collaboration de classe. Comment cela aurait-il pu ne pas entraîner des transformations profondes, notamment la reconversion et la crise de la social-démocratie classique et la décomposition des partis stalinien ? Si le processus de reconversion des partis réformistes en partis bourgeois est irréversible, c'est que le type de rapports sociaux qui a permis leur puissance au XXe siècle est en train de se transformer, notamment parce que, au lieu d'une accumulation progressive de réformes, on assiste à leur disparition l'une après l'autre. Il est clair que la bourgeoisie saura trouver des moyens, nouveaux ou déjà utilisés par le passé, pour désamorcer les crises sociales et politiques à venir ; mais la social-démocratie classique ne peut plus exister aujourd'hui dans la mesure même où ceux qui en sont issus ne peuvent plus faire croire aux travailleurs qu'on va marcher au socialisme par le biais de réformes progressives.

Le vieux réformisme est en train de disparaître : que vive le communisme révolutionnaire !

Cela ne signifie pas que les prolétaires renouent spontanément avec le programme de la révolution : un tel mouvement ne saurait être spontané. Mais cela signifie que ce que Trotsky et la IVe Internationale analysaient comme la « crise de la direction du prolétariat » (transformation des partis social-démocrates, puis stalinien, en partis réformistes, donc contre-révolutionnaires) se présente aujourd'hui sous une forme nouvelle : comme une crise organique du mouvement ouvrier organisé lui-même, c'est-à-dire indissociablement des organisations, de la conscience de classe et de la combativité prolétarienne. Il est logique que la crise de la direction révolutionnaire se pose de manière qualitativement différente lorsque le mouvement ouvrier cesse d'être puissant, lorsque les syndicats régressent, lorsque les partis communistes se sont effondrés et lorsque les PS mettent en œuvre une politique de contre-réformes systématique, au prix d'une rupture massive des prolétaires avec eux.

Cela ne signifie pas exactement que les prolétaires des pays qui ont connu un fort mouvement ouvrier soient dans la même situation que la classe ouvrière anglaise du début du XIXe siècle — ou que la classe ouvrière chinoise actuelle des zones économiques spéciales. Il reste en effet des organisations ouvrières bourgeoises, en particulier des centrales syndicales (ainsi qu'un PC significatif dans certains pays comme la France ou l'Italie), qui continuent d'assurer un fil de continuité avec le puissant mouvement ouvrier réformiste du XXe siècle, malgré leur crise et leur enfoncement irrémédiable dans une collaboration de classe de plus en plus ouverte. Surtout, quoique à une beaucoup plus petite échelle, sans même parler de la myriade de petits groupes, il existe dans un certain nombre de pays des organisations centristes de niveau national, issues du trotskysme, parfois du maoïsme ou de l'anarchisme, qui assurent à leur façon une certaine continuité de références plus ou moins formelles à la lutte de classe, au socialisme. Et bien sûr, il y a encore des grèves et des mouvements sociaux, plus ou moins importants selon les pays, au cours desquels des

milliers de travailleurs et de jeunes découvrent par leur propre expérience la logique de la lutte de classe.

Mais globalement, c'est bien la crise du vieux mouvement ouvrier qui est le fait dominant de l'époque contemporaine. Et c'est la compréhension de cette crise et de ses causes qui définit la tâche fondamentale des révolutionnaires : celle de construire un nouveau mouvement ouvrier, qui soit débarrassé du réformisme social-démocrate comme du stalinisme. Or la crise des organisations ouvrières et de la conscience de classe, si elle aggrave chaque jour la difficulté à résister de la classe ouvrière confrontée aux attaques de la bourgeoisie, signifie aussi que les travailleurs n'ont plus d'illusions dans les ex-partis réformistes qui ne sont même plus bons, se disent-ils à juste titre, pour faire des réformes. Ce constat n'enlève rien à la nécessité de dénoncer et de combattre les directions des organisations ouvrières, tout particulièrement des syndicats qui, malgré leur crise, continuent de rassembler assez massivement les travailleurs et restent les principales forces de contrôle des luttes, leur orientation collaboratrice étant donc tout aussi nuisible qu'autrefois pour la mobilisation des travailleurs et de jeunes. Mais cette situation modifie la manière dont le combat pour le parti révolutionnaire doit être mené : dans la mesure même où les travailleurs, et notamment les jeunes générations, ne sont plus captés dès leur éveil politique par les réformistes, un obstacle considérable est levé pour que les organisations communistes révolutionnaires puissent y accéder, à condition qu'elles osent prendre leurs responsabilités. C'est pourquoi la principale question qui se pose aujourd'hui est celle de la capacité des organisations qui se réclament de la révolution, et notamment du trotskysme, à s'ériger en forces non seulement indépendantes, mais capables de hisser leur drapeau en faisant des propositions concrètes pour y rallier les travailleurs et les jeunes qui luttent.

Nina Pradier

POUR LE DROIT EFFECTIF AU LOGEMENT !

Alors que 700 000 personnes en France n'ont pas de domicile pérenne, et que plus encore sont étranglées par des loyers ou des traites trop élevés, et ce dans l'indifférence générale des politiciens bourgeois depuis des années, il n'a suffi que de quelques semaines d'installation de tentes le long du canal Saint-Martin pour que tout le monde prétende prendre ce problème au sérieux. Le gouvernement, à la suite des vœux de Chirac, a annoncé une loi affirmant donner un caractère effectif au droit constitutionnel au logement. De la part d'un gouvernement qui, comme ses prédécesseurs, a multiplié les attaques contre les travailleurs et les classes pauvres, c'est pour le moins étonnant...

Depuis des années, le sort des personnes privées de logement est exclusivement l'apanage du milieu associatif, qu'il soit purement caritatif ou plus combatif, comme l'association Droit au Logement, qui organise elle-même des occupations-réquisitions de logements vacants. Sans que l'on puisse mettre en cause en général la sincérité de ceux qui animent ces associations, celles-ci ne constituent qu'un cache-sexe de la misère engendrée par le système capitaliste, en l'occurrence du rejet vers la rue de centaines de milliers de personnes¹. Plus fondamentalement, l'isolement de ce combat, qui n'est pas imputable aux associations, est la source même de son impuissance. La situation des sans-abri ne constitue en effet que l'aspect le plus dramatique de la difficulté, pour des millions de travailleurs, de trouver un logement correct à un prix abordable. De fait, ce sont désormais 1,4 million de personnes qui sont en attente d'un logement social, auxquels il faut ajouter ceux qui n'en font pas la demande parce qu'ils n'en ont pas le droit, comme les sans-papiers. Plus grand encore est le nombre des mal-logés, c'est-à-dire de tous ceux qui vivent dans un logement insalubre ou trop petit pour les besoins de la famille², et de ceux dont le pouvoir d'achat est ruiné par des loyers exorbitants³. Pour tous, la situation des sans-abri est l'épée de Damoclès dont

¹ Pour une analyse précise de la fonction des associations caritatives, voir l'article de Laura Fonteyn, « Charité, "humanitaire" et "ONG" : des piliers décisifs pour le capitalisme » paru dans Le CRI des travailleurs n° 17, mars-avril 2005.

² Selon l'INSEE, 2,6 % des logements ne satisfont pas aux normes de confort et 10,2 % sont suroccupés.

les menacent les classes possédantes, à travers la crainte de l'expulsion ou d'un licenciement qui conduirait rapidement à la perte du logement.

Le combat pour le droit au logement est donc un combat d'ensemble de la classe ouvrière, de ceux qui travaillent sans toujours pouvoir se loger correctement comme de ceux qui sont privés d'emploi. Il appartient donc aux organisations ouvrières, en particulier aux confédérations syndicales, d'organiser ce combat et de lui donner sa signification politique, en montrant la responsabilité écrasante du gouvernement dans cette situation.

La responsabilité du gouvernement

Alors que la loi sur le logement de 1989 affirmait que la possibilité pour tous de se loger décemment passait par le « maintien et [le] développement d'un secteur locatif et d'un secteur d'accession à la propriété ouverts à toutes les catégories sociales », jamais l'État n'a été garant de ce droit au logement. Au contraire, la politique qui prévaut depuis des années est celle d'une privatisation du logement social, de son bradage aux appétits spéculatifs du privé. Ces logements disparaissent alors de l'offre du logement social avec la diminution constante du parc social privé. Or le parc public est notoirement insuffisant pour satisfaire les demandes, avec une offre de logement social qui stagne à 17 % du parc total et le scandale des maires qui préfèrent payer une taxe dérisoire plutôt que de satisfaire à l'obligation, toute théorique, de construction de logements sociaux.

Le budget de l'État affecté à la construction est lui aussi insuffisant face aux besoins. Les chiffres du ministère eux-mêmes parlent d'un déficit de 40 000 constructions de logements par an de 2000 à 2002. La publicité faite par le gouvernement autour du plan Borloo ne peut masquer que le faible budget disponible n'est pas utilisé pour la construction de logements nécessaires, mais au contraire pour leur destruction, sous prétexte d'une réhabilitation qui, dans les conditions actuelles, se traduit en fait par l'aggravation de la pénurie.

D'autre part, il existe également des logements qui pourraient être utilisés pour les familles qui en ont besoin. On dénombre environ 2

³ Ou des traites dues aux banques pour ceux qui ont pris au mot la campagne d'« accession à la propriété » du gouvernement.

millions de logements vacants en France. À Paris, où le problème est le plus criant, 10 % des logements sont vides. Mais le gouvernement refuse d'appliquer la loi progressiste de 1945 lui permettant de réquisitionner les logements vacants⁴. C'est la question de la propriété qui est posée : les gouvernements successifs, en refusant de s'en prendre à la sacro-sainte propriété privée, que ce soit celle des moyens des productions ou celle des logements, donnent le feu vert aux classes possédantes pour continuer à parasiter et déposséder les classes laborieuses. Et cette question des logements vacants se répercute sur tous : en entretenant la spéculation sur les habitations, comme sur les prix des terrains à construire, les promoteurs font peser de plus en plus lourdement le coût du logement sur tous les locataires et sur ceux qui doivent s'endetter pour des dizaines d'années s'ils veulent devenir propriétaires. Le gouvernement, en restant dans sa logique du respect de la propriété privée, et donc en refusant d'instituer un plafonnement des loyers, est complice de ce véritable racket : ainsi Borloo déclarait-il encore en décembre dernier, en réponse à une rencontre avec l'association Jeudi-Noir, qu'il ne fallait pas toucher à la « loi d'équilibre » de 1989 entre les locataires et les propriétaires... « équilibre » qui a vu le prix des loyers doubler en dix ans !

Gesticulations autour de mesures cosmétiques

En contradiction avec le silence habituel qui entoure les revendications et les actions des associations défendant les sans-abri, les médias bourgeois ont donné un fort écho à l'initiative de l'association Les Enfants de Don Quichotte, consistant à planter des tentes le long du canal Saint-Martin à Paris, puis dans les villes de province, pour y faire cohabiter des « SDF » et des personnes ayant un logement. La « Charte du canal Saint Martin », qui est la base de ce mouvement, a elle aussi reçu un fort écho, en particulier chez les politiciens bourgeois. Ainsi, du PS à l'UMP, après avoir donné tous les gages à la bourgeoisie que le futur gouvernement continuerait à servir loyalement ses intérêts, il était temps de se tourner vers les classes populaires : pour les

⁴ Sans parler de la taxe dérisoire sur les logements vides, qui a rapporté en 2006 20 millions d'euros, soit dix euros par logement vacant !

besoins de la campagne électorale, il faut bien faire semblant de partager leurs préoccupations. Signer une telle charte, tout en sachant bien sûr qu'on ne l'appliquera en rien, est facile. Elle comporte d'ailleurs de graves insuffisances, comme l'absence de la revendication du blocage des loyers ou encore le fait que la revendication de la réquisition des logements vides ne soit pas une revendication centrale. Cependant, elle comporte aussi des éléments importants, comme l'humanisation de l'accueil d'urgence (qui, malgré les efforts des travailleurs sociaux, souffre cruellement d'un manque de moyens et de sévères limitations d'accès), l'augmentation de l'offre de logements temporaires (évoquant la réquisition des logements vides, ainsi que l'utilisation des logements voués à la destruction), leur plus grande accessibilité aux ménages pauvres et enfin le « droit au logement opposable ».

Il est certain que la plupart des points de cette charte resteront lettre morte, dans la mesure où ils s'opposent à la politique de rigueur budgétaire des gouvernements, voire au principe de la propriété en ce qui concerne la réquisition. Toutefois, Chirac dans ses traditionnels vœux, puis Villepin annonçant le dépôt d'un projet de loi, se sont saisis de la question du droit au logement opposable. Cette revendication de longue date des associations qui défendent les sans-abri vise, dans l'esprit de celles-ci et dans son acception usuelle, à rendre effectif le droit au logement, dans l'idée qu'il ne reste plus un beau principe institutionnel (comme le droit au travail...), mais que l'État puisse être mis devant ses responsabilités et forcé, *via* un recours en justice, à fournir réellement un logement à ceux qui en ont besoin. Un véritable droit au logement opposable serait donc progressiste s'il pouvait réellement être mis en œuvre ; mais cela ne saurait être le cas pour nombre de sans-logis et de mal-logés qui n'ont par les moyens de faire face aux frais et à la complexité d'une action en justice. En tout cas, pour le gouvernement, le pseudo-ralliement à cette revendication ressemble plus à une aubaine : d'après les déclarations de Villepin, un projet de loi sur le droit au logement opposable était en préparation depuis plus d'un an, sur proposition du Haut Comité pour le Logement des Personnes

Défavorisées¹. Et les projets de loi qui sont rendus publics jusqu'à présent confirment bien sûr les doutes que l'on peut avoir : le texte entretient le flou sur les possibles bénéficiaires de ce droit opposable, laissant cela à l'appréciation du juge, auquel on laisse même le soin d'apprécier si la personne est responsable de se retrouver à la rue ; ce droit ne vaudrait que pour les personnes en situation régulière installées durablement sur le territoire, alors que les sans-papiers sont encore plus touchés que les autres par le manque de logements ; aucun délai n'est fixé dans le traitement du dossier ; une « solution » de logements dans des centres temporaires est envisagée quand la collectivité locale ne dispose pas des logements nécessaires...

Pourtant, les dirigeants de l'association des Enfants de Don Quichotte ont cru déceler « *un vrai esprit de consensus politique et associatif* » sur le droit au logement opposable, conduisant « *à une sortie de crise immédiate* ». Cela leur a suffi pour appeler à lever les campements, sachant que les premières victimes de cet appel sont ceux qui, dans plusieurs villes de province, poursuivent leur action : isolés par les déclarations des dirigeants des Enfants de Don Quichotte, ils subissent de plein fouet la répression des forces de l'ordre. Les dirigeants de cette association *ad hoc* participent ainsi à l'entreprise du gouvernement consistant à centrer le problème du logement sur la question du droit opposable ; ce faisant, ils mettent de côté celle, incomparablement plus importante, de la réquisition². De plus, ils sèment la confusion entre véritable logement et hébergement d'urgence³. Enfin, ils participent à des rencontres de travail avec Borloo et au comité de suivi mis en place par le gouvernement, sans dénoncer sa politique de destruction de logements et en acceptant de cogérer

¹ Cet organisme, créé en 1992, servait jusque là essentiellement de décoration.

² Lors d'un passage à la télévision (*Arrêt sur images* sur France 5, le 14 janvier), le cofondateur de l'association, Jean-Baptiste Legrand, a ainsi déclaré : « *On a obtenu des vraies avancées (...)* On a obtenu sur tous les points de la charte des satisfactions ; alors après il y a **des détails comme la loi de réquisition** effectivement qui ne sera pas mise en œuvre aujourd'hui. » (Nous soulignons.)

³ « *Il faut que chaque personne dans nos camps et dans les camps en province aussi soit relogée dans des conditions dignes de logement ou d'hébergement* » (*idem*, nous soulignons).

la misère. Les dirigeants des Enfants de Don Quichotte ont donc trahi les SDF et rendu un fier service au gouvernement.

C'est aux organisations ouvrières de mener le combat pour le droit au logement effectif

Le véritable droit au logement opposable, c'est-à-dire effectif, est condamné à rester une fiction tant que l'État ne se donnera pas les moyens de le faire appliquer, en particulier par le droit de réquisition. Dans la mesure où ce principe heurte celui de la propriété privée, il s'agit d'un combat de la classe ouvrière. Ce combat ne sera mené ni par les dirigeants des Enfants de Don Quichotte, ni par les associations caritatives comme Emmaüs qui pallient les manquements de l'État sans remettre en cause l'ordre bourgeois.

C'est pourquoi les organisations du mouvement ouvrier doivent donner un caractère unifiant aux revendications sur le logement, qui concernent la grande majorité des travailleurs et pas seulement les plus précaires d'entre eux, et montrer la responsabilité du gouvernement. Elles doivent en outre coorganiser avec les associations combattives (comme Droit au logement) des actions visant à imposer immédiatement le droit au logement, comme les occupations de logements vides⁴. Et, pour commencer à

⁴ Quant à l'idée de « grève des loyers » avancée par l'association Jeudi-Noir, elle est intéressante dans la mesure où elle s'en prend directement à la propriété privée. Elle aurait l'avantage de créer un rapport de force collectif entre les locataires d'un côté et les propriétaires et l'Etat qui défend leurs intérêts de l'autre. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une innovation, puisque de telles « grèves » ont eu lieu par le passé, surtout dans des foyers d'immigrés de 1975 à 1980 (voir l'article très complet et intéressant <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/53-54/lutte.html>). Cependant, dans les conditions actuelles, elle constitue un envoi au casse-pipe individuel tant qu'elle est lancée par une association isolée. Il va de soi que, si une « grève des loyers » se déclençait spontanément aujourd'hui, il serait de la responsabilité des organisations du mouvement ouvrier de lui venir en aide, notamment en prenant position publiquement, en organisant la solidarité à travers des manifestations, en protégeant physiquement les grévistes contre les descentes de police et d'huissiers. Cependant, pour obtenir des concessions significatives au niveau national, la « grève des loyers » ne saurait être locale et spontanée, mais nécessairement organisée et nationale, mobilisant des millions de travailleurs pour imposer des concessions

mobiliser massivement les travailleurs pour le droit au logement, il faut se battre dans les organisations du mouvement ouvrier pour qu'elles convoquent une **MANIFESTATION NATIONALE** pour exiger et imposer :

- **Réquisition des logements vacants, et transformations des locaux vides en logements ;**
- **Arrêt de la destruction des logements sociaux, véritable réhabilitation des cités populaires sans augmentation des loyers ;**
- **Construction massive et contraignante de logements sociaux de bonne qualité, avec des moyens à la hauteur des besoins ;**
- **Renationalisation du logement social avec expropriation sans indemnités des promoteurs privés et instauration du contrôle des locataires sur la gestion et toutes les décisions ;**
- **Diminution et blocage des loyers, plafonnement fixé par l'État ;**
- **Moratoire sur le paiement des loyers ou le remboursement des prêts immobiliers quand les familles ne peuvent plus payer.**

majeures à l'État et l'empêcher de recourir à la répression... En un mot, ce devrait être une « grève générale des loyers ». C'est pourquoi, si l'on veut que cette perspective soit à l'ordre du jour à l'avenir, il faut la populariser, la soumettre à la discussion non seulement dans les associations de locataires, mais aussi dans les organisations ouvrières, notamment syndicales, qui seraient seules à même de l'impulser et de l'organiser si elles en avaient la volonté politique.

NON À LA PRÉTENDUE « SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE » !

Déclaration du Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de classe Antibureaucratique

Les présupposés fallacieux communs à tous les projets de SSP

Plusieurs explications du niveau élevé du chômage en France sont mises en avant par les économistes de la bourgeoisie. Ces arguments théoriques, pourtant contestables voire contredits par les statistiques, font largement consensus dans le patronat et parmi les hommes politiques de droite comme de gauche, et font l'objet d'un matraquage médiatique constant. On peut les ranger dans deux grandes catégories.

La première catégorie concerne les « rigidités du marché de l'emploi ». En effet, les « institutions du marché du travail », censées indemniser les chômeurs (les allocations chômage) ou protéger les salariés (le SMIC, le contrat de travail à durée indéterminée, les conventions collectives...), sont considérées comme entraves à la fluidité du « marché du travail » et donc comme responsables du chômage. De plus, dans une période où les entreprises doivent faire face aux constantes mutations technologiques et à la concurrence internationale accrue, il faudrait leur donner les moyens d'agir, c'est-à-dire d'embaucher et surtout de licencier quand bon leur semble.

Or de récents travaux jettent un doute sur la relation présentée comme évidente entre le montant des allocations chômage et le taux de chômage¹. Ces travaux montrent aussi que les « rigidités » du marché de l'emploi ne peuvent expliquer ni le succès des pays comme l'Irlande, les Pays-Bas, les pays scandinaves etc., ni l'échec des « quatre grands » de l'Europe continentale (France, Allemagne, Italie, Espagne) en matière d'emploi. Même l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques),

institution libérale par excellence, doit reconnaître que « *l'effet net de la législation protectrice de l'emploi sur le chômage est ambigu* » et que « *les nombreuses évaluations auxquelles cette question a donné lieu conduisent à des résultats mitigés, parfois contradictoires et dont la robustesse n'est pas toujours assurée* »².

La deuxième catégorie d'arguments met en cause le désajustement entre demandes et offres d'emploi, désajustement dont l'origine serait l'inadéquation de la formation. En réalité, les effets structurels de l'inadéquation de la formation sont largement surdéterminés par les facteurs macroéconomiques comme la croissance et par l'effort permanent des patrons visant à accroître la durée et l'intensification du travail aux dépens de la masse salariale³.

Les différentes versions de SSP, malgré leur apparente diversité, ont fondamentalement pour objectif de résoudre cette double difficulté patronale (« rigidité du marché de l'emploi – inadéquation de la formation ») par la double solution « flexibilité pour les entreprises – "sécurité" et formation pour les salariés ». Cette « solution » devrait être réalisée par un double mouvement : d'un côté, *le transfert de la responsabilité du licenciement de l'entreprise vers la collectivité*, de l'autre, *la création d'un « statut » du salarié hors de l'emploi*, statut qui combinerait rémunération et droit à la formation.

Les versions libérales de la SSP : faire payer les salariés pour le droit des patrons de les licencier

Dans les versions libérales de la SSP, le transfert de la responsabilité du licenciement s'opère par l'instauration

d'une « taxe sur les licenciements », comme préconisé par le rapport Cahuc-Kramarz⁴. Cette taxe serait utilisée ensuite pour rémunérer pendant un certain temps les salariés licenciés et pour leur payer une formation – le deuxième volet du projet. Bien entendu, l'instauration de cette taxe ne se ferait pas sans contrepartie, qui consisterait précisément en l'introduction d'un nouveau contrat de travail unique flexible. Dans une interview consacrée à la SSP, Sarkozy s'est exprimé ainsi : « [...] *Introduisons davantage de flexibilité dans l'emploi et dans l'organisation du travail, afin de libérer les embauches [...], protégeons tous les salariés de manière à la fois plus juste et plus effective, à travers l'institution d'un contrat de travail unique à durée indéterminée qui permettrait de réunifier notre droit du travail.* »⁵ Un peu avant, il s'était plaint que « *la réglementation stricte et complexe du licenciement dans notre pays a pour effet que nous avons un peu moins de licenciements que les autres, mais nous avons surtout beaucoup moins de créations d'emplois* ».

Le deal proposé par les patrons serait le suivant : « Nous sommes prêts à payer une taxe et, en échange, vous nous accordez une liberté absolue de licencier. » Dans le contexte actuel où tous les efforts du patronat et du gouvernement vont vers l'abaissement du coût du travail (allègements fiscaux, exonération des cotisations patronales, gel des salaires...), il va de soi que le niveau d'une telle taxe serait modéré. Ainsi l'essentiel des coûts (rémunération et formation) serait supporté soit par l'État – donc en dernière analyse par les salariés via leurs impôts –, soit par une caisse constituée par les salariés, à la manière de la Sécurité sociale classique (d'où

¹ David Howell et al., « Are Protective Labor Market Institutions Really at the Root of Unemployment? A Critical Perspective on the Statistical Evidence », Center for Economic Policy Analysis, New School, 2006.

² OCDE, Perspectives de l'Emploi, 2004, page 67.

³ Michel Husson, « Sécurité sociale professionnelle : les contours d'un projet », *Nouveaux Regards* n°34, juillet-septembre 2006.

⁴ Pierre Cahuc et Francis Kramarz, « De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle », rapport au Ministre de l'Économie et au Ministre de l'Emploi, 2004.

⁵ *La Tribune* du 12 décembre 2005.

le nom de « sécurité sociale professionnelle »). C'est pourquoi nous disons que *ce serait aux salariés de payer pour le droit des patrons à les licencier*.

C'est cette logique qui est en train d'être mise en place dans la pratique par... Ségolène Royal. Au sujet d'une entreprise de la région Poitou-Charente qui s'apprête à licencier massivement, la candidate PS a déclaré : « *Il faut l'accord de l'entreprise qui va maintenir le contrat de travail même lorsque le salarié quitte l'entreprise, la région qui maintient le droit à la formation professionnelle, et l'État qui apporte des financements complémentaires. Et donc [concernant] cette expérimentation qui est la première en France, dans la région Poitou-Charente, de la mise en place de la Sécurité Sociale Professionnelle, nous débloquons cinq millions d'euros pour réussir cette ambition* »¹.

Il faut dès lors comprendre ces projets de SSP comme s'inscrivant dans une vaste opération patronale et gouvernementale de démolition de la législation du travail. Car, pour fallacieux que soient les arguments contre les « rigidités du marché du travail », ils reflètent le besoin impérieux des patrons français, aidés en cela par les gouvernements successifs de droite comme de gauche, à en finir avec ce qui reste de la protection de l'emploi et des aides au chômeurs. En témoignent le CNE, la tentative d'instauration du CPE, les réductions des allocations chômage, le flicage toujours plus intense des chômeurs,...

La version de la CGT est-elle plus progressiste ?

Présentation du projet

L'idée de SSP version CGT a été exposée par Maryse Dumas de la façon suivante : « *Nous proposons une sécurité sociale professionnelle, c'est-à-dire des droits à une carrière, à la formation professionnelle, à la progression des salaires, au maintien du contrat de travail et du salaire en cas de suppression d'emploi. Ces droits seraient attachés à la personne du salarié, et progresseraient avec lui. Ils seraient garantis au plan interprofessionnel afin que chaque employeur soit tenu de les prendre en*

compte et de les respecter chaque fois que le salarié change d'emploi. »²

On peut retrouver la traduction de cette idée sous forme de propositions concrètes dans un document produit par J.-C. Le Duigou en 2005 et intitulé « *La sécurité sociale professionnelle, une utopie réaliste* »³. Les principes de ce projet sont présentés ainsi :

a) Protection des salariés dans toutes les situations de rupture de son intégration professionnelle. Cela passe par le transfert des droits liés à l'exercice d'un emploi précis (« *droit à la formation, reconnaissance des qualifications et des compétences, ainsi que certains avantages sociaux et les comptes épargne-temps* ») vers des droits liés au salarié, indépendamment de son emploi ou du fait qu'il soit employé ou non.

b) « *La rupture du contrat de travail doit être exceptionnelle. Le salarié doit maintenir le plus longtemps possible le lien avec son entreprise si possible jusqu'à ce qu'il ait retrouvé un autre travail équivalent.* Bien entendu, la rémunération ne serait plus à la charge de l'employeur, mais celui-ci devrait continuer à aider le salarié à retrouver un emploi. » (Nous soulignons.)

c) « *L'accès à la formation a besoin d'être facilité, ce qui suppose un regroupement dans le cadre d'un service public de type nouveau, dans lequel les organisations syndicales et les organisations professionnelles seraient associées à la gestion de l'ensemble des outils actuels de formation continue. Ce système permettrait une large mutualisation des coûts correspondant à l'objectif de formation, de mobilité et d'intégration dans l'emploi.* »

d) « *La réforme du mode de contribution sociale des entreprises est indispensable pour sortir d'une pure logique d'assurance qui permet aux employeurs les moins vertueux de reporter sur les autres les coûts liés à leur comportement. La Cgt propose de transformer la contribution patronale aux institutions sociales (Sécurité sociale et Unedic) sur la base d'une double modulation des cotisations permettant notamment de tenir compte de leur gestion de l'emploi et du travail.* »

e) « *Suivi individualisé des employeurs et salariés, alliant des formes de soutien efficace à des contrôles et sanctions pour ceux qui*

n'accepteraient pas de respecter les règles. »

À première vue, ce projet peut sembler progressiste dans la mesure où il propose un véritable statut lié au salarié et non plus à son emploi, ce qui lui permet d'être rémunéré même lorsqu'il n'a pas de travail, de bénéficier des formations, de faire reconnaître ses compétences... Dans le contexte actuel où un licenciement est souvent synonyme de catastrophe pour un salarié, ces garanties semblent très précieuses.

Quel statut ?

Cependant, ce n'est là qu'une apparence. Tout d'abord, rien n'est dit sur le montant de la rémunération, ni sur la durée et les conditions auxquelles elle serait perçue. Le maintien de l'intégralité de la rémunération lors du licenciement n'est pas du tout évoqué, et dans les rangs de la CGT, on parle plutôt du chiffre de 80 %. D'autre part, le point (e) ci-dessus promet des « contrôles et des sanctions contre ceux qui ne respecteraient pas les règles ». En quoi peuvent consister ces règles ? Que le « chômeur en période de formation » doit se soumettre régulièrement aux contrôles ? Qu'il ne doit pas refuser plus d'un certain nombre d'offres d'emploi sous peine d'être radié ? En tout cas, on n'est pas loin ici du discours habituel du patronat et du gouvernement stigmatisant les chômeurs, accusés de ne pas faire d'efforts pour chercher du travail et de profiter du système. Il est ainsi bien difficile de croire qu'un « travailleur ayant un emploi » et un « chômeur en période de formation » seront, dans la pratique, logés à la même enseigne.

Pourtant, proposer qu'un unique « statut » couvre les deux catégories de personnes, c'est précisément, en théorie, les mettre sur un pied d'égalité. C'est, en conséquence et à terme, renoncer à organiser la lutte contre les licenciements à chaque fois que des emplois sont menacés, puisqu'avec un travail ou non, on aurait officiellement le même « statut ». De ce point de vue, il est symptomatique que le mot « lutte » n'apparaisse qu'une seule fois dans le texte de six pages de Le Duigou, et encore, à propos d'une vague « exigence de la lutte pour l'emploi » (page 6). En revanche, la nécessité de licencier pour les entreprises est bien reconnue : « *Il n'est pas question d'ignorer la contrainte de compétitivité des entreprises. L'idée "d'interdiction*

¹ Interview de S. Royal dans l'émission « Place publique », sur France 3 Poitou-Charentes, 11 juin 2006. Nous soulignons.

² *Le Monde*, 25 octobre 2004.

³ *Analyses et documents économiques*, (revue de la CGT) n°98, février 2005.

des licenciements" n'est de ce point de vue ni réaliste, ni utopique». Dans ce contexte, les précisions telles que « la rupture du contrat de travail doit être exceptionnelle » s'apparentent à des vœux pieux.

Dans le cadre du système capitaliste, l'amélioration graduelle de la condition des travailleurs a été obtenue à travers des luttes collectives pour imposer au patronat des garanties collectives : droit du travail, conventions collectives, ... Historiquement, le mouvement syndical a précisément eu pour but d'organiser ces luttes collectives en surmontant l'atomisation a priori des travailleurs. Or ce projet de SSP opère dans le sens inverse : il prétend dépasser les garanties collectives en donnant au salarié des droits individuels et variables, droits que le salarié va faire valoir individuellement devant ses employeurs successifs. Une telle *individualisation* est nécessairement un frein à la lutte collective et affaiblit par conséquent les travailleurs dans leur ensemble face au patronat.

Quelle formation ?

Revenons à présent à la formation, l'autre point central du projet de SSP. En théorie, la *formation initiale* et la *formation continue* sont prises en charge par l'État et visent à transmettre des *savoirs* et des *savoir-faire*. Les *savoirs* sont des connaissances sur la nature et les activités humaines. Les *savoir-faire* sont des pratiques sur le monde extérieur. Les *savoirs* et *savoir-faire* sont acquis *en dehors de la production*, au sein de l'institution scolaire. Les *savoirs* et *savoir-faire* sont les fondements de toute activité de transformation de la matière visant à satisfaire des besoins humains. Leur acquisition définit une qualification – sanctionnée par un diplôme non professionnalisé – reconnue sur le marché du travail *via* les conventions collectives.

Une fois le travailleur embauché, sur la base de sa qualification, l'entreprise prend en charge sa *formation professionnelle*, c'est-à-dire la transmission de *savoirs professionnels* (connaissances liées à un poste de travail) et l'inculcation du *savoir-être* (attitudes exigées pour la mise en valeur du travail subordonné). Ces « savoirs » constituent les *compétences* que les patrons jugent nécessaires pour que le salarié soit « opérationnel » sur son poste de

travail.

Or que propose Le Duigou ? Que la formation soit toujours à la charge de l'État, dans le cadre d'un « *service public de type nouveau* », mais qu'elle prenne davantage en compte les besoins des entreprises à travers la présence de représentants du patronat dans le système de formation : « [...] *Les organisations professionnelles seraient associées à la gestion de l'ensemble des outils actuels de la formation continue.* » Il faut dès lors comprendre que, sous prétexte « de *mobilité et d'intégration dans l'emploi* » du travailleur, la formation dispensée sera *de plus en plus professionnalisée* : elle ne visera pas à l'épanouissement des travailleurs à travers la transmission de nouvelles connaissances, mais à les rendre immédiatement disponibles pour les besoins du patronat, et le tout aux frais de l'État¹.

Quel financement ?

Un autre point fondamental est le financement de la SSP proposée par la CGT. Pour la rémunération dans la période de « chômage-formation », il est précisé — voir le point (b) ci-dessus — qu'elle ne serait « *bien entendu pas à la charge de l'employeur* ». En revanche, le point (d) propose de « *transform[er] la contribution patronale aux institutions sociales (Sécurité sociale et Unedic) sur la base d'une double modulation des cotisations permettant notamment de tenir compte de [la] gestion de l'emploi et du travail* ». Le Duigou reprend ici le discours selon lequel le problème du chômage et de la précarité serait dû aux patrons vicieux, et que la solution serait de les punir et de récompenser les patrons « vertueux ». Ce discours est dangereux car il masque la responsabilité du *patronat en tant que classe sociale*. Par là-même, il permet d'évacuer la revendication d'un *financement intégral* de la rémunération des « chômeurs en période de formation » par le patronat, revendication naïvement mise en avant par certains apologistes de la SSP

¹ Ce processus n'est pas limité à la formation continue : la professionnalisation des études supérieures est également un chantier important du gouvernement et du patronat. On peut se référer à l'analyse du rapport Hetzel contre l'Université élaborée par le syndicat Oxygène-FSE, cf. <http://oxygenefse.free.fr>

version CGT². Ainsi, le dispositif de financement proposé par la CGT n'est pas *qualitativement* différent de celui proposé par les libéraux.

Quelle méthode ?

Enfin se pose la question de la méthode par laquelle la direction de la CGT entend faire adopter ce projet. À ce propos, Le Duigou s'est exprimé ainsi : « *Le rapport de force n'est guère favorable aujourd'hui. Aussi convient-il de ne pas se replier sur une seule stratégie de défense de l'existant et de poursuivre au contraire notre effort de propositions et d'initiatives.* »³ La méthode est ainsi bien révélatrice du contenu : pas question d'organiser la lutte pour imposer des revendications, mais de faire des « *propositions* » au patronat et au gouvernement. Avec une telle méthode, comment peut-on penser que le mouvement ouvrier puisse obtenir de réelles avancées, face au patronat et au gouvernement qui mènent une offensive toujours plus violente contre les acquis des travailleurs ? L'Histoire a amplement montré que l'amélioration des conditions des travailleurs ne peut être obtenue que par la lutte de classe la plus résolue.

Conclusion sur le projet CGT de SSP

En dernière analyse, le projet de SSP proposé par la direction de la CGT n'est pas fondamentalement différent de ceux préconisés par les chantres du libéralisme. Il s'agit dans les deux cas de donner aux patrons une plus grande liberté pour licencier et aux travailleurs licenciés une prétendue « formation » et une rémunération financée en majeure partie par les travailleurs eux-mêmes ! La situation des chômeurs et des précaires ne sera pas améliorée puisqu'ils alterneront périodes de formation où ils seront toujours plus fliqués et périodes de travail toujours plus précaires. Les salariés ayant un emploi paieront aussi le prix de la flexibilité : les menaces de licenciement et corrélativement la

² Michel Husson, « Sécurité sociale professionnelle : les contours d'un projet », à paraître dans *Nouveaux Regards* (revue de l'Institut de recherches de la FSU).

³ Cité par Karine Gantin dans « Sécurité sociale professionnelle, un concept est né », *Regards* (magazine du PCF), mars 2006. Nous soulignons.

pression patronale seront d'autant plus fortes. Ce que ce gouvernement n'a pas pu réaliser avec le CPE et le contrat unique qui aurait dû s'ensuivre, le prochain le pourra peut-être avec la SSP.

Que signifie cette initiative dans le cours actuel de la CGT ?

Pour mieux comprendre les causes et les enjeux de cette initiative, il faut la replacer dans le cours actuel de la direction confédérale. On assiste en effet à un processus continu de transformation de la CGT en un « *syndicat de proposition* » intégré dans le système capitaliste sous l'impulsion de ses dirigeants.

Cette évolution est d'abord perceptible dans son action lors des grands mouvements qui ont opposé le patronat et le gouvernement à la classe ouvrière comme, pour ne citer que les plus récents, le conflit sur les retraites en 2003, la réforme de l'assurance maladie et le changement de statut d'EDF-GDF en 2004, la privatisation de la SNCM en 2005, etc. À chaque fois, la direction confédérale s'est associée au « diagnostic partagé » avec le patronat et le gouvernement qui visent à faire admettre la nécessité des contre-réformes. Ensuite, au nom du « syndicalisme rassemblé », elle a convoqué avec les autres centrales syndicales des « journées d'action » dispersées et sans perspectives qui aboutissent systématiquement à l'essoufflement et à la défaite, au lieu d'engager l'épreuve de force décisive pour gagner, de préparer et de construire la grève générale, seule solution pour faire reculer le gouvernement¹.

Cette évolution est ensuite confirmée à chaque congrès, où la direction sortante se donne un satisfecit complet sur son action et franchit des étapes supplémentaires, au fur et à mesure qu'elle s'intègre davantage dans la CES et maintenant dans la CSI.

Dans ce contexte marqué par le refus de la lutte de classe de la part de la direction confédérale, son projet de SSP prend tout son sens. Il s'agit bien d'une nouvelle proposition pour adapter davantage le travail au fonctionnement du système capitaliste. Son application accélérerait la

¹ Cf. les textes du CILCA « Contre-rapport d'activité en vue du 48e congrès de la CGT » et « La régression sociale ne se négocie pas » sur le site Internet <http://courantintersyndical.free.fr>

transformation de la CGT en un pur et simple rouage de ce système.

Démasquer la SSP, organiser la résistance

Devant les dangers que représentent les différentes versions de SSP, les travailleurs, et plus particulièrement les militants syndicalistes qui se réclament de la lutte de classe, doivent organiser la résistance. L'enjeu est double : d'une part, empêcher que ces projets de SSP puissent être adoptés et d'autre part, mettre un coup d'arrêt au processus de liquidation de la CGT en tant que syndicat de lutte de classe.

Il faut donc mener un travail de discussion patient avec tous les travailleurs et les syndiqués pour leur démontrer les dangers que représentent ces projets de SSP, et plus particulièrement celui proposé par la CGT. Il faut associer ce travail indispensable de conviction individuelle et collective à un *travail d'organisation* comme faire prendre position contre les projets de SSP dans les structures syndicales, à tous les niveaux : syndicat de base, union départementale, fédération... Ces prises de positions devraient ensuite être diffusées le plus largement possible, afin que d'autres militants puissent s'y appuyer pour faire prendre position dans leurs propres structures. Par exemple, elles pourraient être envoyées au CILCA qui les relaiera avec tous les moyens dont il dispose.

Parallèlement, il faut opposer à tous les projets de SSP une véritable orientation de lutte de classe, qui seule peut permettre aux travailleurs et aux chômeurs de préserver leurs acquis et d'améliorer leurs conditions de travail et de vie, de lutter contre les licenciements, la précarité et la flexibilité, aussi bien à l'échelle des entreprises qu'à un niveau général. Il faut se battre pour :

• Défense du CDI ! Abrogation du CNE ! Interdiction des contrats précaires dans le public et dans le privé !

• Faire échec aux plans de licenciements par les méthodes de la lutte de classe : grèves, manifestations, solidarité matérielle avec les grévistes, occupation des entreprises, contrôle des comptes de l'entreprise par les salariés !

• Diminution générale du temps de travail sans baisse des salaires et sans flexibilité, pour permettre

l'embauche des chômeurs, la disparition de la précarité et du temps partiel imposé !

• Augmentation de tous les bas et moyens salaires : 300 euros pour tous ! Le SMIC à 1500 euros nets tout de suite !

• Droit aux indemnités de chômage jusqu'à la reprise du travail pour tous les chômeurs ! Augmentation de leur montant jusqu'à 100% du salaire ! Non au flicage des chômeurs ! Création de la branche chômage de la Sécurité Sociale entièrement financée par les patrons et entièrement gérée par les travailleurs !

• Retour aux 37,5 annuités pour une retraite à taux plein pour tous !

• Défense des diplômes nationaux et de l'instruction publique ! Droit à la formation continue prise en charge par l'Éducation nationale, aux frais du patronat !

Cependant, pour fallacieux que soient les projets de SSP, l'attrait qu'ils peuvent représenter vis-à-vis de certains travailleurs est compréhensible. Qui en effet n'aspire pas à un travail stable, à être protégé contre les aléas de la perte d'emploi, à s'épanouir en acquérant des nouvelles connaissances tout au long de sa vie ? Mais à l'intérieur de ce système capitaliste où ce sont les patrons qui sont possesseurs des moyens de production et donc qui décident d'embaucher ou de licencier en fonction de la nécessité du profit, il n'est pas possible de garantir un emploi stable et bien rémunéré pour tous. Par conséquent, *l'interdiction totale des licenciements et un vrai droit à la formation* auxquels aspirent les travailleurs ne pourront être obtenus qu'en abolissant le système capitaliste par la collectivisation démocratique des moyens de production. C'est pourquoi cet objectif historique du syndicalisme de lutte de classe doit être clairement affiché, popularisé et défendu contre l'idéologie capitaliste sous toutes ses formes.

13 janvier 2007

**CONTACTEZ, REJOIGNEZ
LE CILCA !**

Site Internet :

<http://courantintersyndical.free.fr>

Courriel :

courantintersyndical@free.fr

MOBILISATION DES ENSEIGNANTS

DOCUMENT DU CILCA SOUTENU PAR LE Groupe CRI

RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE DÉCRETS DE ROBIEIN,
DÉFENSE DES DÉCRETS DE 1950 !ABANDON INTÉGRAL DES RAPPORTS SUR LA GRILLE HORAIRE DES
ENSEIGNEMENTS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE !MAINTIEN DU CARACTÈRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE
TOUTES LES HEURES DE COURS !**Déclaration du Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de classe Antibureaucratique**

Des décrets datant de 1950 (un pour les agrégés et certifiés, un pour les professeurs de lycée professionnel (PLP)) définissent les obligations de service des enseignants. De Robien et le gouvernement veulent remettre en cause ces décrets pour accroître le temps de travail des enseignants, diminuer leur salaire, augmenter la polyvalence, casser la notion de poste et accroître la subordination des enseignants au chef d'établissement. Le ministre prévoit de présenter son projet devant le Comité Technique Paritaire le 11/12 ou 18/12 et de signer les textes dans la foulée. Parallèlement, à la rentrée 2006, des postes correspondant à 3 500 Équivalent Temps Plein (ETP) ont encore été supprimés. Les proviseurs mettent les bouchées doubles pour installer les « conseils pédagogiques » instaurés par la loi Fillon.

Mise en cause des notions de poste et de discipline

Les nouveaux décrets prévoient qu'un enseignant ne pouvant effectuer son service complet dans un seul établissement pourrait être contraint de le compléter dans deux autres *sans limite géographique* au sein de son académie. Une telle disposition accroît la flexibilité et revient à un allongement important du temps de travail, car le temps perdu en trajets et la fatigue occasionnée seraient bien supérieurs à la réduction des obligations de service prévue d'une heure (établissements dans des communes limitrophes) ou deux heures (communes non limitrophes).

Dans la même logique, le décret assouplit les conditions permettant à l'administration de contraindre un enseignant à effectuer une partie de son service *dans une autre discipline* que la sienne ; pour les titulaires remplaçants (TZR), cela pourrait même aller jusqu'à la totalité du service.

Le ministère veut imposer *la bivalence comme la règle* : les dispositions indiquées forceront les collègues à choisir entre un service éclaté entre plusieurs disciplines ou dans une discipline sur plusieurs établissements. Le ministère essaie de faire passer la pilule en faisant miroiter aux enseignants concernés qu'ils pourraient toucher une prime, selon des modalités fixées par arrêté. Mais, non intégrée au traitement, elle ne serait surtout pas automatique (« *peut percevoir* », art. 3, 5°). Quel serait son montant ? Qui déciderait de son attribution ?

Augmentation du temps de travail et baisse de salaire

Aujourd'hui, 70 % des professeurs de lycée bénéficient d'une réduction d'une heure de leurs obligations de service, soit parce qu'ils ont un travail particulier à effectuer en plus de leurs cours (heure de vaisselle en SVT, de laboratoire en physique-chimie, de cabinet en histoire, de laboratoire de langue, d'Union Nationale du Sport Scolaire...), soit parce qu'ils bénéficient d'une heure de première chaire (classes à examen) ou de pondération (heures de cours données en sections de techniciens supérieurs ou en classes préparatoires). Les projets de décrets Robien prévoient de supprimer de fait les heures de vaisselle, laboratoire et cabinet, et de modifier le mode de calcul pour l'heure de première chaire, ce qui revient de fait à la supprimer à moyen terme. Aujourd'hui, pour bénéficier d'une heure de première chaire, il faut effectuer 6 heures d'enseignement dans des classes à examen (les heures données à des classes ayant même programme, même nombre d'heures et même coefficient n'étant prises en compte qu'une fois). Or le décret prévoit de ne plus comptabiliser pour son attribution que les heures effectuées dans les disciplines donnant lieu à un examen à la fin de l'année, au lieu de toutes les disciplines enseignées dans les classes à examen. Par exemple, les heures de mathématiques données en première sont actuellement prises en compte pour le calcul des heures donnant droit à une heure de première chaire, car la classe de première est une classe à examen (épreuves anticipées du bac) ; si les nouveaux décrets passent, elles ne le seraient plus, car les mathématiques elles-mêmes ne sont pas soumis à examen à la fin de la première. Enfin, les décrets actuels allongent l'obligation de service des collègues enseignant plus de 8 heures dans des « classes » ayant un effectif inférieur à 20 élèves. Le projet Robien remplace de façon ambiguë la notion de « classe » par celle de « division » : cela vise-t-il les demi-groupes (langue, TP, etc.) ? Si c'était le cas, cela reviendrait à allonger d'une heure les services des collègues de SVT, de physique-chimie et de langues.

Une heure supplémentaire d'enseignement devant les élèves représente une hausse du temps de travail réel bien supérieure à une heure (préparation des cours, correction de copies, conseils de classe, etc.). Cela

représenterait pour tous les enseignants une hausse des obligations de service, donc une baisse du salaire horaire. Dès la première année (2007), le ministère espère diviser au moins par deux le nombre de professeurs de lycée bénéficiant d'une heure de première chaire, c'est-à-dire passer de 70 % à 35 %. De plus, si l'on tient compte des projets de réduction massive des horaires d'enseignement et de la flexibilité accrue (mise en cause du poste réel et bivalence généralisée), cela signifie concrètement que la plupart des enseignants vont perdre cette heure de première chaire à moyen terme.

Les décrets visent aussi à faire des économies sur le dos des enseignants en réduisant drastiquement le nombre d'HSA (*Heures Supplémentaires Année*), soit une perte de salaire significative pour nombre de collègues, qui essaient de compenser l'insuffisance de leur traitement en travaillant plus. En effet, il y a des HSA à effectuer essentiellement parce que les heures de cours à donner et les services des enseignants d'un établissement ne concordent pas tout à fait. Or la flexibilité accrue (mise en cause du poste réel et bivalence généralisée) réduirait cet écart à presque rien.

Enfin, ces dispositions impliquent une réduction encore accrue des recrutements, déjà terriblement diminués les années précédentes, avec une hausse du chômage à la clé.

Que vise la suppression de la définition des services exclusivement en heures d'enseignement ?

Ce deuxième aspect du projet de décrets de Robien est presque passé inaperçu. C'est pourtant une réforme structurelle d'une extrême gravité, qui remet profondément en cause à la fois le statut et les conditions de travail des enseignants. Les obligations de service des enseignants ne seraient plus exclusivement définies en heures d'enseignement, mais incluraient des « actions de formation et d'éducation autres que l'enseignement » (art. 10). Il s'agirait premièrement de « l'encadrement d'activités pédagogiques particulières au bénéfice des élèves de l'établissement ou d'un réseau d'établissements ». Si le Ministre voulait rémunérer l'organisation de voyages scolaires, il lui faudrait d'abord revenir sur les nouvelles dispositions qui suppriment la prise en charge du voyage des enseignants accompagnateurs ; s'il

voulait rémunérer l'organisation de sorties scolaires, il n'aurait qu'à débloquer les HSE (*Heures Supplémentaires Effectives*) nécessaires et relever leur montant ; il en va de même pour l'organisation d'heures de soutien. Le projet prévoit de plus des actions de « formation et (d')accompagnement des enseignants ». Si Robien voulait mettre en place un tutorat des néo-titulaires par des enseignants plus expérimentés et le payer, il n'aurait qu'à étendre la définition des cas donnant droit à des décharges de service au lieu de les réduire ! Le projet parle enfin de « coordination d'une discipline ou d'un champ disciplinaire, d'un niveau d'enseignement, ou d'activités éducatives au titre d'un établissement ou d'un réseau d'établissements » (à mettre en relation avec le « conseil pédagogique »). Là encore, il suffirait d'étendre les possibilités de décharges et de débloquer des HSE. Bref, il n'y a aucun motif valable pour remettre en cause la définition des obligations de service en maxima horaires d'enseignement. Quel est donc en réalité l'objectif poursuivi ?

Cette mesure vise à faire un pas décisif vers l'attribution d'une autorité pédagogique au chef d'établissement et vers la création d'une hiérarchie entre les enseignants, avec d'un côté quelques petits chefs, déchargés d'une partie de leurs tâches d'enseignement, et de l'autre les collègues ayant des journées de travail toujours plus longues. Ce n'est pas simplement l'objectif explicitement exposé dans les rapports récemment commandés par le Ministre (cf. ci-dessous), mais c'est aussi la fonction du « conseil pédagogique ». La loi Fillon instaurant le « conseil pédagogique » prévoit qu'il soit présidé par le chef d'établissement, ce qui est de fait lui donner autorité en matière pédagogique et donc porter atteinte à la liberté pédagogique des enseignants. Ce conseil a d'ores et déjà compétence pour « coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires » (art. L421-5 du Code de l'Éducation).

Par ailleurs, le texte ne précise pas la manière dont ces heures seront comptabilisées (renvoyant ce point à un arrêté), ni jusqu'où s'étendra la définition de « actions de formation et d'éducation autres que l'enseignement ». D'une part, le ministère, une fois le principe adopté, calculera de façon ridicule le temps réel passé à ces tâches et y fera rentrer progressivement des tâches qui

donnaient jusqu'alors droit à une rémunération supplémentaire (professeur principal, etc). D'autre part, il en profitera pour imposer aux enseignants des missions ayant peu de rapport avec l'enseignement d'une discipline, comme des actions en partenariat avec des collectivités territoriales ou des entreprises (étant donné la conception très large qu'ont de l'enseignement les ministres depuis Allègre). Les enseignants ne peuvent en aucun cas accepter de mettre le doigt dans cet engrenage dont Ségolène Royal a osé formuler tout haut (alors que bien d'autres y pensent tout bas) *l'objectif final : des enseignants obligés de rester 35 heures dans leurs établissements* pour faire gratuitement des heures d'aides individualisées, de la surveillance d'heures d'étude actuellement confiée à des surveillants, etc. Le projet de décret précise que « *les actions prévues à l'article 10 sont confiées à l'enseignant par les autorités académiques ou le chef d'établissement dans des conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'éducation* » (article 11). Certes, l'article 10 précise qu'il faut « *l'accord de l'enseignant concerné* » ; mais c'est là une concession de pure forme : les collègues récalcitrants se verront confier les pires services (classes les plus difficiles, horaires éclatés, service sur plusieurs établissements, etc.).

La feuille de route du gouvernement :

le rapport sur la grille horaire des enseignements au collège et au lycée

Le décret de Robien n'est que la pointe la plus avancée d'une offensive générale contre le statut des enseignants. Dans la ligne des réformes Allègre et Fillon, le gouvernement s'apprête à engager une attaque plus générale contre l'enseignement public. À la lecture des rapports commandés par de Robien sur « la grille horaire des enseignements au collège » (disponible sur http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/182.pdf) et « la grille horaire des enseignements au lycée général et technologique » (établi par Pierre Lepetit, inspecteur général des finances, Alain Dulot, inspecteur général de l'administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, et Daniel Charbonnier, Inspecteur général de l'Éducation Nationale, octobre 2006, en ligne sur http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/184.pdf), on

se rend compte qu'il s'agit d'une offensive d'ensemble de destruction de l'enseignement public. Ici, nous analysons le rapport consacré au lycée ; le rapport sur le collège arrive bien entendu à des conclusions tout à fait semblables.

L'objectif : économies sur le dos des élèves, autonomie accrue des établissements, destruction du caractère national de l'enseignement

Les rapporteurs avaient reçu pour mission de proposer des moyens de faire des économies budgétaires et de renforcer l'autonomie pédagogique des établissements. Les experts zélés ont trouvé comment supprimer 35 000 Équivalents Temps Plein. Une telle politique ne peut conduire qu'à une dégradation accrue de l'enseignement public et à l'accroissement des inégalités entre les enfants des classes populaires et ceux de la bourgeoisie. C'est pourquoi le rapport précise qu'il faudra à tout prix masquer l'objectif réel des réformes pour les faire avaler tant aux parents qu'aux enseignants : « *Cette réflexion devra attacher une importance toute particulière à l'impact de la réforme sur les conditions du métier enseignant et éviter que le pilotage par les objectifs et les résultats soit perçu uniquement sous l'angle de l'efficacité et des injonctions adressées aux agents pour les amener à cette efficacité et non sous l'angle du projet et de la liberté qu'il donne.* » (P. 5.)

Les rapporteurs constatent que le coût annuel d'un élève est supérieur de 30 % à la moyenne des pays de l'OCDE. Ils affirment également que les horaires des lycéens (calculés en additionnant les heures de cours et les heures supposées de travail personnel) seraient trop lourds, supérieurs de 20 % à 30 % à la moyenne des pays de l'OCDE. Ils fixent donc l'objectif d'une diminution massive des horaires d'enseignement. D'un côté, ils dressent une liste des mesures à prendre dès la rentrée 2007. Néanmoins, d'un autre côté, ils soulignent qu'« *une réduction significative des horaires ne pourra être obtenue sans une réforme d'ensemble de l'organisation des enseignements et du pilotage du système éducatif.* »

Les mesures proposées : tir groupé contre les intérêts des élèves et des enseignants

Voici une liste non exhaustive des ingénieuses trouvailles des rapporteurs pour faire des économies sur le dos des élèves dès la rentrée 2007 :

- **Plafonnement de l'horaire annuel des élèves** : 900 heures annuelles en 2^{nde}, 950 en 1^{ère} et terminale générale, 1100 en 1^{ère} et terminale technologiques ; cela impliquera logiquement une nouvelle réduction drastique des programmes,

- **Suppression des « redoublements systématiques » ;**

- **Nouvelle réforme des baccalauréats technologiques** « *simplifiant les spécialités actuelles et allégeant la charge horaire des enseignements* » ;

- **Limitation des redoublements à 2 % par niveau**, interdiction du redoublement en seconde, etc. Loin de considérations pédagogiques, il s'agit simplement pour le gouvernement de faire des économies.

- « **Suppression des groupes inférieurs à 15 élèves en langue** », ce qui signifierait un arrêt de mort pour la plupart des langues, sauf l'anglais et l'espagnol dans les conditions actuelles ; mais le rapport propose de bouleverser encore plus profondément les structures de l'enseignement en organisant les enseignements de langue non par classes, mais par cycle, voire entre cycles, avec des adaptations variables dans chaque établissement. Une telle contre-réforme irait bien au-delà de l'enseignement des langues : elle remettrait en cause la structure du système d'enseignement en attaquant l'existence de classes, de filières et de programmes nationaux.

- **Le baccalauréat est dénoncé comme un obstacle à l'autonomie pédagogique réelle** des établissements (p. 8) ; si les auteurs n'en recommandent pas explicitement la suppression, à cause du caractère explosif d'une telle mesure, comme l'avait montré le puissant mouvement lycéen de 2005, on comprend qu'elle s'inscrit dans leur logique.

Et voici une liste, elle aussi non exhaustive, de mesures préconisées contre les enseignants :

- **Subordination des enseignants aux chefs d'établissement via le « conseil pédagogique »** : remise en cause de la liberté pédagogique : les rapporteurs jugent que les « *deux chaînes distinctes* — la « *chaîne fonctionnelle pédagogique* » et la « *chaîne hiérarchique* » — empêchent un véritable management et favorise

les surenchères » (p. 24). Ils préconisent donc que les enseignants soient davantage soumis à l'autorité des chefs d'établissement (et éventuellement à d'autres collègues nommés par ce dernier au sein du conseil pédagogique), y compris d'un point de vue pédagogique : *« L'autorité proprement pédagogique du proviseur n'est guère reconnue et la "liberté pédagogique" de l'enseignant est fréquemment opposée aux équipes de direction soucieuses de porter une réforme des organisations et des pratiques. Cette autorité reste à conforter. Le chef d'établissement, en particulier, doit pouvoir s'appuyer sur le conseil pédagogique instauré par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Présidée par lui, cette instance "a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires". Or, elle tarde à se mettre en place. »* (pp. 25-26).

• **Suppression des horaires nationaux par discipline, annualisation des services des enseignants et définition locale des services.** Le rapport recommande également de remplacer la définition nationale des horaires dans chaque discipline par la fixation de *minima* horaires, en laissant la répartition des 15 % à 20 % restants à répartir localement selon les choix pédagogiques du chef d'établissement, président le conseil pédagogique. Le rapport préconise en outre de *« supprimer l'obligation réglementaire de service hebdomadaire des professeurs pour abroger les grilles horaires hebdomadaires des élèves »* au profit d'un « référentiel national », autrement dit l'annualisation du temps de travail des enseignants.

• **« Pilotage par les moyens » :** le rapport recommande de substituer le « pilotage par les moyens » à l'affectation relativement égalitaire de moyens en fonction de critères nationaux. Dans un cadre déréglementé, ce sera un instrument pour contraindre les établissements à appliquer les directives ministérielles et les enseignants à obéir au proviseur le doigt sur la couture du pantalon. En effet, d'un côté, seuls les projets des rectorats et des établissements conformes aux vœux ministériels recevront des crédits ; de l'autre, les collègues seront enfermés dans le projet pédagogique de l'établissement, fixé par le conseil pédagogique. L'autonomie croissante des

établissements sera donc synonyme d'inégalités accrues entre les élèves selon leur origine sociale et de remise en cause profonde de la liberté pédagogique des enseignants. C'est là un mécanisme tout à fait comparable à celui mis en place dans la réforme « LMD » à l'université.

• **Allongement de l'année scolaire à 36 semaines ;** cela signifierait pour les enseignants une réduction des congés sans la moindre compensation salariale.

Préparer la grève nationale des enseignants pour faire échec au décret de Robien et à tout le projet gouvernemental contre l'enseignement public

Cette offensive contre l'enseignement est liée à celle qui est menée contre l'ensemble des salariés par le patronat et le gouvernement. Les attaques contre le statut et les conditions de travail des enseignants sont indissociables de celles contre la qualité de l'enseignement public, donc contre les élèves des classes populaires. Face à la dégradation de l'enseignement public, les riches pourront toujours payer des cours particuliers à leurs enfants ou les inscrire dans des établissements privés. Les salariés ne peuvent se défendre efficacement s'ils se laissent artificiellement opposer entre professeurs et parents d'élèves.

Que fait la direction du SNES ?

Face à cette offensive très grave, la direction du SNES-FSU, principal syndicat de l'enseignement secondaire, se borne à un service minimum. Sur le fond, elle s'oppose surtout à la partie du décret qui concerne la hausse des horaires et la dégradation des conditions de travail. Dans l'US n° 643 du 28/10, le texte sur le projet de réforme des décrets de 1950 ne dit même pas un mot des gravissimes articles 10 et 11 (suppression de la définition des services en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement). Cette orientation, fautive sur le fond, a en outre pour conséquence de diviser les différentes catégories d'enseignants, puisque les professeurs de collège et de lycée professionnels (PLP) ne sont guère concernés directement par les décharges réduisant de maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement (heure de première chaire, etc). Pour ce qui concerne l'action, la direction du SNES,

organise comme à son habitude plus ou moins mollement des réunions d'information dans les établissements, fait signer une pétition, prévoit le 29/11 « une « journée nationale d'expression sur le temps de travail » et parle d'une première manifestation nationale le samedi 20 janvier (alors que Robien va signer les textes mi-décembre !). C'est évidemment très insuffisant pour espérer organiser une riposte capable de faire céder le gouvernement.

Que faut-il faire ?

Les syndicats ne doivent participer à aucune concertation avec le gouvernement, car celle-ci ne peut avoir d'autre but que de casser les acquis. Ils doivent au contraire préparer activement le combat contre ce projet de décret, contre toute remise en cause des décrets de 1950, contre l'ensemble de cette politique de casse de l'enseignement, donc contre le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy. Il est plus qu'urgent d'organiser partout des réunions pour expliquer précisément l'ensemble des attaques, mais également proposer de rédiger des plates-formes incluant les autres revendications légitimes des enseignants (réduction du temps de travail, hausse du traitement, etc), car c'est la condition pour enclencher un mouvement d'ensemble.

Mais il faut aussi mettre à l'ordre du jour la discussion sur les moyens de gagner. L'expérience montre que les simples « journées d'action » dispersées sont inefficaces et démobilisatrices : elles ne créent pas un rapport de forces suffisant pour faire céder le ministre et leur échec démoralise les collègues sur la possibilité de gagner par la lutte. De même, les grèves décidées localement, établissement par établissement, sont inefficaces pour obtenir le retrait d'une contre-réforme nationale, car les collègues partis les premiers sont épuisés et financièrement à bout quand les autres les rejoignent : la constitution de syndicats nationaux a précisément pour but de permettre la mobilisation de tous les salariés d'une profession en même temps, à l'appel de leurs directions. Enfin, une mobilisation nationale est aussi le seul moyen d'échapper au dilemme entre faire réellement grève en renonçant à faire cours même dans ses classes à examen et faire cours dans ces classes en renonçant à son droit à se défendre contre les attaques du gouvernement.

Seule la grève nationale des enseignants jusqu'au retrait peut permettre de gagner. Les étudiants ont montré au printemps dernier que la façon d'infliger des défaites à ce gouvernement, c'est d'être fermes sur les revendications et radicaux quant aux méthodes. C'est par une grève nationale, avec occupation des universités et construction d'une coordination nationale reposant sur les délégués élus et mandatés dans chaque établissement, qu'ils ont pu obtenir une victoire partielle, malgré le maintien par les directions des confédérations de la tactique suicidaire des journées d'action. C'est cette perspective que les enseignants doivent se fixer, contrairement à ce qui a été fait en 2003.

• **Retrait pur et simple du projet de décret de Robien, défense des décrets de 1950 !**

• **Abandon intégral des rapport sur les grilles horaires au lycée et au collège !**

• **Abrogation de la loi Fillon !**

• **Maintien de la définition des obligations de service exclusivement en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement !**

• **Diminution des maxima hebdomadaires de 3 h pour les PLP, de 2 h pour les certifiés, d'1h pour les agrégés !**

• **Extension des réductions des obligations de service à d'autres situations (effectifs élevés, établissements difficiles, néo-titulaires, etc.) !**

• **Maintien de toutes les heures de cours pour les élèves !**

• **Titularisation des précaires et création de tous les postes nécessaires à un enseignement public de qualité !**

• **Hausse réelle des salaires !**

Il faut proposer partout aux collègues de s'adresser aux directions académiques et nationales des syndicats pour qu'elles reprennent ces positions. Il faut lutter pour imposer à tous les niveaux l'unité des organisations syndicales sur cette orientation, dont la première étape pourrait être une **MANIFESTATION NATIONALE AU MINISTÈRE MI-DÉCEMBRE !**

25 novembre 2006

DOCUMENT DU CILCA SOUTENU PAR LE Groupe CRI

APRÈS LE SUCCÈS DE LA GRÈVE ET DU 18 DÉCEMBRE ET FACE AU GOUVERNEMENT QUI MAINTIENT SON PROJET, IMPOSONS

LA GRÈVE NATIONALE JUSQU'AU RETRAIT TOTAL DU PROJET DE DÉCRETS DE ROBIEN, POUR LE MAINTIEN DES DÉCRETS DE 1950 !

Tract du Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de classe Antibureaucratique pour la manifestation des enseignants du 20 janvier 2007

Après le succès de la grève du 18 décembre, que proposent les directions syndicales ?

La grève nationale du 18 décembre, imposée aux directions syndicales par la colère des enseignants, a été un succès incontestable. Avec une moyenne de 55% de grévistes dans le secondaire, c'est la grève la plus suivie depuis le printemps 2003. Quelle suite proposent les directions syndicales ? D'une part, elles ont rédigé une lettre à de Villepin lui demandant « *son arbitrage pour que soit retiré le projet de décret* ». D'autre part, la FSU appelle à une manifestation nationale pour le samedi 20 janvier. S'agit-il d'une orientation permettant de gagner ?

Le gouvernement a-t-il donné le moindre signe de recul ?

Malgré la puissante grève du 18/12, de Robien a annoncé qu'il signerait les décrets fin janvier (*Le*

Nouvel Observateur, 05/01/07). La carte scolaire supprime 5 060 d'enseignants à la rentrée 2007, mais cela ne représentera d'après le Ministère « que » 2 002 enseignants en moins devant les élèves en raison d'« *une économie de 3 058 postes d'enseignants résult[ant] d'une plus grande mobilisation de la ressource enseignante* » (11/01/07), selon une élégante formule pour évoquer la remise en cause des décrets de 1950. La lettre à de Villepin est une plaisanterie : le problème n'est pas que Robien ne comprenne pas que son projet, loin d'améliorer la situation, attaque le statut des enseignants, leur salaire et leurs conditions de travail, et par là l'enseignement public ; c'est que le gouvernement est décidé à casser l'enseignement public pour réduire les coûts, l'adapter aux besoins du patronat et favoriser le privé ; il s'agit donc de lui imposer le retrait de son projet en créant un rapport de forces suffisant. C'est la responsabilité des directions syndicales de dire l'amère vérité aux collègues : même à

la veille des élections, ce n'est pas quelques journées d'actions qui permettront de faire plier le gouvernement, mais seule la grève nationale jusqu'au retrait.

Il est hors de question de s'en remettre à un éventuel futur gouvernement de Ségolène Royal

Au lieu de centrer le combat sur le retrait du projet Robien, la direction de la FSU fait de l'interpellation des candidats à la présidentielle un des objectifs de la manifestation nationale, sous le slogan sans contenu : « *enseignement de qualité, respect du métier, tous à Paris le 20 janvier* ». Ne connaît-on pas déjà leur position ? Le porte-parole du PS, J. Dray, a fait état d'un désaccord de méthode, mais non de fond avec de Robien : il a dit qu'il « *soutient les mobilisations actuelles, dénonce la manière dont M. Robien essaie de créer les conditions d'un polyenseignement* », que « *la réforme du système éducatif doit se faire dans la concertation* » et qu'« *à partir de*

là, on pourra discuter du temps de présence dans les établissements scolaires ». Et nous avons tous en mémoire les propos de Ségolène Royal.

UNE MANIFESTATION, MÊME NATIONALE, NE SUFFIRA PAS : SEULE LA GRÈVE PERMETTRA DE GAGNER

S'il est juste de concentrer la mobilisation à Paris, la manifestation du 20 janvier sera insuffisante : celle du 25 mai 2003 avec plus de 700 000 travailleurs, n'avait pas fait pas permis d'obtenir le retrait du projet Fillon (retraites). Il faut d'afficher clairement les objectifs et adopter une méthode de lutte efficace comme l'ont fait les étudiants au printemps 2006 contre le CPE et la LEC : **retrait pur et simple des décrets Robien ! Abandon du rapport sur la grille horaire des collèges et des lycées ! Hausse de salaires ! Réduction du temps de travail ! Titularisation de tous les précaires !**

FAISONS PRENDRE POSITION DANS NOS SYNDICATS À TOUS LES NIVEAUX ET DANS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ÉTABLISSEMENT POUR UN APPEL NATIONAL À LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !

Le mouvement par en bas pour imposer la grève nationale jusqu'au retrait a d'ores et déjà commencé à s'exprimer dans les prises de positions d'intersyndicales départementales. Les sections académiques SNES, CGT, FO, SUD, SNALC de Caen « *déplorent le changement des revendications de l'interfédérale qui n'évoque plus que les suppressions de postes en passant sous silence la réécriture du décret de 50. Les sections académiques de Caen n'acceptent pas ces changements (...). Elles demandent à l'intersyndicale nationale de se réunir pour décider rapidement d'un jour de grève dans l'unité* ». Cela va dans le bon sens, mais un jour de grève ne suffira pas non plus. Les sections départementales SNES, CGT, Sud et CNT du 93 et du 94 et le SNUEP 94 vont plus loin en affirmant : « *Il y a URGENCE à TOUT*

FAIRE pour empêcher cette révision de nos statuts, d'autant qu'elle permettrait, ce verrou ayant sauté, la mise en place dans la foulée de tous les projets du Ministère : réforme des IUFM, audits sur les horaires des collèges et lycées et sur l'enseignement professionnel. (...) Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession dans la grève qui nous semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter. (...) Nous appelons à la grève le 25 janvier, au soir duquel se tiendra une Assemblée Générale à la Bourse du Travail de Paris. Nous demandons aux organisations académiques et nationales de reprendre cet appel (...). Nos organisations syndicales soutiennent [les établissements du 93 partis en grève reconductible] et appellent tous les établissements à mettre la grève reconductible en débat. » Cela est juste, mais pour que ces premières grèves ne restent pas isolées et donc inefficaces, bref pour gagner, il nous faut travailler à imposer la préparation, l'organisation et l'APPEL NATIONAL à la grève jusqu'au retrait !

19 janvier

DOCUMENTS POUR LA MOBILISATION DES ENSEIGNANTS

MOTION DES ENSEIGNANTS DU LYCÉE LONGPERRIER (77)

« Le projet Robien de modification des décrets de 1950 allonge notre temps de travail, réduit nos revenus et suppriment la définition de nos services en heures d'enseignement.

Les collègues du lycée Léonard de Vinci (Melun, 77) ont raison : face à la détermination du gouvernement à modifier les décrets de 1950 dès la mi-décembre, nous ne pouvons pas rester sans rien faire. Nous ne pouvons pas nous contenter de signer une pétition,

d'organiser des conférences de presse ou d'attendre le 20 janvier pour faire une manifestation nationale.

Pour obtenir le retrait du projet Robien de modification de nos statuts, il est nécessaire que nous fassions tous grève en même temps jusqu'à ce qu'il cède.

C'est pourquoi nous demandons aux directions des syndicats de l'enseignement de préparer un plan de lutte permettant de gagner :

• en convoquant une manifestation nationale le jour de la présentation des décrets Robien au Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) le 18/12 ;

• et si Robien ne retire pas son projet après la manifestation, en appelant nationalement à la rentrée de janvier tous les personnels à la grève jusqu'à la victoire. »

28 novembre 2006

COMMUNIQUÉ DES SECTIONS SYNDICALES DE L'ACADÉMIE DE CAEN

« **Les sections académiques SNES - CGT - SNALC - FO - SUD - SNCL de l'académie de Caen ont pris connaissances du communiqué de l'interfédérale FAEN, CGT, FSU, SGEN CFTD, UNSA.**

Elles sont surprises par ce changement de cadre de l'action débutée contre le projet de décret de Robien avec la grève réussie du 18 décembre. Elles déplorent également

le changement de revendications: L'interfédérale n'évoque que les suppressions de postes en passant sous silence le projet de réécriture du décret de 50.

Les sections académiques de Caen n'acceptent pas ces changements.

Elles entendent bien dans l'académie continuer le cadre de l'intersyndicale des 15 organisations

du 18 décembre, sans écarter aucune organisation.

Elles demandent à cette intersyndicale nationale de se réunir rapidement pour décider d'un jour de grève dans l'unité qui ne soit pas fourre-tout sur le mot d'ordre « **retrait du projet de décret, ouverture des postes** ». Chaque organisation peut bien sûr, en plus de cette revendication

unitaire, porter ses propres revendications.

Si une date n'était pas posée par l'intersyndicale nationale des 15, l'intersyndicale académique

prendrait l'initiative d'une action académique forte.

Nous n'attendons pas la parution décret pour nous battre tous ensemble dans notre académie. »

Caen, le 12 janvier

APPEL DE L'AG INTERSYNDICALE (SNES, CGT Educ'action, SUD, CNT) ET DES ÉTABLISSEMENTS DU 93

« Malgré le succès de la grève du 18 décembre, appelée par toutes les organisations syndicales du 2nd degré qui condamnent de façon unanime les projets de révision de nos statuts du Ministère, celui-ci veut passer en force !

Les textes d'application doivent paraître fin janvier et le Ministère annonce 5000 suppressions de postes pour la rentrée prochaine dont 3000 du fait de la suppression des heures de décharge, ce qui obligera des dizaines de milliers d'entre nous soit à travailler une heure de plus gratuitement soit à perdre 8 % de leur salaire... Par ailleurs un plus grand nombre de collègues seront nommés sur plusieurs établissements et certains contraints d'enseigner une autre discipline que celle pour laquelle ils ont été formés.

Il y a donc URGENCE à TOUT FAIRE pour empêcher cette révision de nos statuts, d'autant plus qu'elle permettrait, ce verrou ayant sauté, la mise en place dans la foulée de tous les projets du Ministère : réforme de l'IUFM, audits sur les horaires des collèges et des lycées et sur l'enseignement professionnel, qui tous visent à réduire le coût de l'Éducation Nationale en supprimant des postes, en aggravant nos conditions de travail et

en dénaturant notre métier mais aussi en abaissant la qualité de la formation de nos élèves et en organisant une école plus inégalitaire.

Les jours qui viennent, jusqu'au départ en vacances de la 1ère zone le 10 février, seront donc décisifs pour créer le rapport de forces et obtenir le retrait de ces projets. Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession dans la grève qui nous semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter.

• Aussi nous appelons à participer nombreux à la manifestation nationale de samedi 20 janvier à 13 h 30 de Denfert-rochereau à la Bastille.

• Nous appelons à la grève le 25 janvier, au soir duquel se tiendra une Assemblée Générale à la Bourse du Travail de Paris. Nous demandons aux organisations syndicales académiques et nationales de reprendre cet appel.

• En Seine-Saint-Denis, plusieurs établissements, faisant l'analyse que seule une action massive et durable permettra de l'emporter ont décidé de s'engager dans la grève reconductible...

• Partageant cette appréciation, nos organisations syndicales les soutiennent et appellent tous les

établissements à mettre la grève reconductible en débat. »

Bobigny, le 16 janvier

NDR : Ce communiqué a été en partie repris par l'intersyndicale (CGT-Educ'Action, CNT-Éducation, SNES, SUNEPE, SUD-Éducation) du 94, avec une conclusion cependant moins différente (moins avancée) :

« (...) Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession : la grève nous semble être la meilleure forme d'action pour l'emporter.

Aussi nous appelons l'ensemble des personnels à se réunir dans leurs établissements pour décider des formes d'actions.

D'ores et déjà, un préavis de grève à partir du 25 janvier est déposé pour couvrir l'ensemble des personnels.

En Seine-Saint-Denis, plusieurs établissements ont décidé de s'engager dans la grève reconductible.

L'intersyndicale 94 SNES, SUNEPE, CGT-Educ'Action, SUD, CNT appelle à la grève le 25 janvier et à une AG à la Bourse du Travail de Paris le soir-même.

Créteil, le 17 janvier

MOTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU LYCEE GRANDMONT (TOURS)

« Les professeurs du Lycée Grandmont réunis en Assemblée Générale avec les sections syndicales SNFOLC, SNES, SUD-Education

1/ rappellent leurs exigences du retrait du projet De Robien de réécriture des statuts des 400 000 agrégés et certifiés,

2/ rappellent leur attachement

- à la monovalence et au respect de la discipline de formation,

- aux maxima de service hebdomadaire définis exclusivement en heures d'enseignement,

rappellent leur exigence de maintien des décharges horaires statutaires,

rappellent leur refus d'une aggravation de la perte de leur pouvoir d'achat,

3/ constatent que le ministre ne tient aucun compte

- du refus de son projet de la part de toutes les organisations syndicales qui ensemble exigent son retrait,

- du refus répété des organisations syndicales de participer aux deux réunions du CTPM.

- le ministre ne tient aucun compte de la grève massivement suivie le 18 décembre, et applique d'ores et déjà pour la prochaine rentrée ce décret qui

n'est pas publié (suppressions de postes, etc.)

4/ Les personnels appellent les organisations syndicales

- à maintenir dans l'unité, face au ministre qui prétend passer en force, l'exigence du retrait du projet de décret De Robien, et du maintien des décrets de 1950,

- à continuer d'exiger l'ouverture de véritables négociations concernant les conditions d'exercice de notre métier,

- à mettre en avant dans les manifestations et la grève du 8 février les revendications qui étaient celles de la grève des enseignants du second degré le 18 décembre 2006,

- à décider la grève et la manifestation nationale devant le ministère de toute la profession avant les congés de février. »

Tours, le 18 janvier

SYNDICALISME ÉTUDIANT

PÉTITION SOUTENUE PAR LE Groupe CRI

CONTRE LA MISE À MORT PROGRAMMÉE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Après le mouvement du printemps dernier, le gouvernement a mis en place la commission Université / Emploi qui vise à professionnaliser tous les cursus. C'est une nouvelle étape du double processus de soumission de l'université aux intérêts patronaux et de précarisation des étudiant-e-s et personnels. La réforme LMD a ouvert la voie aux nouvelles attaques programmées par le gouvernement : dispositif Goulard de préinscription des lycéen-ne-s à la fac (qui place les facs en concurrence pour recruter les meilleurs lycéen-ne-s et qui annonce une sélection accrue des étudiant-e-s), professionnalisation des filières (multiplication des stages, heures d'enseignements remplacées par des interventions de représentants du patronat, etc.), mise en place d'une

« orientation choisie » au service des patrons, limitation de la durée des études, et retour du projet Ferry d'autonomie des universités qui leur permettrait de choisir leurs étudiant-e-s et de fixer elles-mêmes les frais d'inscription. Parallèlement, les conditions de vie des étudiant-e-s se dégradent : augmentations des frais d'inscriptions, bourses tardives et insuffisantes, difficulté à se loger, etc.

Il est urgent de s'informer et de préparer la riposte : seul un mouvement de masse permettra la satisfaction de nos revendications élémentaires :

- Aucune sélection à l'entrée de l'université !
- Non à la sélection à l'entrée du master !

• Contre les frais d'inscription qui ne cessent d'augmenter !

• Interdiction des financements privés !

• Maintien ou rétablissement de la session de septembre !

• Réengagement financier de l'Etat à hauteur des besoins !

• Augmentation des bourses en nombre et en montant et versement dès l'inscription !

• Construction massive de logements en Cité U !

Signataires : FSE National, FSE Limoges, FSE Paris 1 et 4, AGET FSE (Toulouse), USEP FSE (Pau), FSE Caen, Coordination Aix Marseille, Mouvement Fac de Sciences (Limoges), CNT Nancy, Sud Étudiant Limoges...

COMMUNIQUÉ SOUTENU PAR LE Groupe CRI

SOLIDARITÉ TOTALE AVEC LES SANS-PAPIERS ! POUR UNE UNIVERSITÉ OUVERTE AUX SANS-PAPIERS ET FERMÉE AU PATRONAT !

Communiqué d'Oxygène-FSE (Fédération Syndicale Étudiante, section Paris-I/Paris-IV)

Samedi 23 décembre, à 1h30 du matin, les forces de l'ordre, à la demande de la présidence de Paris 8 qui seule pouvait donner cette autorisation, sont intervenues brutalement pour chasser les sans-papiers (certains en grève de la faim) qui occupaient des locaux de l'université, avec la participation et le

soutien d'étudiants, d'enseignants, et de salariés.

Nous condamnons la présidence de Paris 8 qui proclame sa « solidarité » avec les sans-papiers en les livrant à la police, parce que l'occupation de l'université ne serait pas admissible pour des raisons de « sécurité et d'hygiène ». Nous

condamnons tous ces élus syndicaux qui ont donné leur caution à l'expulsion des sans-papiers en approuvant une motion au CEVU (Conseil des études et de la vie universitaire) de Paris 8 (mercredi 20 décembre) qui « approuve sans réserve » la politique de la présidence (<http://www.univ->

paris8.fr/conseils/IMG/pdf/13RRDCE VUDec06.pdf). Alors que les sans-papiers luttent pour leur régularisation globale, ces élus cogestionnaires parlent d'hygiène et de sécurité. Un seul mot nous vient à la bouche : INDÉCENCE.

Notre solidarité est totale avec la lutte des sans-papiers. Leur lutte est

notre lutte, comme elle est la lutte de tous ceux qui se battent pour une Université populaire, critique, ouverte à tous ceux qui résistent.

Les expulsions se multiplient, y compris les expulsions de lycéens et d'étudiants. Les Universités doivent être des refuges pour les persécutés. Tous ceux qui refusent cette politique

infâme doivent se rassembler et construire le rapport de force afin d'imposer l'arrêt immédiat des expulsions, et la régularisation de tous les sans-papiers.

Oxygène-FSE
<http://oxygenefse.free.fr>

SOLIDARITÉ AVEC LES MILITANTS RÉVOLUTIONNAIRES PERSÉCUTÉS CONTRE L'EXTRADITION DES MILITANTS DU (NOUVEAU) PARTI COMMUNISTE ITALIEN DÉTENUS PAR LA JUSTICE FRANÇAISE

Appel du (n)PCI aux militants et organisations de France

« Aux camarades français

Le 1^{er} décembre à 13h 30 à la Chambre 16/2 du Tribunal Correctionnel de Paris commence le procès contre Giuseppe Maj, Giuseppe Czeppel et Angelo D'Arcangeli, les trois militants du (nouveau) Parti communiste italien.

Les membres du (n)PCI saluent et honorent les camarades français qui de différentes manières se mobilisent pour contraindre les Autorités Françaises à cesser leur frauduleuse persécution judiciaire des trois militants du (n)PCI et pour prévenir leur extradition en Italie et leur livraison à la frauduleuse persécution judiciaire des Autorités Italiennes.

Aujourd'hui il est particulièrement important se mobiliser pour prévenir leur extradition et leur livraison aux A.I. Il ne faut pas attendre que l'extradition soit officiellement délibérée par les Autorités. Depuis plusieurs ans les A.I. et les A.F., politiciens, magistrats et policiers italiens et français tous confondus, collaborent dans la frauduleuse persécution judiciaire du (n)PCI : contrôles, fichages et harcèlements policiers, interpellations, perquisitions, gardes à vue, saisies d'affaires, vols, détentions, contrôles judiciaires, frais de défense, amendes, etc. La division des pouvoirs exécutif et judiciaire et l'autonomie de la magistrature du gouvernement sont bafouées dans les deux pays. L'Europe de la répression est en pleine activité aussi contre les communistes. Le Bulletin n° 6 du CAP(n)PCI (voir site cap-npci.awardspace.com) publie la documentation de leur collaboration en cachette. Les pièces du Dossier de la Procédure de Bologna publiées dans le même site du CAP(n)PCI en témoignent aussi.

Les Autorités des deux pays ont planifié en cachette leur collaboration. Des 2003 à 2005 les A.F. ont pris en charge les trois militants du (n)PCI et les ont accusé d'être des terroristes. Entre-temps les A.I. montaient en cachette leur 8^{ème} Procédure Judiciaire contre le (n)PCI. Dès que les A.I. ont été prêtes à prendre en charge la persécution (printemps 2006), les A.F. se sont empressées à terminer leur procédure : art. 175, libération sous contrôle judiciaire, déqualification de l'accusation, fixation en toute vitesse du procès pour fabrication et détention de faux papiers. Avant fin janvier 2007 les trois militants du (n)PCI auront été condamné à une détention inférieure à celle qu'ils ont déjà purgé, ils n'auront plus aucun compte à rendre à la « Justice » française. Donc les A.F. pourront les livrer légalement aux A.I. Pas même l'appel pourra retarder leur livraison. Voilà le plan que les A.I. et Les A.F. ont concocté en cachette. Voilà le plan qu'il faut déjouer, avant qu'il soit officialisé. Il faut prévenir l'extradition.

Votre mobilisation dans ces semaines est l'arme qui peut déjouer le plan répressif des A.I. et des A.F.. Elle est le moyen qui peut casser l'Europe de la répression anticommuniste, antipopulaire, réactionnaire. La victoire de votre mobilisation solidaire avec les militants du (n)PCI sera une victoire sur l'Europe raciste et classiste qui casse les droits des travailleurs et tous les acquis sociaux, qui repousse et exploite honteusement les immigrés, qui persécute ceux qu'ici ou dans leur pays luttent pour la justice, la démocratie, la liberté et l'émancipation sociale.

Nos camarades ne sont pas innocents du point de vue des patrons et de leurs lois. Les lois des patrons légalisent l'exploitation et

l'oppression jusqu'au meurtre des travailleurs et des gens commune : combien de chômeurs, de sans-papiers, de SDF, de pauvres, de marginalisation, de racisme, de sexisme, d'oppression sociale, nationale, culturelle et morale, de luxe, de gâchis, de parasitisme, d'arrogance elles légalisent ! Toute arme dans les mains des patrons est légale. Ils n'hésitent pas à bafouer leurs lois partout elles entravent leurs affaires, partout elles empêchent la persécution des combattants pour la justice, la démocratie, la liberté et l'émancipation sociale. Tandis que les lois des patrons interdisent aux prolétaires même la simple détention d'une arme. Elles interdisent aux prolétaires toute action de défense. Mais ce qui est juste, il est légitime, même s'il n'est pas légale, même si les lois des patrons l'interdisent.

Nous demandons votre solidarité pour les objectifs de justice, de démocratie, de liberté et d'émancipation sociale que nous poursuivons. C'est cette solidarité que vous êtes en train de nous donner. C'est cette solidarité qui déjouera les plans frauduleux des patrons et de leurs Autorités, en France et en Italie.

Unis contre la persécution des communistes et contre la vague de mesures répressives avec laquelle la bourgeoisie impérialiste cherche à étouffer la résistance des travailleurs et des masses populaires.

Unis contre l'agression que la bourgeoisie impérialiste porte contre le peuples des pays qui résistent à la recolonisation.

L'unité solidaire fait la force de ceux qui individuellement n'ont pas de force ! La résistance vaincra ! >>

COMMUNIQUÉ DU Groupe CRI (6 décembre 2006)

Chers camarades,

Le Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste, pour la IV^e Internationale) vous apporte

tout son soutien contre la répression dont sont victimes votre parti et ses militants, notamment contre

l'extradition des camarades présents en France.

Nous concevons cette solidarité comme un devoir envers des camarades communistes, révolutionnaires et internationalistes et comme un élément important du combat actuel contre l'État bourgeois,

sa police et sa justice qui répriment de plus en plus les militants politiques révolutionnaires, les syndicalistes, les jeunes scolarisés qui manifestent contre la politique du gouvernement, les jeunes des quartiers populaires qui se révoltent...

Dans la mesure des faibles moyens militants de notre petit groupe, nous sommes d'accord pour participer à votre campagne de solidarité et notamment pour signer et faire circuler votre pétition.

Salutations communistes,

Groupe CRI

LA MOBILISATION A OBLIGÉ LE JUGE À RENVOYER LE PROCÈS CONTRE ANGELO (ÉTUDIANT DE PARIS 8) ET SES CAMARADES !

Communiqué du Comité d'Aide aux Prisonniers du (n)PCI, jeudi 18 janvier 2007

Aujourd'hui, le 17 janvier 2007, au Tribunal Correctionnel de Paris, a eu lieu le procès contre Angelo D'Arcangeli (étudiant de Paris 8) Giuseppe Maj e Giuseppe Czeppel. Comme nous l'avons plusieurs fois dénoncé, outre aux trois militants du (nouveau) Parti Communiste Italien, deux militants espagnols de la Fraccion Octubre du PCE(r), Ramon Teijelo e Manuela Galan, sont impliqués dans le procès. Le procès devait aussi se tenir demain et après demain. Un procès sans avocats : tous les avocats de la défense sont en effet engagés dans d'autres procès durant les trois jours établis par la Cour et le juge Mme Beauguin a rejeté la demande de renvoi déposée par eux au mois de Décembre. Même l'ordre des avocats s'est exprimé contre le refus du juge de renvoyer le procès, le considérant une vraie violation des droits de la Défense. Les Autorités Françaises, à la demande des Autorités Italiennes, ont d'abord violé les droits politiques des trois militants du (n)PCI par des détentions préventives et violent maintenant même leurs droits de Défense. Tout cela pour un motif simple, les extradier en Italie, où le juge Paolo Giovagnoli monte un nouveau procès et surtout une nouvelle détention préventive. Vue la situation de claire violation des droits de la Défense et vu l'évidente volonté d'actualiser l'extradition, les camarades Giuseppe Maj et Giuseppe Czeppel se sont soustraits au régime de liberté surveillée et ne se sont pas présentés au procès. Dans la salle, avec Angelo et les deux militants espagnols, il y avait trente personnes. Quarante autres personnes attendaient dehors, le juge les a empêchés d'entrer. Parmi les personnalités, des personnes comme Monseigneur Gaillot, Mendes, professeur de Paris 8, une responsable nationale du MRAP, des représentants d'organisations

politiques françaises, corses, turques, une délégation du Syndicat des travailleurs en Lutte (SLL), de nombreux étudiants de l'Université Paris 8 et Nanterre. Enfin, la présence des caméras de Zaléa TV, télévision indépendante parisienne. Le procès commence. Angelo demande au juge d'appeler le responsable de l'Ordre des avocats pour avoir un soutien légal, vu l'absence des avocats. Le juge le fait taire. Angelo demande alors le renvoi du procès vu la claire impossibilité de se défendre. Le juge le fait taire à nouveau et le menace de l'expulser de la salle. Le juge commence alors à lire les chefs d'inculpation et s'adresse aux deux militants espagnols en leur posant des questions : les deux se refusent à répondre compte tenu de l'absence des avocats. Le juge se tourne donc vers Angelo qui se refuse à répondre également et demande à nouveau la convocation du responsable de l'Ordre des avocats. Le juge lui ordonne de se taire. Angelo continue de prétendre à un droit de défense et le juge ordonne alors à cinq policiers de l'expulser de la salle : Angelo est alors littéralement assailli par cinq policiers et expulsé de la salle alors qu'il crie « vous m'expulsez parce que vous voulez m'empêcher de me défendre !! », il est plaqué contre le mur (il a dès lors l'épaule pleine de bleus) avec les policiers qui lui disent « maintenant c'est nous qui allons te faire taire ». Les personnes présentes dans la salle se lèvent alors et commencent à crier contre le juge et les policiers. Les personnes restées dehors commencent à crier « liberté pour nos camarades ! ». Certains font le tour des autres Chambres du tribunal au même étage et appellent les personnes qui sont devant à exprimer leur solidarité. Arrivent alors plus de 40 policiers pour bloquer l'accès à la Chambre et pour tenter de maîtriser les camarades

qui protestent contre l'expulsion d'Angelo. Angelo est enfermé dans une salle jusqu'à la fin de l'audience. Compte tenu de la situation, le juge a été contraint à abandonner la volonté de faire le procès même sans avocats et à renvoyer le procès de trois mois, c'est à dire aux 4, 5, et 6 avril.

Libéré, Angelo est monté sur un banc hors de la Chambre, a dénoncé ce qui c'était passé, soutenant le choix de Giuseppe Maj e Giuseppe Czeppel de ne pas se présenter (et mis en évidence que c'est un des éléments qui a pu permettre d'obtenir le renvoi du procès) et appelé les personnes présentes à faire un sit-in devant le siège du journal Libération pour obliger le journal à recevoir une délégation et à publier un article pour dénoncer ce qui venait d'avoir lieu. Le sit-in s'est tenu et une délégation composée de militants et de personnalités a été accueillie. De nombreux passants se sont arrêtés pour demander des informations. La mobilisation paye ! Les Autorités Françaises sont en grande difficulté : c'est pour eux de plus en plus difficile de donner satisfaction aux demandes des « collègues italiens ». Mais la victoire contre l'extradition n'est pas encore arrachée, malgré les résultats notables. Il faut continuer avec la mobilisation, la renforcer, l'étendre. La prochaine initiative sera vendredi 19 janvier à la Bourse du Travail de St-Denis à 19H00 : concert et théâtre contre l'extradition d'Angelo de Maj, de Czeppel et contre la répression développée contre tout le mouvement social. Cette initiative devra être non seulement un moment pour renforcer la lutte contre l'extradition, mais aussi un pas en avant pour construire un front uni contre la répression.

**Comité d'Aide aux Prisonniers
du (n)PCI-Paris
cap-npci-paris@voila.fr**

INTERVENTION CRI

CONTRE L'IDÉOLOGIE PACIFISTE

Lettre d'un militant du Groupe CRI à la fédération de l'Yonne de la Libre Pensée

Nous publions ici une contribution de notre camarade Yves, militant du Groupe CRI et ancien secrétaire fédéral du Parti des travailleurs de l'Yonne, exclu bureaucratiquement en 2005 par la clique de Gluckstein et consorts pour avoir demandé que le PT combatte réellement, et non seulement en paroles, la bureaucratie syndicale. Du reste, 27 des 40 adhérents de cette fédération du PT, pour la plupart militants de longue date, avaient refusé de voter pour l'exclusion de leur secrétaire, qu'ils venaient de réélire démocratiquement et en qui ils avaient confiance. Or ce refus de voter pour l'exclusion de leur camarade avait suffi à la clique dirigeante du PT pour qu'elle exclut à leur tour ces 27 militants tous ensemble, violant les statuts fédéralistes du parti et n'hésitant pas à détruire purement et simplement la fédération de l'Yonne ! Nous y reviendrons.

La contribution que nous publions ici est une lettre adressée le 12 novembre 2006 par notre camarade Yves à la fédération de l'Yonne de la Libre Pensée, dont il est membre et où il entend défendre librement ses positions révolutionnaires pour contribuer au débat fraternel entre les adhérents de cette association.

« Suite au rassemblement unitaire de Gy-l'Évêque 2006, la question du pacifisme, me semble-t-il, doit être posée clairement et débattue entre nous pour l'avenir.

Pouvons nous clamer en chœur, avec l'ensemble des organisations pro-ousiennes qui ont participé au rassemblement de Gy-L'Évêque — au diapason avec l'ensemble de la classe politique bourgeoise — notre pacifisme, notre rejet absolu de toutes les guerres, alors que le peuple palestinien lutte pour sa survie contre l'armée sioniste, que les peuples partout dans le monde luttent, les armes à la main pour défendre leurs libertés contre l'impérialisme, toujours plus cynique et violent ? Nous devons clairement apporter notre soutien à nos amis opprimés.

Pouvons-nous, au nom de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18, condamner toutes les luttes armées ? En tant que militant libre-penseur, pour la victoire d'une république universelle et sociale des travailleurs, chère aux communards, je pense que nous ne pouvons parler de pacifisme sans préciser les choses. Sans dire clairement quel pacifisme nous défendons. Nous avons levé le poing devant le monument aux morts pour appeler à la construction de la république universelle des travailleurs, est-il besoin de rappeler à quel prix ont été arrachées les victoires des peuples sur les régimes oppresseurs à travers l'histoire ? Non. On le sait, cela ne s'est pas fait par de simples appels au pacifisme.

Hisser le drapeau du pacifisme bon teint, politiquement correct et « très citoyen », revient à condamner les luttes que mènent les jeunes des banlieues de France contre une police toujours plus provocatrices et violente, contre un État policier et discriminatoire, contre une société d'injustice. Cela ne revient-il pas à appeler au calme alors que l'heure est à la résistance contre un système politique oppresseur ? Il faut se poser la question et y répondre.

Quel rôle tient la LP, quel rôle doit tenir la LP dans le concert médiatico-politique à l'unisson condamnant toute insurrection populaire, mais acclamant et soutenant les violences policières et militaires à travers le monde ? Ce rôle ne peut pas être celui d'un simple appel au pacifisme.

Il doit être celui d'appeler à lutter, par tous les moyens, contre les oppresseurs et les profiteurs ! Contre la pensée unique et l'obscurantisme.

Le fait que nous soyons anti-impérialistes ne suffit-il pas à justifier notre volonté de justice pour tous les peuples, de fraternité entre les peuples ? Est-il besoin de répéter sans cesse que nous sommes pacifistes, au même titre que toutes les autres organisations ? À mon sens, non. »

Yves

INTERVENTION CRI

VIVE LA RÉSISTANCE IRAKIENNE CONTRE L'IMPÉRIALISME !

Intervention d'un représentant du Groupe CRI lors de la réunion publique avec des syndicalistes irakiens organisée par Agir pour l'Irak (8 décembre 2006)

« Le Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste), partisan du programme de la IVe Internationale, a apporté son soutien à cette réunion publique avec les camarades irakiens, organisée par nos amis de l'association *Agir pour l'Irak*.

La reconstruction du mouvement ouvrier en Irak est un enjeu majeur car ce pays est aujourd'hui l'une des principales cibles de l'impérialisme. C'est pourquoi les organisations politiques qui se proposent de reconstruire une conscience de classe réellement communiste, les organisations syndicales qui se

constituent en toute indépendance pour défendre les intérêts des travailleurs, les organisations qui se battent pour la liberté et les droits des femmes, les forces de sécurité ouvrières qui assurent la protection des travailleurs et des femmes contre les agressions impérialistes ou islamistes... doivent être saluées comme des acquis de la

plus haute importance pour le prolétariat irakien et international. De ce point de vue, on ne peut qu'être impressionné par le travail que les camarades ont déjà accompli.

Mais l'internationalisme prolétarien ne saurait se réduire à des actes de solidarité avec les organisations ouvrières. Il implique aussi la discussion politique la plus franche entre organisations et militants. C'est de ce point de vue que le Groupe CRI soumet à la discussion les positions qui sont les siennes, et qui se distinguent sur plusieurs points de celles des camarades irakiens.

Aujourd'hui, on ne peut qu'être frappé par les formes néo-coloniales les plus barbares que revêt l'offensive impérialiste contre les peuples. C'est pourquoi le prolétariat et les organisations qui s'en réclament doivent être à l'avant-garde du combat contre la néo-colonisation, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans cette perspective, il n'est pas acceptable de mettre sur le même plan les agresseurs impérialistes et ceux qui leur résistent parce qu'ils refusent de se laisser recoloniser.

Il n'est pas acceptable de renvoyer dos-à-dos l'État colonial sioniste surarmé et les forces palestiniennes ou libanaises qui lui résistent, comme l'ont fait les camarades irakiens cet été.

De la même façon, il n'est pas acceptable de renvoyer dos-à-dos les impérialistes qui occupent l'Irak et les forces qui combattent pour les chasser. En tant que militants ouvriers et communistes, nous avons des divergences avec d'autres forces en ce qui concerne les méthodes de lutte les plus appropriées. Mais, par principe, l'ensemble des actes de résistance contre les forces d'occupation impérialistes et leurs supplétifs locaux doivent être soutenus en tant qu'actes de résistance légitime du peuple irakien.

En Irak aujourd'hui, il n'y a pas que des milices qui tuent des travailleurs et des femmes. Des milliers de soldats américains, pourtant surarmés, ont été tués par les résistants. L'actualité même met en évidence les revers que subit l'impérialisme américain confronté à la résistance. Il faut souhaiter que l'accumulation de ces revers débouche sur une véritable défaite de l'impérialisme, car tout affaiblissement de l'impérialisme serait un point d'appui de la plus grande importance pour les peuples opprimés et tous les travailleurs.

Il n'est pas acceptable d'en appeler à une paix de toute façon utopique dans le système actuel, et encore moins à des « forces internationales » pour faire pression sur les États-Unis, comme le préconisent les camarades, alors que de telles « forces internationales » ne sauraient être aujourd'hui que d'autres puissances impérialistes tout aussi pourries que les États-Unis.

Il ne s'agit évidemment pas de se subordonner de quelque façon que ce soit à des ennemis de la classe ouvrière, que ce soient les baathistes de l'ancien régime sanguinaire ou les islamistes réactionnaires. Le prolétariat doit combattre pour son propre programme, avec ses propres organisations et avec ses propres méthodes de lutte de classe. En particulier, celles des milices baathistes ou islamistes qui tournent leurs armes contre les ouvriers ou les femmes au lieu de combattre exclusivement les impérialistes et leurs valets, doivent être combattues sans hésitation par tous les moyens. C'est notamment à cela que servent les forces de sécurité ouvrières armées mises sur pied par les camarades dans les usines et les quartiers populaires.

De la même façon, toutes les forces qui, manipulées ou non par l'impérialisme selon les cas, commettent des attentats contre les travailleurs irakiens ou fomentent des conflits inter-religieux et inter-

ethniques, doivent être dénoncées et combattues avec la plus grande clarté, sans que la moindre alliance soit possible avec eux sur quelque terrain que ce soit.

Pour autant, la principale cause de la montée en puissance des islamistes et des baathistes, la principale cause de la guerre civile en Irak, c'est l'occupation impérialiste. La seule façon de contrer cette évolution dramatique de la situation, c'est donc que les organisations du mouvement ouvrier soient à l'avant-garde du combat contre l'occupation impérialiste. Ce n'est que sur cette base qu'il est possible de dialoguer avec les dizaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui rejoignent aujourd'hui des forces islamistes ou baathistes parce qu'ils croient y trouver des instruments adéquats pour chasser les occupants. Ce n'est qu'en soutenant par principe les actes de résistance anti-impérialistes qu'il est possible de discuter avec ces travailleurs et ces jeunes pour les arracher aux mains des réactionnaires, pour les convaincre de rejoindre les rangs du mouvement ouvrier, pour leur prouver que les instruments les plus efficaces sont ceux de la lutte de classe prolétarienne, qui impliquent les grèves, les manifestations, mais aussi les actions militaires.

C'est pourquoi le Groupe CRI propose que, ici en France, soit lancée rapidement dans le mouvement ouvrier et parmi les travailleurs une grande campagne de solidarité avec le mouvement ouvrier irakien indépendant et ses organisations, à commencer par celles que représentent les camarades invités aujourd'hui. Cette campagne de solidarité ne peut être qu'une campagne contre l'impérialisme, pour la libération de l'Irak, pour le soutien à la résistance du peuple irakien. Et elle doit naturellement être menée en relation avec le combat contre la terreur sioniste en Palestine et contre l'occupation impérialiste du Liban par la FINUL et les forces françaises. »

SOUTIEN À LA RÉSISTANCE DES PEUPLES DU MOYEN-ORIENT

APPEL D'UN COLLECTIF SOUTENU PAR LE Groupe CRI

APPEL POUR L'ENVOI DE DÉLÉGATIONS DE SOUTIEN À LA RÉSISTANCE DES PEUPLES EN PALESTINE ET AU LIBAN

Plusieurs mois après l'agression israélienne contre le Liban, *les troupes impérialistes de la FINUL, dirigées par la France, ont pris le relais de l'occupation sioniste et s'installent progressivement dans le pays.* En 2004, la France avait été à l'initiative de la résolution 1559 de l'ONU qui exige le démantèlement de toute résistance au Liban. Cet été, elle a soutenu, comme les États-Unis et l'Union Européenne, la guerre israélienne qui a fait près de 1200 morts, des milliers de blessés, près d'un million de déplacés et des destructions massives d'infrastructures. Mais la résistance, avec à sa tête le Hezbollah, a empêché l'armée israélienne de progresser et lui a infligé de lourdes pertes. Dans ces conditions, la résolution 1701 n'a imposé un cessez-le-feu que pour permettre aux troupes de la FINUL de se déployer avec l'objectif explicite d'appliquer la résolution 1559, c'est-à-dire de *désarmer la résistance et de maintenir le Liban sous la tutelle de l'impérialisme, et notamment de l'impérialisme français.*

Simultanément, *la guerre permanente de l'État colonial sioniste contre le peuple palestinien se poursuit, avec la complicité des puissances impérialistes et de l'ONU.* Le peuple palestinien subit tous les jours les bombardements, les « assassinats ciblés », les arrestations, les emprisonnements, les violences aux barrages, les humiliations de toutes sortes, les privations économiques et sociales. À cela s'ajoutent les effets du *blocus financier imposé par les impérialistes*, y compris la France, qui punissent les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie parce qu'ils ont choisi

VENEZUELA

majoritairement, le 25 janvier 2006, de porter au pouvoir le Hamas. Or, malgré ces conditions extrêmement difficiles, la résistance palestinienne se poursuit. C'est pourquoi les puissances impérialistes et l'État d'Israël intensifient encore leurs pressions politiques pour isoler les militants et les forces de Palestine qui refusent de céder à leur chantage et pour *provoquer des affrontements interpalestiniens meurtriers, destinés à imposer au peuple une option de capitulation qu'il a clairement rejetée.*

Dans cette situation, les organisations politiques et syndicales, les associations et les militants qui se réclament de l'anti-impérialisme ont le devoir urgent de soutenir sans hésitation et sans réserve la résistance des peuples et d'exiger :

- Arrêt des agressions et exactions israéliennes ;
- Levée immédiate du blocus imposé par les impérialistes ;
- Libération de tous les prisonniers palestiniens et libanais détenus par Israël.

C'est pourquoi notre Collectif appelle à l'envoi de **DÉLÉGATIONS ANTI-IMPÉRIALISTES pour aller porter cette solidarité à ceux qui résistent en Palestine et au Liban et pour faire connaître leur parole aujourd'hui étouffée**

Collectif de soutien à la résistance des peuples du Moyen-Orient contre l'impérialisme et le sionisme

Premiers signataires : Nanterre Palestine, Groupe CRI, Association des Palestiniens en France, Comité palestinien pour le droit au retour (section France), Mouvement Justice pour la Palestine, Niort pour la Palestine, SolidariP

LES NATIONALISATIONS ANNONCÉES PAR CHAVEZ SONT-ELLES UN PAS VERS LE SOCIALISME ?

Construire le socialisme...

L'ensemble du discours tenu par Chavez le 8 janvier, lors de la cérémonie où les nouveaux ministres ont prêté serment, avait une tonalité particulièrement radicale. Dans la grande salle d'un théâtre de Caracas, dont le mur de fond était orné d'un gigantesque portrait de Chavez, le dirigeant de l'État bolivarien a affirmé : « Je suis de la ligne de Trotsky — celle de la révolution permanente. » Il

a expliqué que s'ouvrait une nouvelle étape de la « révolution bolivarienne » : « Nous avons désormais un cap clair (...), nous allons vers une République socialiste du Venezuela, et cela nécessite une profonde réforme de notre constitution. [...] Rien ni personne ne pourra nous faire dévier de notre cheminement vers le socialisme bolivarien, le socialisme vénézuélien, notre socialisme. » Il a annoncé qu'il allait demander au Parlement d'adopter une loi-cadre

l'autorisant à prendre des décrets pour réaliser un plan de nationalisations qui devrait toucher tous les secteurs « stratégiques » pour le pays : « Tous ces secteurs qui appartiennent à un domaine aussi important et stratégique pour nous que l'énergie électrique, tout ce qui a été privatisé, nationalisons-le (...). La Nation doit récupérer la propriété des instruments stratégiques pour la souveraineté, la sécurité et la défense » (Agence Bolivarienne d'Information, ABN). Il a également

affirmé que l'État devait devenir majoritaire dans des sociétés mixtes partagées entre PDVSA (l'entreprise nationale du pétrole) et des entreprises impérialistes (Exxon Mobil, Conoco, Chevron, Total, BP, Statoil) pour réaliser « *tout le processus de raffinement du brut lourd de la Faja del Orinoco* » (la région contenant les gisements pétroliers les plus importants du pays et représentant déjà 18 % de la production du Venezuela). Il a en outre annoncé la nationalisation de CANTV (Compagnie Anonyme Nationale de Téléphone du Venezuela) et des entreprises électriques, à commencer par Elecar (Électricité de Caracas). Le principal actionnaire de CANTV est Verizon Communications, un groupe américain, qui détient 28,5 % de l'entreprise, tandis que le gouvernement vénézuélien et les salariés possèdent moins de 20 %. Le groupe AES, qui a son siège aux États-Unis, possède 86 % de Elecar. Il a également dit qu'il convenait de mettre fin à l'autonomie de la banque centrale du Venezuela, en expliquant que c'était un dogme néolibéral et que, tant que la banque centrale serait prétendument autonome, elle serait sous le contrôle du FMI. Il a en outre réaffirmé que la concession accordée à RCTV, chaîne privée très fermement opposée au pouvoir, ne serait pas renouvelée. Il a dénoncé la hiérarchie catholique vénézuélienne, qui avait critiqué cette mesure, ainsi que l'ingérence du secrétaire général de l'OEA (Organisation des États d'Amérique), qui avait fait de même, dans les affaires du Venezuela. Vers la fin de son discours, Chavez a dit qu'il fallait « *démanteler l'État bourgeois* », qui est « *un obstacle à la révolution* » et il a indiqué qu'il fallait donner davantage de pouvoirs aux nouveaux Conseils Communaux, qui devraient se développer à la base, de façon que le nouvel État repose sur eux.

« avec le patronat fier d'être vénézuélien » ?

Chavez nomme l'ensemble de ce projet « le Projet National Simon Bolivar de 2007-2021 », dont le but est construire le « Socialisme bolivarien ». Sur le papier, toutes les mesures qui viennent d'être énoncées sont extrêmement progressistes, car anti-impérialistes, et doivent donc en elles-mêmes être soutenues. Mais s'agit-il de « socialisme » ? Pour les marxistes, le socialisme est un mode de production où les travailleurs eux-mêmes sont à la fois collectivement

propriétaires des grands moyens de production et collectivement décideurs, au moyen de leur État révolutionnaire, des mesures économiques, sociales et culturelles qu'il faut prendre et imposer à la bourgeoisie. Pour Chavez, au contraire, les mesures qu'il annonce doivent être réalisées avec la participation active de la bourgeoisie, ou du moins d'une partie de la bourgeoisie, qu'il fait tout pour gagner à son projet : après avoir expliqué que Fedecamaras (le MEDEF vénézuélien) et les organismes de la bourgeoisie vénézuélienne avaient parvenu à vendre le pays à l'étranger et fomenté les coups d'État, comme le 11 avril 2002, Chavez a renouvelé ses appels à l'ensemble du patronat, y compris à Fedecamaras et aux « 31 familles » les plus riches du pays, pour qu'ils se joignent à la tâche de développement national. Il a affirmé : « *Ah s'ils pouvaient changer et s'engager dans un projet national ! Un entrepreneuriat national ! Nous en avons besoin et nous sommes disposés à travailler ensemble avec un entrepreneuriat national, qui soit fier d'être vénézuélien et qui travaille pour satisfaire les besoins du peuple vénézuélien* » (extrait de la vidéo du discours de Chavez, disponible sur <http://www.youtube.com/watch?v=DKWrrio3TI&url=>).

Les nationalisations « bolivariennes » se réduisent à une prise de participation majoritaire de l'État dans des entreprises privées

Le lendemain, 9 janvier, cette annonce a suscité une certaine panique à la bourse de Caracas, qui s'est effondrée, et à Wall Street, où les titres des entreprises promises à la nationalisation ont brutalement chuté. Le porte-parole du Département d'État étasunien, Sean McCormack, a réagi en critiquant les nationalisations qui « *en général ne bénéficient pas à la population* » et a souligné « *que si la nationalisation est réellement appliquée, il y a une pratique internationalement reconnue selon laquelle les entreprises étrangères sont indemnisées à la juste valeur du marché pour les biens qui sont nationalisés* ». Néanmoins, une analyste de la banque Barclays a affirmé à l'Agence Reuters : « *Je crois que lorsque Chavez parle de nationaliser le secteur pétrolier, cela veut dire ce qu'il a déjà dit par le passé : le contrôle majoritaire de l'État* » (ABN, 09/01).

De plus, le 10 janvier, le président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Ricardo Sanguino « *a dit que, si le pouvoir exécutif national a bien l'intention de nationaliser quelques entreprises stratégiques qui se trouvent actuellement dans des mains privées, le processus se fera en respectant une voie légale et sans porter atteinte à la Constitution de la République Bolivarienne du Venezuela. (...) Sanguino a affirmé que, quel que soit le mécanisme légal choisi pour la nationalisation des entreprises, il établira que l'État sera l'actionnaire majoritaire* » (ABN, 10/01). Le même jour, le ministre des Finances, Rodrigo Cabezas a déclaré à l'agence Reuters que le gouvernement exclut d'avoir recours à « *une mesure d'expropriation* » pour mettre en œuvre le plan de nationalisation de l'entreprise CANTV. Il a ajouté : « *Entre nos mains, CANTV sera une entreprise compétitive. CANTV appartenait aux Vénézuéliens et appartiendra de nouveau aux Vénézuéliens. Le processus de nationalisation se fera en respectant le cadre constitutionnel et légal qui, entre autres, interdit de réaliser des expropriations* » (ABN, 10/01). Selon les calculs de *Reportage économique* du 10 janvier, le gouvernement vénézuélien aurait à déboursé 3,5 milliards de dollars pour racheter CANTV. L'entreprise Elecar coûterait également 3,5 milliards de dollars (l'entreprise avait été rachetée pour 1,6 milliard en 2000 à un autre groupe privé). Les bruts lourds de la Faja del Orinoco sont actuellement exploités par des sociétés mixtes où PDVSA est minoritaire, disposant de 30 % à 40 % des parts.

Après les précisions données par le gouvernement vénézuélien, la bourse de Caracas a grimpé de 15 %, annulant les pertes de la veille. Selon l'AFP et *Le Figaro* du 13 janvier, Chavez a précisé vouloir nationaliser « *absolument tout* » le secteur de l'énergie et expliqué : « *À celui qui veut rester notre associé, nous laissons cette possibilité ouverte. Celui qui ne veut pas rester comme associé minoritaire, qu'il me laisse le champ libre.* »

Quelle est la signification de ces nationalisations ?

La nationalisation d'une ou même de nombreuses entreprises n'est pas en elle-même une mesure socialiste.

Pendant le XXe siècle, de nombreux gouvernements ont nationalisé, sans que les nationalisations aient toujours la même signification.

Le gouvernement bolchevique issu de la Révolution d'Octobre, avant même de nationaliser, a commencé par instaurer le contrôle ouvrier : il a considéré l'instauration du contrôle ouvrier comme prioritaire sur le changement de propriétaire, car le but est de permettre au prolétariat de prendre en mains le contrôle de l'économie ; mais il est également possible d'instaurer simultanément la nationalisation et le contrôle ouvrier, qui est immédiatement gestion ouvrière si le gouvernement est entre les mains du prolétariat. De même, lorsque le gouvernement bolchevique a procédé à la nationalisation des grandes entreprises, il s'est agi d'une expropriation, c'est-à-dire d'une nationalisation sans indemnité et sans rachat.

Il y a également eu au XXe siècle de nombreux gouvernements bourgeois pour nationaliser massivement, le plus souvent pour trois raisons se combinant selon des degrés variables : pour résoudre des difficultés économiques que le capital privé ne pouvait surmonter, pour jeter les bases d'un développement économique national dans des pays dominés, pour canaliser dans une voie sans issue les aspirations révolutionnaires des masses. Cardenas a nationalisé le pétrole au Mexique avant la seconde guerre mondiale, Peron a lui aussi racheté le téléphone et les chemins de fer en 1946 et Nasser a nationalisé le canal de Suez. Il s'agissait de nationalisations visant à jeter les bases d'un développement capitaliste propre de ces pays ; en ce sens, elles avaient donc un caractère bourgeois, mais également anti-impérialiste : c'est pourquoi Trotsky et la IVe Internationale avaient soutenu, par exemple, la nationalisation du pétrole au Mexique, sans pour autant appuyer le gouvernement de Cardenas lui-même. En effet, aucun de ces dirigeants bourgeois n'avait voulu jeter par là les premières bases d'un quelconque socialisme.

Dans les pays du bloc de l'Est, la bourgeoisie a été expropriée et la propriété est passée intégralement dans les mains de l'État ; cependant l'État lui-même n'était pas dans les mains du prolétariat, mais d'une bureaucratie contre-révolutionnaire : il ne s'agissait donc pas d'États socialistes.

En France, après la seconde guerre mondiale, les gouvernements bourgeois d'union nationale ont massivement nationalisé pour remettre rapidement en marche l'économie afin de détourner la puissante aspiration révolutionnaire des masses. Il a reçu pour ce travail l'appui décisif du PC, alors premier parti de France, et de la SFIO : au lieu d'appeler les travailleurs à combattre pour prendre le pouvoir, ces partis ont fait croire aux travailleurs que ces nationalisations bourgeoises étaient des réformes les rapprochant du socialisme, alors qu'il s'agissait de concessions d'une bourgeoisie discréditée par la collaboration vichyste, affaiblie à tous égards et soucieuse de maintenir son régime.

Dans un contexte différent, le gouvernement PS-PCF a réalisé un vaste plan de nationalisation lors de son arrivée au pouvoir en 1981 : il a racheté les principales banques du pays (Paribas, Suez, CIC, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Banque Rothschild, Banque Worms, Banque La Hénin...) et de nombreuses entreprises industrielles (Thomson, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kihlmann, Sacilor, Usinor) pour un coût total de 39 milliards de francs. Comme chacun le sait, Mitterrand se disait « socialiste », le PS parlait de la nécessité de dépasser le capitalisme, l'opposition de droite annonçait l'arrivée des chars soviétiques Place de la Concorde en cas de victoire du PS et du PC... Mais, comme chacun le sait également, ces nationalisations n'étaient pas du tout les premières mesures pour aller vers le socialisme. C'était un plan en trompe-l'œil, visant à satisfaire certaines aspirations des travailleurs tout en sauvant des entreprises capitalistes en difficulté.

Alors, qu'en est-il des nationalisations de Chavez ? L'État bourgeois vénézuélien va racheter à prix coûtant des parts de sociétés anonymes dominées par le capital impérialiste. Chavez n'a pas annoncé l'instauration du contrôle ouvrier, et pour cause : là où celui-ci était apparu dans la lutte contre le lock-out patronal de 2002-2003, à PDVSA, il a peu à peu rétabli les anciens rapports capitalistes de travail. Il s'agit en fait de nationalisations capitalistes. C'est avec l'argent accumulé dans les caisses de l'État bourgeois, principalement grâce à la production du pétrole par les ouvriers vénézuéliens, que Chavez veut acheter

ces entreprises, c'est-à-dire le travail accumulé de ces ouvriers.

Un projet de développement national

La politique de Chavez se heurte au projet de la fraction dominante du capital vénézuélien qui est étroitement liée au capital financier impérialiste. Les grands capitalistes vénézuéliens auraient voulu continuer à mener la politique correspondant directement à leurs intérêts dans le cadre de l'alternance entre l'Action Démocratique (membre de l'Internationale « socialiste ») et le COPEI (démocrate chrétien), ce qui avait signifié l'application brutale des plans de déréglementation et de privatisations dans les années 1980 et 1990. Mais cette politique ne pouvait être poursuivie, car elle avait conduit le Venezuela à une situation économique catastrophique et surtout elle s'était heurtée à une vigoureuse lutte ouvrière et populaire, comme dans le Caracazo de 1989. Cette situation s'était exprimée aussi par l'effondrement électoral de l'AD et du COPEI aux élections de 1998.

Cette lutte de classe prolétarienne s'est reflétée dans la formation, à partir du début des années 1990, d'une nouvelle fraction politique au sein de la bourgeoisie, favorable à une politique anti-impérialiste capable d'assurer un développement national et de satisfaire les demandes les plus pressantes des masses. Chavez a recruté ses premiers partisans parmi les sous-officiers de l'armée, avant de se lancer à la conquête de l'État. Pour ce faire, après l'échec de sa tentative de coup d'État de 1992, il a compris que, n'ayant pas de base propre au sein du grand capital, il ne pouvait parvenir à ses fins qu'en s'appuyant sur le prolétariat, le semi-prolétariat et les petits paysans : c'est pourquoi le régime de la Ve République vénézuélienne, régime bourgeois, a un caractère bonapartiste.

La fraction chaviste de la bourgeoisie s'est ainsi peu à peu renforcée face à la fraction traditionnelle et libérale, mais aussi face au prolétariat. C'est la mobilisation ouvrière et populaire qui a mis en échec le coup d'État de 2002 et le lock-out patronal de 2002-2003, portant un coup rude à la fraction opposée à Chavez. Mais celui-ci n'a nullement cherché à profiter de la situation pour affaiblir davantage le grand capital vénézuélien lié à l'impérialisme : il n'a même pas fait poursuivre les auteurs du coup d'État,

engageant au contraire un processus de « réconciliation nationale ». Il a en revanche supprimé le contrôle ouvrier à PDVSA. Et il a bénéficié de la hausse des prix du pétrole, principale ressource du Venezuela, permettant la mise en place de programmes sociaux qui lui assurent le soutien des plus pauvres.

Son pouvoir apparaît pour le moment relativement stabilisé. C'est pourquoi l'opposition, dirigée par le gouverneur de l'État de Zulia, a décidé de s'intégrer dans le jeu légal, ce qui n'exclut pas le recours ultérieur à la violence, si cela lui semble opportun au vu du rapport de forces (cf. nos précédents articles, où nous étudions plus en détail ce phénomène, dans Le CRI des travailleurs n° 14 de septembre-octobre 2004 et n° 24 de novembre-décembre 2006).

Le projet de Chavez est donc en rupture avec le mode antérieur de domination de la bourgeoisie au Venezuela, mais ce n'en est pas moins un programme de développement national reposant sur un compromis de long terme entre le capital et le travail, comme il l'a clairement expliqué dans son discours et comme l'expriment les mesures récemment prises. La mise sous tutelle de la Banque centrale et le rachat d'entreprises stratégiques appartenant au capital financier ont pour but d'assurer une plus grande autonomie du pays face à l'impérialisme. De ce point de vue, le secteur de l'énergie est crucial, surtout dans un contexte de prix élevés de l'énergie. Les nationalisations annoncées par Chavez ont donc un caractère anti-impérialiste : elles signifient que l'État bourgeois vénézuélien se renforce face au capital impérialiste.

Mais c'est aussi, dans un pays semi-colonial comme le Venezuela, où le mouvement ouvrier est puissant, et dans les conditions actuelles, la seule voie pour jeter les bases d'un développement économique réel, capable d'intégrer les masses. En effet, d'un côté, à l'époque de l'impérialisme, l'accumulation de capital dans les pays dominés est presque impossible sans une politique anti-impérialiste résolue, car le capital financier pompe la plus-value produite dans ces pays principalement sous trois formes : système de la dette, rapatriement dans le pays impérialiste des profits réalisés sur place et termes inégaux de l'échange. Il s'agirait en outre de résoudre le problème du sous-investissement, si l'on en croit les chiffres fournis dans un article du

Prensa Obrera n° 978 (hebdomadaire du Parti Ouvrier, Argentine), d'après lequel l'investissement productif privé ne représenterait cette année que 3 % du PIB (contre plus de 15 % dans un pays comme la France). De l'autre, les masses vénézuéliennes ont déjà clairement montré qu'elles n'étaient plus prêtes à tolérer une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail et de vie. Le projet de Chavez doit donc intégrer une dimension sociale, c'est-à-dire consacrer une partie de la plus-value à alléger le fardeau des masses, ce que le grand capital vénézuélien ne peut pas accepter sans rechigner, car cela signifie aussi une limitation de ses profits.

Mais Chavez entend également renforcer son propre pouvoir. En rachetant des parts de sociétés privées, il affaiblit matériellement le principal secteur d'opposition, tout en s'offrant la possibilité de créer une couche d'administrateurs dévoués à sa personne. C'est aussi une façon de faire pression sur les capitalistes pour qu'ils acceptent enfin de s'associer à son projet de développement national. Enfin, Chavez espère renforcer ainsi l'appui dont il jouit parmi la masse des travailleurs, dont les secteurs les plus avancés avaient exigé la nationalisation des entreprises qu'ils avaient occupées. Or, en procédant à des nationalisations par rachat, Chavez s'efforce de couper l'herbe sous le pied à toute extension du mouvement.

Quant à la réforme de l'État (de la Constitution), elle a pour fonction de se débarrasser de certaines administrations qui continuent de mettre des bâtons dans les roues du projet nationaliste-bourgeois de Chavez. Corrélativement, lors de son discours du 8 janvier, celui-ci a également relancé son appel à la formation d'un parti unique de la révolution bolivarienne, qu'il dénomme désormais Parti Socialiste Uni du Venezuela (PSUV). Les principaux partis de sa coalition, qui sont des partis bourgeois, ont annoncé qu'ils approuvaient la décision et s'intégreraient à ce nouveau parti. Chavez, qui a étudié sérieusement l'histoire et sait le discrédit grandissant de ces partis, comprend parfaitement la nécessité de discipliner ses partisans au sein d'un vaste parti unique pour assurer son contrôle sur les masses. Et, pour intégrer également les organisations ouvrières à son projet bourgeois, il a nommé comme ministre du Travail le secrétaire général du syndicat de

l'aluminium et dirigeant du courant FBT (Front Bolivarien des Travailleurs), courant le plus chaviste de l'UNT (Union Nationale des Travailleurs, la centrale ouvrière née en 2003); ce courant syndical ne manque pas une occasion d'attaquer la C-CURA (Courant de Classe Unitaire et Autonome, dirigé par le Parti Révolution et Socialisme, lui-même issu du courant trotskyste moréniste), notamment parce que celui-ci revendique à juste titre l'indépendance des syndicats face à l'État.

Que doivent faire les communistes révolutionnaires face aux nationalisations annoncées par Chavez ?

Si les nationalisations annoncées par Chavez ont un caractère clairement capitaliste, quoique anti-impérialiste, cela n'empêche nullement qu'elles constituent un nouveau facteur d'un poids considérable dans la situation politique. Bien qu'il s'agisse d'un simple rachat d'actions, il est inévitable que surgisse un conflit entre l'État vénézuélien et les capitalistes concernés, par exemple sur la question du prix de vente. D'une façon générale, les capitalistes s'efforceront de saboter le processus de nationalisation, comme cela semble déjà être le cas à CANTV. Chavez sera donc obligé de faire appel, d'une façon plus ou moins importante, à l'appui des travailleurs pour mener à bien ces mesures.

Les communistes révolutionnaires sont bien sûr favorables aux nationalisations, en tant que mesures anti-impérialistes, quoique tout à fait opposés au rachat. En effet, pourquoi les travailleurs devraient-ils racheter avec l'argent de l'État, tiré de la production du pétrole, c'est-à-dire de leur travail exploité, le capital de ces entreprises, qui n'est lui-même rien d'autre que leur travail accumulé ? Il faut donc mettre en avant le mot d'ordre de **nationalisation sans indemnisation ni rachat**, c'est-à-dire d'**expropriation**. Bien sûr, aucun capitaliste ne peut accepter une telle mesure : c'est pourquoi la lutte de classe est nécessaire pour l'imposer. Il faut inviter les travailleurs, dans toutes les entreprises concernées, à imposer le contrôle ouvrier sur l'entreprise dès maintenant : c'est la seule façon de se prémunir contre tous les coups bas du patronat visant à saboter le processus de nationalisation annoncé. Mais c'est aussi la seule manière de faire en sorte que celui-ci ne se transforme pas,

comme tant d'autres par le passé, en une voie sans issue, celle de la « compétitivité » capitaliste dont a parlé le ministre des Finances de Chavez. La nationalisation ne peut donner ses fruits que si l'État bourgeois est détruit et remplacé par un État ouvrier, un État des travailleurs eux-mêmes, car c'est la condition pour mettre en place un plan rationnel de développement, défini par le prolétariat et les masses opprimées en fonction de leurs besoins.

Certains analystes suggèrent que le Venezuela pourrait être en train de s'engager sur une voie semblable à celle prise par Cuba au début des années soixante. Malgré les différences importantes de contexte, on ne peut exclure un tel développement, car il repose sur une dynamique inscrite dans la situation objective : d'une part, le Venezuela ne peut assurer son développement autonome sans rompre avec le capitalisme ; d'autre part, les masses font preuve depuis plusieurs années d'une auto-activité remarquable. (C'est d'ailleurs cette même dynamique qu'exprime la nationalisation des hydrocarbures en Bolivie, malgré toute les limites de cette nationalisation elle aussi purement bourgeoise.) Mais la seule façon d'utiliser cette situation, c'est de construire dans la lutte un parti prolétarien indépendant dont l'orientation soit dirigée vers la prise du pouvoir par les travailleurs. Tout

orientation qui reviendrait à mettre le prolétariat à la remorque du projet nationaliste bourgeois de Chavez ou à le subordonner à son parti unique reviendrait à faire le lit de la défaite des travailleurs de la ville et de la campagne.

Les trotskystes ne doivent pas oublier les leçons de l'histoire

Il est inadmissible pour des trotskystes d'oublier les leçons de l'histoire et de leur propre histoire. La question de l'attitude des communistes face à la bourgeoisie dans les pays dominés est un des piliers sur lesquels s'est construite l'Opposition du Gauche contre la bureaucratie stalinienne. Que répondre à ceux qui soulignent que, au contraire de Peron qui faisait la chasse aux communistes, Chavez parle de socialisme (bolivarien) ? Il faut leur rappeler que, dans les années 1920, le Kuomintang de Tchang-Kai-Chek, qui devait massacrer quelques années plus tard des milliers de communistes et de prolétaires chinois, n'avait pas hésité à adhérer comme organisation sympathisante à l'Internationale Communiste peu après la révolution d'Octobre. Pour juger en marxistes, on ne peut s'en tenir aux paroles, mais on doit mener une analyse matérialiste. Or Chavez, quels que soient ses discours, n'en reste pas moins le dirigeant suprême de l'État bourgeois vénézuélien, mettant en avant un

projet de nature bourgeoise, aussi anti-impérialiste puisse-t-il être — et quand bien même il annonce vouloir réformer cet État contre l'opposition discréditée et pour renforcer encore son propre pouvoir.

Quelle doit être l'attitude de communistes révolutionnaire face à cela ? Polémiquant contre les arguments mis en avant par les staliens pour justifier leur politique en Chine, qui revenait à subordonner le Parti Communiste Chinois au Kuomintang, c'est-à-dire en fait le prolétariat à la bourgeoisie, Trotsky leur rétorquait par cette affirmation d'une portée générale : « *Le marxisme a toujours enseigné que les conséquences révolutionnaires de certains actes que la bourgeoisie est obligée d'accomplir en raison de sa situation, seront d'autant plus décisives, incontestables et durables que l'avant-garde prolétarienne sera plus indépendante par rapport à la bourgeoisie et moins encline à se laisser prendre les doigts dans l'engrenage bourgeois, à parer la bourgeoisie, à surestimer son esprit révolutionnaire et son aptitude à établir le "front unique" et à lutter contre l'impérialisme* » (*L'Internationale communiste après Lénine*, trad. fr., PUF, 2^e édition, 1979, p. 298).

Antoni Mivani

APPEL INTERNATIONAL SOUTENU PAR LE Groupe CRI

RENCONTRE PANAMÉRICAINE EN DÉFENSE DE L'EMPLOI, DES DROITS, DE LA RÉFORME AGRAIRE ET DU PARC INDUSTRIEL

Déclaration finale de la conférence réunie à Joinville, au Brésil, les 8-10 décembre 2006

Le Groupe CRI s'associe, malgré certaines réserves, notamment sur l'appréciation de Chavez (cf. notre article ci-dessus), à l'appel adopté par la Conférence panaméricaine en défense de l'emploi, des droits, de la réforme agraire et du parc industriel qui s'est tenue au Brésil en décembre. Cette conférence a été initiée par les ouvriers des usines occupées du Brésil et par des secteurs syndicaux lutte de classe de plusieurs pays d'Amérique latine. Nous invitons nos lecteurs à faire connaître largement son appel. Les modalités pratiques d'association à l'initiative proposée sont en cours de discussion. — Nous remercions notre camarade brésilien sympathisant

Carlos Santoro pour la traduction française de l'appel.

« Venus de 12 pays différents, nous sommes 691 délégués à nous être réunis à Joinville, dans l'État de Santa Catarina, au Brésil, les 8, 9 et 10 décembre 2006, avec l'appui des centrales syndicales suivantes – CUT (Brésil), COB (Bolivie), UNT (Venezuela), et PIT-CNT (Uruguay) – pour avoir un échange d'expériences et relier nos luttes en défense des intérêts les plus chers à la classe ouvrière et à tous les exploités et opprimés de ce monde. Nous avons à eu l'occasion participer à un riche débat et à une expérience mémorable.

Notre rencontre a été ouverte par la signature de l'accord collectif de travail entre les travailleurs de la CIPLA, la CUT (du Brésil) et la Confédération des chimistes (CNQ/CUT), prévoyant une semaine de travail de 30 heures (sans réduction de salaires ou suppression d'autres avantages). Nous nous engageons à faire connaître cette conquête aux travailleurs de toutes les usines lieux de travail, syndicats et organisations sociales.

C'est la remarquable résistance de la classe ouvrière partout dans le monde qui nous a réunis. Une résistance qui, dans le continent américain, est devenue un vent révolutionnaire qui soulève les peuples

et balaie les gouvernements anti-populaires, soumis à l'impérialisme. Les opprimés et les exploités sont fatigués de l'oppression et de l'exploitation impérialistes. C'est pour cette raison que nous sommes si motivés et solidaires avec la révolution vénézuélienne et les combats héroïques des mineurs salariés et du peuple travailleur bolivien.

Toutes les interventions ont témoigné de la haine destructrice des actions de l'impérialisme dans chaque pays, partout dans le monde. Mais il y a, également, de nombreux témoignages d'extraordinaires exemples de lutte, de l'esprit de sacrifice des travailleurs des villes et des campagnes, dans la défense de leurs intérêts immédiats et historiques. Nous sommes tous, dans tous les pays, des frères de classe unis dans la lutte contre le même fléau, l'exploitation capitaliste, qui remplit de douleur et de souffrance la vie de milliards d'êtres humains.

L'impérialisme et ses instruments, le FMI, la Banque mondiale, le paiement de la dette extérieure des pays dominés, les traités de libre commerce, tout cela conspire contre les peuples, augmentant l'exploitation des hommes et des femmes. Ils essaient de liquider nos conquêtes et nos droits par les moyens les plus crapuleux. Ils essaient de corrompre les organisations des travailleurs et de les transformer en leurs propres instruments. Pour cela, ils comptent souvent sur l'appui de ceux qui, au sein même de la classe ouvrière, sont soumis psychologiquement et nous disent qu'il n'y a pas d'issue en dehors du capitalisme, que notre destin est celui d'essayer de donner un visage humain au monstre impérialiste. Mais, s'ils n'arrivent pas à tromper, à diviser ou à désorganiser la classe ouvrière, l'impérialisme et ses instruments

agissent brutalement, sous les formes les plus diverses.

Cette politique, impulsée et contrôlée par les banques, les multinationales, les grands propriétaires fonciers, et mise en place par différents gouvernements soumis au capital, provoque la liquidation des entreprises, la concentration des terres, des licenciements massifs, la liquidation de l'enseignement, de la santé, des services publics, et les privatisations.

Et quand tout cela ne leur paraît pas suffisant, alors ils organisent le pillage de la planète par des guerres et des invasions militaires. Nous, qui sommes pour la paix et la collaboration fraternelle entre les peuples, nous qui défendons les droits humains, économiques, sociaux, culturels et environnementaux des peuples, c'est-à-dire leur autodétermination et leur droit à la liberté et à la paix, nous n'acceptons pas l'invasion de l'Irak, de l'Afghanistan, d'Haïti ou de la Palestine.

Notre lutte de résistance, contre la destruction imposée par le capitalisme, a pris différentes formes, dans différents pays. La libre discussion entre les travailleurs sur l'avenir et les perspectives de cette résistance, en particulier l'occupation des usines, est l'élément qui permettra d'éclairer les doutes et d'avancer vers notre objectif, qui est celui de défendre nos conquêtes, nos postes de travail et de libérer l'humanité de l'esclavage capitaliste, dans lequel des millions d'êtres humains souffrent pour assurer l'indécente qualité de vie d'une poignée de privilégiés.

Une chose est sûre, néanmoins : ce ne sont pas les travailleurs qui ont créé les crises et la misère. Pour cette raison, nous exigeons que les gouvernements assument leurs responsabilités et développent une

politique effective contre la misère et l'exploitation que nous subissons.

Pour cette raison encore, nous, les travailleurs, avons le droit de réagir, de nous organiser et d'occuper les usines et les terres. Le président Chavez avait raison quand il a déclaré, lors de la 1^{ère} rencontre latino-américaine des usines récupérées par les travailleurs, qu'« *une usine en faillite doit être une usine occupée par les travailleurs* ». Et au même moment, il a annoncé la nationalisation de deux nouvelles usines occupées par les travailleurs. Nous considérons l'occupation des usines comme une tâche pratique à réaliser (en tenant compte des différents moments et situations) dans nos pays. Nous chercherons l'appui des organisations des travailleurs ruraux et urbains, ainsi que de leurs représentants élus, maires et députés, pour diffuser nos objectifs.

Pour cette raison encore, nous soutenons l'organisation, au Venezuela révolutionnaire, de la 2^e rencontre latino-américaine des usines récupérées par les travailleurs, au cours de l'année 2007. Nous nous considérons, d'ores et déjà, comme partie prenante de cette rencontre.

Pour cette raison enfin, nous avons créé, dans cette Rencontre panaméricaine en défense de l'emploi, des droits, de la réforme agraire et du parc industriel, un Comité international de liaison. Nos objectifs sont les suivants : assurer la diffusion de nos résolutions, la continuité de notre échange d'expériences par la publication d'un bulletin et par d'autres moyens ; organiser la défense internationale de nos mouvements et le soutien à leurs initiatives, donnant suite à notre effort de lutte contre toute oppression et exploitation, pour la fin du régime de la propriété privée des grands moyens de production et pour la construction du socialisme. »

ADRESSE DU GROUPE CRI À LA CONFÉRENCE PANAMÉRICAINNE

On lira ci-après la contribution politique adressée par le Groupe CRI à la conférence panaméricaine et lue en séance par les organisateurs.

« Chers camarades,

Le Groupe CRI tient à adresser son salut fraternel à la Conférence en défense de l'emploi, des droits, de la réforme agraire et du parc industriel.

Nous partageons l'axe politique de la conférence. Oui, « *notre organisation et*

nos luttes », c'est-à-dire la lutte de classe et l'organisation de classe des travailleurs de la ville et de la campagne, et « *elles seules, peuvent sauver de manière durable tous les emplois et imposer les revendications populaires* ». Oui, pour que nos luttes et notre organisation puissent aboutir, il est nécessaire d'organiser un « *échange d'expérience* », « *la discussion démocratique* » sur les moyens et les buts de nos combats, et de poser les bases d'une « *articulation*

internationale », comme l'affirme l'appel à la conférence. C'est la raison pour laquelle nous aurions souhaité participer à la conférence ; mais, en raison de la faiblesse de notre organisation, des circonstances matérielles ont malheureusement rendu cela impossible.

Si nous avons pu être présents, nous aurions proposé aux délégués de consacrer une partie de la conférence à discuter des conditions politiques pour que le mouvement d'occupation et de

récupération d'usines qui se développe en Argentine, en Uruguay, au Brésil et au Venezuela puisse effectivement sauver durablement les emplois des travailleurs et permettre à leurs familles de vivre.

Les usines occupées et remises en marche par les travailleurs sous diverses formes sont une goutte d'eau au milieu de l'océan capitaliste. C'est pourquoi toutes ces entreprises sont soumises à une double pression permanente, économique et politique.

D'une part, pour pouvoir vendre les marchandises, il faut produire à un niveau de qualité et à des coûts comparables à ceux des autres entreprises du marché. Cela contraint, sous peine de faillite à moyen terme, à moderniser l'outil de production, ce qui n'est pas possible sans accumulation de capital par l'entreprise ou sans injection de capital depuis l'extérieur. De plus, cela exerce une pression constante sur les salaires et les conditions de travail des ouvriers pour les aligner au niveau ou même en dessous du niveau généralement pratiqué dans les entreprises capitalistes.

D'autre part, les patrons et leurs gouvernements, ainsi que tous leurs agents dans le mouvement ouvrier, à commencer par la bureaucratie syndicale, voient d'un mauvais œil l'occupation des usines et leur remise en marche par les ouvriers, car cela met un coup à l'idole de la propriété privée et prouve que les travailleurs sont capables d'organiser eux-mêmes la production. Ils cherchent, par tous les gigantesques moyens de pression qu'ils ont à leur disposition (économiques, politiques, juridiques...), à réintroduire le patron ou à fermer les usines, pour mettre un terme à ces expériences, car peu leur importent l'emploi et la vie des travailleurs jetés au chômage et voués à la misère par le capitalisme.

Cela a une signification claire : si les usines occupées par les travailleurs restent isolées, elles finiront tôt ou tard, quels que soient le courage et l'énergie des travailleurs qui les occupent et les font fonctionner, par être reprises par les patrons ou par être fermées.

C'est pourquoi, pour sauver durablement les emplois et la production, il est nécessaire d'étendre le mouvement d'occupation d'usines à tout le pays. Mais, tant que le gouvernement restera dans les mains de nos ennemis, des patrons, des latifundiaires et de leurs agents, ils utiliseront leur argent, la justice, la police et les médias contre nous. C'est la raison pour laquelle la lutte pour l'extension du mouvement

d'occupation d'usines et la gestion démocratique par les travailleurs implique, pour gagner, la lutte pour arracher le pouvoir, pour imposer par la mobilisation des masses un gouvernement des ouvriers et des paysans. Un tel gouvernement ne serait rien d'autre que la généralisation à tout le pays de ce que le Comité d'usine est dans l'entreprise : un pouvoir exercé par les travailleurs et pour les travailleurs de la ville et de la campagne.

Cela a trois conséquences :

- Le choix d'une structure coopérative, que les ouvriers ont parfois été amenés à faire dans l'urgence, est à moyen terme sans issue. Il ne peut que conduire les travailleurs à s'auto-exploiter toujours plus, avant que leur entreprise ne tombe sous le joug de la concurrence. Il est nécessaire de se battre pour la nationalisation de l'entreprise sous contrôle des travailleurs.

- La nationalisation d'une ou de quelques usines n'est pas suffisante ; il faut un saut qualitatif : il faut se battre pour que toutes les grandes et moyennes entreprises soient nationalisées et pour que, une fois nationalisées, règne non la co-gestion État/ouvriers, mais la direction par les seuls travailleurs eux-mêmes.

- La lutte des usines occupées est inséparable de la lutte de classe de l'ensemble des travailleurs de la ville et de la campagne ; elle ne peut pas aboutir sans avoir la perspective du gouvernement des travailleurs et des paysans, ni sans donner à cette perspective une expression organisée, c'est-à-dire un parti.

Cela pose le débat de la lutte pour le socialisme. Pour nous, le socialisme, c'est à la fois la collectivisation des grands moyens de production et d'échange et le gouvernement des travailleurs de la ville et de la campagne. Il n'y a pas d'autre solution pour organiser et développer la production en vue de la satisfaction des besoins de tous, ce qui est devenu techniquement possible depuis longtemps. Le socialisme, ce n'est pas l'exploitation et l'oppression des travailleurs par une puissante bureaucratie se réclamant frauduleusement du socialisme, comme les patrons et leurs idéologues veulent le faire croire en identifiant socialisme et stalinisme. La marche vers le socialisme, au XXI^e siècle comme avant, suppose de s'attaquer résolument à la propriété privée des grands patrons et latifundiaires ; d'appuyer et non de supprimer le contrôle ouvrier dans l'industrie d'État quand il se met en

place ; de lutter contre la bureaucratie de l'État bourgeois et de mettre un terme à la répression des travailleurs par la police, ce qui suppose en dernière analyse le combat pour leur dissolution ; de mettre au point un vaste plan d'investissement sous le contrôle des travailleurs pour mettre fin au chômage, construire les logements nécessaires et relever les salaires pour garantir une vie décente... Ce sont autant de mesures nécessaires pour aller vers le socialisme authentique. Et ce sont autant de mesures que Hugo Chavez, malgré un certain nombre de réformes progressistes qu'il a faites et que nous appuyons, n'a pas commencé à mettre en œuvre depuis neuf ans qu'il est au pouvoir.

Votre mouvement d'occupation d'usines et d'occupation de terres montre toute la puissance et toutes les capacités des travailleurs de la ville et de la campagne. Les travailleurs n'ont pas à attendre la défense de leur emploi d'un quelconque sauveur, mais seulement d'eux-mêmes, de leur propre lutte. Ce sont eux seuls qui, organisés, peuvent ouvrir la voie vers le socialisme, seule à même de sauvegarder durablement et d'améliorer dans des proportions considérables les conquêtes de la lutte de classe passée.

Comme le capitalisme est un système mondial, les plans de licenciements organisés par les patrons avec l'appui de leurs gouvernements s'étendent au monde entier. C'est pourquoi les travailleurs doivent lutter en commun à l'échelle internationale.

Par exemple, actuellement, le secteur automobile est en pleine restructuration. En Europe aussi, en France notamment, Peugeot, Volkswagen et d'autres ont annoncé de vastes plans de licenciements, qui auront des effets en cascade, parce qu'ils vont aussi toucher les ouvriers des entreprises sous-traitantes. Si elle était connue ici, l'expérience de vos luttes serait à coup sûr d'une grande utilité pour aider les travailleurs d'Europe à combattre ces nouvelles attaques.

Nous espérons donc que la conférence pourra mener des discussions fructueuses et proposer des initiatives concrètes permettant d'aller dans le sens de l'unité internationale de la lutte des travailleurs pour leurs emplois, leurs droits, la réforme agraire et la défense du parc industriel. Nous sommes disposés à participer dans la mesure de nos faibles moyens à ses initiatives et à les relayer en France.

Salutations fraternelles,

Groupe CRI

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO (52 pages)

NOTRE CAMPAGNE

- **Éditorial** (p. 3)
- **Propositions du Groupe CRI pour un programme commun anti-capitaliste cohérent et conséquent** (p. 5)
- **Sur la campagne du PT** : En propulsant la candidature Schivardi, le PT franchit la barrière de classe (p. 16)
- **Sur la campagne de LO** : LO dénonce le capitalisme, mais défend une orientation réformiste sans perspective (p. 9)
- **Sur la campagne de la LCR** : La LCR dénonce le capitalisme, mais paie ses ambiguïtés « anti-libérales » (p. 12)
- **Sur l'« anti-libéralisme »** : Programme des « collectifs anti-libéraux » : humanisation illusoire du capitalisme (p. 15)
 - **Sur la nature du PS** : Ce n'est plus un parti ouvrier réformiste, c'est un parti purement et simplement bourgeois (p.

17)

LUTTE DE CLASSE

- **Pour le droit effectif au logement** (p. 26)
- **Non à la prétendue « Sécurité sociale professionnelle » !** (Déclaration du CILCA) (p. 29)
- **Retrait pur et simple du projet de décrets de Robien !** (Déclaration du CILCA) (p. 33)
- **Documents pour la mobilisation des enseignants** (Tract du CILCA, motions d'AG et de syndicats) (p. 37)
- **Contre la mise à mort programmée de l'enseignement supérieur** (Pétition syndicale étudiante) (p. 40)
- **Solidarité avec les sans-papiers !** Pour une Université ouverte aux sans-papiers (Communiqué d'Oxygène-FSE) (p. 41)
- **Solidarité avec les militants du (n)PCI menacés d'extradition** (Documents et communiqué du Groupe CRI) (p. 41)

SOUTIEN À LA RÉSISTANCE DES PEUPLES

- **Contre l'idéologie pacifiste** (Lettre d'un militant CRI à la fédération de la Libre Pensée de l'Yonne) (p. 43)
- **Vive la résistance irakienne contre l'impérialisme** (Intervention du Groupe CRI à la réunion Agir pour l'Irak) (p. 44)
- **Appel pour l'envoi de délégations de soutien à la résistance en Palestine et au Liban** (Collectif Moyen-Orient) (p. 45)

VENEZUELA

Les nationalisations annoncées par Chavez sont-elles un pas vers le socialisme ? (p. 46)

CONFÉRENCE PANAMÉRICAINE

Déclaration finale de la rencontre panaméricaine en défense de l'emploi, des droits, pour la réforme agraire... (p. 50)
Adresse du Groupe CRI à la conférence (p. 51)